

# LPO Info

**Auvergne-Rhône-Alpes** Le journal trimestriel



N°19  
Hiver 2026

Pages 3 > 11

## Dossier spécial

### « Impact de l'humain sur la biodiversité »

Sécheresses/dérèglement climatique

Sylviculture intensive

Agriculture intensive

Artificialisation et fragmentation

Activités récréatives



Dossier spécial 2026  
Nos sujets d'actualité !

[auvergne-rhone-alpes.lpo.fr](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr)

Agir pour  
la biodiversité



# Editorial **Le pompier pyromane.**

 Louis Granier, Président de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



Sacré Joël, d'entrée de jeu, lors de la réunion préparatoire de ce LPO info, il lance au comité de rédaction, comme un pavé dans la mare : « *L'humain a-t-il sa place sur Terre ?* » Du genre, servons-nous a quelque chose, à part détruire ? Un moment de silence a suivi, le temps que le reste de la troupe reprenne ses esprits.

Il faut dire qu'au vu de la régression permanente des mesures de protection de la nature, la question peut se poser. Depuis qu'au fil de l'évolution, il s'est vu doté d'un cerveau

de plus en plus évolué, l'humain n'a eu de cesse de vouloir s'opposer à tout ce qui n'est pas lui, s'autoproclamant supérieur à tout ce qui existe.

Pauvre de lui, une créature infinitésimale peut le terrasser, les éléments déchaînés peuvent réduire ses créations à néant en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, et si cela ne suffisait pas, il conçoit les pires armes pour massacrer son semblable. Qu'à cela ne tienne, il sait grâce à sa technologie purifier l'eau qu'il pollue, fabriquer des fusées pour essayer d'aller sur Mars quand il aura pressuré la Terre, trouver de l'argent pour replanter les haies qu'il s'autorise à arracher... etc.

Il a su aussi édicter une loi pour protéger ce qu'il détruisait allègrement. Le 10 juillet 1976, il décide de protéger la nature, enfin ! Il faut dire qu'au rythme où ça allait, le silence des oiseaux aurait été acquis et

les seuls volatiles à nous réveiller le matin seraient ceux de la basse-cour. Oui mais voilà, cinquante après, on lui tord le cou à cette loi liberticide, selon certaines corporations qui, confortées par les législateurs successifs, ne tarderont pas à revenir à des pratiques oubliées, si tant est qu'elles l'aient été.

C'est un tableau bien sombre que je vous brosse là, et nous avons convenu, entre nous, membres du comité de rédaction de rester positifs. Voici donc l'histoire de Balthazar, pas le roi mage, mais un gypaète âgé de trente-sept ans, relâché en 1988 dans le massif du Bargy, considéré disparu pendant près de dix ans, récupéré affaibli au bord d'une route près de Thyez en Haute-Savoie. Après avoir retrouvé ses forces, il a été relâché le 6 novembre et a pu rejoindre ses deux congénères, reformant ainsi un trio de reproducteurs. Un beau cadeau de Noël. ■

## Sommaire



### DOSSIER SPÉCIAL « IMPACT DE L'HUMAIN SUR LA BIODIVERSITÉ »

3 Sécheresses/dérèglement climatique

5 Sylviculture intensive



- 7 Agriculture intensive
- 9 Artificialisation et fragmentation
- 11 Activités récréatives



### EN COUVERTURE Marte des pins © Nathalie Malbrunot



### ACTUALITÉS

12 Les nouvelles des LPO locales





# Sécheresses/dérèglement climatique

## LES MÉGABASSINES À L'ÉPREUVE DU CLIMAT

Clarisse Novel, Coordinatrice de l'équipe communication à la LPO AuRA



### Stocker l'eau à tout prix ?



La mégabassine de Cram-Chaban (Charente-Maritime) © Flickr

Les « mégabassines » désignent de grandes retenues artificielles d'eau, imperméabilisées, conçues pour stocker des volumes importants destinés principalement à l'irrigation agricole. Elles se sont multipliées en France ces dernières années, provoquant débats et manifestations autour de leur utilité et des conséquences directes qu'elles impliquent.

Sur le plan environnemental, les impacts sont nombreux : artificialisation des sols, perte de biodiversité locale et risques pour les ressources en eau. Les prélèvements effectués hors saison pour remplir ces réserves peuvent modifier le cycle hydrologique local et, selon les contextes, fragiliser les nappes phréatiques et les cours d'eau, surtout lors des années sèches.

Cet enjeu a récemment pris une tournure judiciaire à La Clusaz (plateau de Beauregard) : le tribunal administratif de Grenoble a annulé en juillet 2025 l'autorisation d'une retenue collinaire prévue pour l'enneigement artificiel et le stockage (150 000 m<sup>3</sup>), après des recours portés par des associations dont la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, estimant notamment des insuffisances dans l'évaluation environnementale et l'impact sur le milieu.

Alors face au dérèglement climatique, quelles pistes privilégier ? D'abord, réduire la demande en eau : pratiques agricoles économes (agroécologie, cultures adaptées, irriga-

tion localisée), amélioration des sols pour augmenter leur capacité de rétention (couvert végétal, apport de matière organique)...

Il est aussi important de privilégier des solutions de stockage compatibles avec les milieux (retenues perméables, recharge des nappes, gestion collective des prélèvements) et renforcer la transparence et l'évaluation indépendante des projets.

Enfin, adopter une gestion territoriale intégrée de l'eau, fondée sur la connaissance des ressources locales et la concertation entre usagers.

Le déploiement des mégabassines doit être soumis à une analyse environnementale rigoureuse et comparée à des alternatives durables, afin de ne pas sacrifier les écosystèmes et les ressources en eau dans un contexte où la préservation et la résilience doivent être prioritaires.

Agir maintenant, en combinant sobriété, innovation et justice environnementale, est indispensable. ■

## LES AMPHIBIENS ET LA SÉCHERESSE

 Pierre Joly, Bénévole à la LPO en Drôme Dioise



Sonneurs à ventre jaune © Jean-Baptiste Decotte

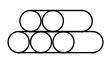
**Les changements climatiques se traduisent par une amplification et une multiplication d'événements tels que les ouragans, les précipitations, les canicules et les périodes de sécheresse. La sécheresse impose deux contraintes fortes aux amphibiens. La première concerne la survie des individus, alors que la seconde résulte dans la raréfaction des sites de reproduction.**

Si les amphibiens ont bien été les premiers vertébrés à conquérir le milieu terrestre, ils ont été rapidement dépassés dans cette conquête par leurs propres descendants, les reptiles, à cause de deux inventions majeures pour lutter contre la dessiccation : la peau imperméable et l'œuf étanche.

À niveau de la peau d'un amphibien, l'évaporation est en effet aussi intense qu'à la surface d'une goutte d'eau. Pour compenser cette évaporation, l'animal recherche des abris humides pour limiter les pertes et où il pourra absorber de l'eau à travers la peau de son ventre. Plus l'animal est petit, et plus le rapport entre la surface de la peau et la masse corporelle est grand, les petits individus (les juvéniles) atteignant plus rapidement les limites de survie que les grands. En revanche, les petits individus ont accès à un plus grand nombre d'abris (petites cavités du sol, fissures) que les grands.

Le maintien de populations d'amphibiens dans un paysage va alors dépendre de l'accès à ces cavités et à ces fissures profondes. Abondants dans les écosystèmes les moins modifiés comme les forêts anciennes, ces abris se raréfient dans les milieux les plus modifiés comme les zones urbanisées ou celles dévolues aux cultures intensives. L'entretien de jardins ensauvagés ou de haies complexes peut créer dans ces zones des habitats propices à la survie des individus.

À l'assèchement des sites de reproduction, les amphibiens répondent par une longévité qui permet de « sauter » un épisode de reproduction, en conservant les réserves pour l'année suivante. Cette adaptation présente néanmoins des limites lorsque les épisodes de sécheresse s'étendent sur plusieurs années successives, ce que l'on commence à observer. Une autre adaptation consiste à rechercher des sites encore en eau, quitte à revenir vers les sites précédemment occupés lorsque les conditions hydriques sont rétablies. Ce fonctionnement en métapopulation n'est cependant possible que lorsque la densité des points d'eau est suffisante. **Favoriser la densité et la diversité des points d'eau est donc une bonne stratégie pour maintenir le peuplement d'amphibiens.**



# Sylviculture intensive

## USINE À BIOMASSE DE GARDANNE (BOUCHES-DU-RHÔNE)



 Gilbert David, Délégué territorial à la LPO de Drôme-Ardèche



Usine à biomasse de Gardanne © FNE

### Pourquoi parler de cette usine à « biomasse » située en PACA dans un LPO Info AuRA ?

A priori, cela ne nous concerne pas directement. Pourtant si, cela nous impacte. En effet cette ancienne usine à charbon recyclée (partiellement) en usine qui brûle du bois pour faire de l'électricité a besoin de tellement de matière première qu'il lui faudra s'approvisionner de partout: bois de PACA, d'Occitanie mais aussi d'AuRA principalement en Drôme-Ardèche soit entre 335 000 et 402 000 tonnes par an.

Ce qui est déjà énorme, mais cela ne représentera que 52% des besoins de la centrale, il lui faudra en plus faire venir du bois de l'étranger 150 000 à 180 000 tonnes (Italie, Espagne et même du Brésil (eucalyptus)). Comme cela ne suffira toujours pas l'usine achètera encore du charbon sud-africain (100 000 à 120 000 tonnes).

Cela devient une aberration complète. Tous les scientifiques sont d'accord là-dessus: brûler du bois pour faire de l'électricité est même plus polluant que de brûler du charbon. De plus, économiquement ce n'est pas du tout rentable: l'Etat Français va subventionner cette opération à hauteur de 800 millions d'euros. Tout cela pour relarguer du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère mais aussi des particules fines cancérogènes (entre autres).

Ce que la forêt a mis des siècles à capter, cette usine à biomasse le réinjecte immédiatement dans l'air. De plus, ces achats massifs de bois énergie vont déstabiliser la filière bois local en privant des chaufferies bois plus modestes de leur approvisionnement. La biodiversité sera menacée par des coupes sur des forêts privées peu contrôlées...

Dans la Drôme, une dizaine de communes seraient concernées par ces ponctions forestières, nous ne savons pas de quelle manière (coupes rases, abatteuses...).

En conclusion, il est impératif que la LPO, avec d'autres associations de protection de la nature et collectifs forestiers locaux, soit vigilante sur l'évolution de la situation. La forêt n'est pas QUE une usine à bois, c'est un écosystème complexe où vivent en symbiose une diversité biologique d'autant plus grande qu'elle se rapproche de l'évolution naturelle.

La forêt est bien plus résiliente et fixatrice de carbone et autres polluants quand les peuplements sont mélangés tant en essences forestières qu'en classes d'âges. Au contraire l'exploitation intensive transforme les puits de carbone que sont les forêts en émettrices de CO<sub>2</sub>. ■

# FORÊTS EN LIBRE ÉVOLUTION OU RÉSEAU FRENE

 Marie-Paule de Thiersant, Déléguée territoriale à la LPO de l'Isère

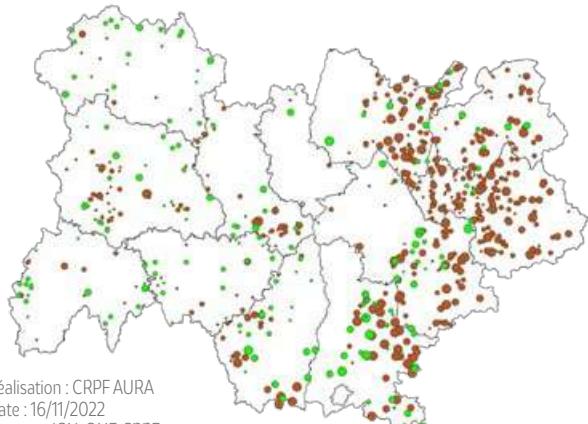
Dès 2009, la LPO et FNE et Forêt Sauvage ont proposé aux acteurs forestiers de s'engager en faveur de la préservation de la biodiversité en forêt par l'installation d'un réseau de forêts en évolution naturelle en Rhône-Alpes, baptisé « FRENE ».

Une forêt en libre évolution signifie laisser la nature vivre : pas de coupe, pas de replantation, régénération naturelle, vieillissement des arbres, décomposition des troncs morts. Ce cycle favorise la création d'habitats favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères, d'insectes, d'amphibiens, de champignons, de mousses, de lichens...

Trois programme successifs (2009-2013, 2015-2020, et 2023-2029) et l'engagement renouvelé de tous les partenaires : ONF, CRPF, FNE, LPO, CEN CBN, INRAE, COFOR, APARA, ORB, État et Région ont permis la consolidation de ce réseau de forêts en libre évolution avec aujourd'hui (données 2024) :

- 36 690 hectares de forêts publics (domaniales, communales)
- 6290 hectares de forêts privées

## Forêts publiques et privées inscrites au réseau FRENE Novembre 2022



### Légende

Forêt privées FRENE	Forêt publiques FRENE
• 0-5 ha	• 0-5 ha
• 5-25 ha	• 5-25 ha
• 25-100 ha	• 25-100 ha
• 100-1000 ha	• 100-1000 ha

Ce réseau est piloté au niveau régional par l'ONF et le CNPF Auvergne-Rhône-Alpes. ■



Plus d'informations  
[biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr](http://biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr) ▶  
(cliquez ou scannez le QR Code !)

— Ensemble, toutes et tous concernés par les forêts les plus naturelles et les plus vivantes

### Une commune engagée

Par délibération en date du 24 juin 2024, la commune de Saint-Paul-de-Varces a approuvé la mise en libre évolution de 67% de la forêt communale, pour une surface de 336,3 hectares.

### Parole de naturaliste, Baptiste Doutau

« Dans un grand foisonnement végétal, des formes variées, des tailles différentes, des recoins secrets apparaissent...

Des lianes s'enchevêtrent et des dynamiques créent de nouveaux paysages. Tout y est possible : la profusion de vie permet aux espèces animales de toutes tailles d'y demeurer. Des insectes aux grands mammifères, tous deviennent source de ces secrets.

En libre évolution, la forêt s'exprime dans toute sa magie et sa poésie, inconsciente de l'humain... »

### Des forestiers engagés

[biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/agir-en-region/foret/forestiers-engages](http://biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/agir-en-region/foret/forestiers-engages) ▶

### LPO AuRA

[foret.lpo-aura.org](http://foret.lpo-aura.org) ▶

Et dans les actions encore à mener par la LPO AuRA en 2026 : verser dans le réseau FRENE toutes les propriétés forestières de la LPO AuRA, celles en pleine propriété et celles en gestion.

Le seul regret : la chasse et la pêche restent autorisées dans ces forêts en libre évolution, sauf si les propriétaires s'y opposent en retirant les droits de chasse et de pêche.

Pour plus d'information : [marie-paule.de-thiersant@lpo.fr](mailto:marie-paule.de-thiersant@lpo.fr) ▶  
- groupe Forêts LPO AuRA



# ddd Agriculture intensive

## RETARD DE FAUCHE ET RICHESSE EN ORTHOPTÈRE DANS LES PRAIRIES ALLUVIALES



✉ Thierry Lengagne, Président de la LPO de l'Ain

**Au cours de mes travaux de recherches, je me suis intéressé aux prairies alluviales du Val de Saône qui s'étendent sur près de 12000 hectares. Cet habitat accueille une biodiversité riche.**

Concernant les oiseaux, on y trouve le tarier des prés, la bergeronette printanière ou le bruant proyer.

De plus, près de la moitié de la population française de courlis cendré niche dans le Val de Saône ce qui représente un effectif compris entre 367 et 508 couples (enquête LIMAT 2021-2022). Le râle des genêts, espèce emblématique des prairies alluviales, en voie d'extinction en France, est aussi présent avec une dizaine de mâles chanteurs.

Si les causes de sa disparition sont multiples, le fait que les premières fauches dans les prairies aient lieu tôt en saison ne lui permet plus d'accomplir sa reproduction durant l'été. Comme pour toutes les espèces qui nichent au sol, les poussins sont tués et avalés par les faucheuses et les botteleuses !

Une première parade a été trouvée grâce aux agriculteurs qui acceptent de retarder leur date de fauche. Cela implique alors un fourrage de moins bonne qualité mais il existe une compensation financière avec les mesures MAEC<sup>1</sup> « retard de fauche » financées en grande partie par l'Europe. Quel peut être l'impact du retard de fauche sur les orthoptères qui sont à la fois une richesse en termes de biodiversité et un élément important des chaînes alimentaires ?

Pour répondre à cette question, à l'aide de bénévoles spécialistes de ce groupe (J. et B. Vincent-Guédon) et d'une étudiante (Léa Amar), nous avons comparé la richesse et la quantité d'orthoptères sur 20 transects de 24m de long que nous avons matérialisés par une corde tendue dans les prairies étudiées.



Fauvette grise femelle © Maurice Benmergui

Les résultats sont spectaculaires : il y a une plus faible richesse spécifique et surtout 7,4 fois moins d'adultes de criquet sur les parcelles sans retard de fauche comparé au valeurs obtenues dans les parcelles en fauche tardive ! De manière plus surprenante encore, nous avons aussi réalisé ce protocole début mai avant la première fauche. Il y a déjà 2,5 fois moins d'orthoptères sur les parcelles où l'agriculteur ne signe jamais de mesure de retard de fauche. On voit ainsi à quel point les pratiques agricoles dans les prairies peuvent être impactantes pour les écosystèmes et on ne peut qu'encourager les agriculteurs à laisser une bande d'herbe non coupée dans leurs prairies. ■

<sup>1</sup> Mesures agroenvironnementales et climatiques



Prairie (Val de Saône) © Thierry Lengagne

## COMMENT RÉCONCILIER AGRICULTURE ET NATURE ?

 Catherine Giraud, Présidente territoriale de la LPO de l'Isère et référente agriculture AuRA



Busard cendré femelle mélantique © Guillaume Brouard

**S'il est une activité humaine dont les impacts sur la nature sont indéniables, c'est bien l'agriculture !**

Apparue il y a environ 10 000 ans, l'agriculture a fait passer les sociétés humaines du mode nomade des chasseurs cueilleurs au mode sédentaire des producteurs agricoles avec la domestication des premières espèces animales et végétales.

Cette évolution, que l'on peut qualifier de révolution, a profondément transformé notre environnement originel en modifiant les milieux naturels pour les adapter aux pratiques culturelles et à leur évolution progressive.

Parmi ces impacts, le défrichement des forêts a sans doute été le plus notable car il a provoqué une transformation radicale du milieu. Pour autant, en s'étalant sur plusieurs millénaires, cette évolution a également permis à la faune sauvage de s'adapter à de nouveaux milieux et à la variété qu'ils présentaient : champs, prairies, haies, etc.

Ainsi, le bocage est reconnu comme étant un milieu particulièrement favorable à la faune sauvage. Contrairement à une idée reçue, c'est une création totalement humaine qui, en multipliant les lisières boisées, offre à la biodiversité des possibilités d'accueil tout à fait remarquables.

Jusqu'à la révolution industrielle et même jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, de très nombreuses espèces trouvaient dans les milieux agricoles des sites tout à fait favorables pour y accomplir leurs cycles de vie. C'est l'industrialisation de l'agriculture avec ses remembrements, ses monocultures

spécialisées par territoire et surtout ses intrants chimiques hérités des conflits mondiaux qui ont mené au déclin actuel particulièrement dramatique de la biodiversité dans ces milieux.

Consciente de ces enjeux de conservation, la LPO s'est engagée depuis longtemps pour porter, en lien avec des agriculteurs, des programmes de protection d'espèces comme le busard cendré, l'outarde canepetière, mais aussi de restauration de milieux avec la création de mares via le projet Agri'mares, la plantation de haies, la restauration du petit bâti agricole (cabanes de vigne, granges...) avec la Fondation du Patrimoine, l'installation de nichoirs pour l'effraie ou les hirondelles...

Au-delà de ces actions, des solutions plus globales comme l'agroécologie ont fait leurs preuves pour rétablir une coexistence entre agriculture et biodiversité, basée sur des équilibres offrant gains et avantages réciproques. Plus engagés encore, des mouvements comme « Paysans de Nature » font de leurs pratiques agricoles un véritable terreau pour la biodiversité.

Mais les politiques agricoles actuelles portées par la PAC et les industries agroalimentaires sont hélas un frein sérieux à ces dynamiques. Et si nous leur donnions un coup de main ? Car manger est un acte quotidien qui nous concerne tous. Et quand on choisit un produit, on choisit aussi le monde qui va avec.

**Alors, billets de banque ou carte bleue en main, décidons chaque jour de voter pour les hirondelles ! ■**



# Artificialisation et fragmentation

## PLUS DE NATURE DANS MA COUR D'ÉCOLE

✉ Béatrice Jankowiak et Cyrielle Jourget, Pôle EEDD de la LPO de la Loire



**Les cours d'école de notre enfance, ce sont beaucoup de goudron, une zone pour jouer au foot et pour les plus chanceuses et chanceux... un platane ! Les cours sont souvent pauvres en diversité d'activités et en biodiversité. Et si nous invitons la nature dans ces cours ?**

Aujourd'hui, de nombreuses mairies et communautés de communes organisent la débitumisation des cours d'école. Les bienfaits de la présence de nature ne sont plus à démontrer : amélioration de la qualité de l'air, des sols et donc la santé, mais aussi amélioration du bien-être de chacun·e en plus de répondre aux différents enjeux éducatifs. Apporter des espaces de nature permet également d'apporter de nouveaux espaces de jeux, de motricité et d'exploration des sens et de l'imagination.

La LPO accompagne les EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) et établissements dans la concertation et la mise en place du projet de végétalisation de la cour d'école avec ou sans débitumisation.

Plusieurs projets ont vu le jour dans la Loire. Nous sommes intervenus auprès de plusieurs établissements de Saint-Étienne (quartiers Tardy, Bergson, Villeboeuf et Tarantaize) et de Saint-Chamond pour inviter les élèves et le personnel

de l'école à réimaginer la cour d'école. À travers plusieurs interventions, les élèves se sont questionnés sur la place de la biodiversité, les usages de la cour, ont créé des jeux avec les éléments de la nature et des micro-habitats pour la biodiversité.

De plus, avec les collèges et lycées, nous avons des projets d'amélioration des espaces verts et des zones bitumées : création de Refuge LPO, mise en place d'une mare au lycée Jean Monnet à Saint-Étienne, accompagnement sur le choix d'espèces végétales, création d'une « salle dehors » au lycée de Montbrison...

Repenser les différents espaces de la cour avec l'ensemble des parties concernées permet de favoriser des comportements plus respectueux puis dans l'usage, l'épanouissement personnel, le développement psychologique, social et moteur. Ceci sans compter les compétences techniques pour la mise en œuvre. C'est utiliser le dehors comme lieu et/ou support d'apprentissage.

Rendre la cour plus « verte » peut se réaliser avec un groupe d'élèves, en apportant ces zones de nature, mais aussi à travers un projet de plus grande ampleur avec la débitumisation de la cour impliquant également les enseignants, le personnel annexe, la mairie et l'équipe technique des travaux (maître d'ouvrage, architecte, etc.). ■



Lycée Beauregard de Montbrison © Béatrice Jankowiak

## LA POLLUTION LUMINEUSE : UNE MENACE POUR LA SANTÉ DES POPULATIONS D'AMPHIBIENS ?

Louise Cheynel, Chercheuse postdoctorante au LEHNA, Lyon



Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le développement des activités humaines et de l'urbanisation au niveau mondial s'est accompagné d'une explosion de l'utilisation de lumières artificielles la nuit. Ces lumières, qui bouleversent l'environnement nocturne, sont maintenant considérées comme une pollution majeure.

Cette pollution est en constante augmentation, 23% de la surface terrestre est déjà affectée et 80% du territoire européen. Or la lumière est un signal primordial pour les êtres vivants : elle dirige les comportements (activité, orientation...) et le fonctionnement de l'organisme (hormones, immunité...). Les lumières artificielles utilisées pendant les périodes normalement sombres vont donc « envoyer un mauvais signal » qui perturbe l'organisme. De plus en plus d'études montrent d'ailleurs que cela affecte notre santé : problèmes de sommeil, dépression, diabète, augmentation de certains cancers. Chez la faune sauvage, si on sait désormais que cela perturbe le comportement des espèces notamment nocturnes, on en sait encore peu sur les effets sur leur santé.

C'est ce que notre équipe de recherche du Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés (CNRS-Université Lyon 1) étudie actuellement chez le crapaud commun, espèce nocturne, au sein de 15 populations de la région AURA.

Ces populations sont situées sur un gradient d'exposition à la pollution lumineuse nocturne : de sites sombres comme sur le plateau du Retord jusqu'à des sites très éclairés près de Lyon. Nous y avons réalisé des mesures de santé des crapauds : poids, taille, immunité, frottis de microbiote.



Crapaud commun © Rémi Fonters

Carte des 15 populations de crapaud commun d'AuRA dont la santé est étudiée

Ces populations sont situées le long d'un gradient d'exposition croissant à la pollution lumineuse nocturne.



Les plus exposés à la pollution lumineuse se sont avérés en moins bonne condition physique, bien plus petits et légers. On sait que la pollution lumineuse diminue fortement l'activité des crapauds (et donc la recherche de nourriture ?) et modifie leur métabolisme énergétique. Des différences immunitaires ont aussi été observées, mais plutôt liée à l'urbanisation générale autour des sites qu'à la pollution lumineuse seulement. Enfin, nous étudions maintenant le microbiote des crapauds, ces bactéries hébergées par l'organisme aux nombreux rôles (digestion, immunité...) et dont la perturbation peut entraîner des maladies. Ce projet, financé par l'UE et l'ADEME<sup>1</sup>, participe à une meilleure compréhension de l'impact des activités humaines sur la santé des populations sauvages, ce qui est crucial pour la conservation des espèces telles que les amphibiens, très menacés notamment à causes d'épidémies. ■

<sup>1</sup>Union Européenne et Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.



Pollution lumineuse © Pexels Kitsun Yuen

## LE DÉRANGEMENT DE LA FAUNE PAR LES PRATIQUES HUMAINES

 Clarisse Novel, Coordinatrice de l'équipe communication à la LPO AuRA

**Les activités humaines extérieures sont sources de dérangement et engendrent des effets néfastes sur les animaux si elles ne respectent pas leurs lieux et modes de vie. Heureusement, des solutions existent.**

### — Sports et biodiversité : partageons la nature

De plus en plus de personnes exercent une activité sportive dans la nature, et les secteurs choisis par les pratiquants, les périodes et les plages horaires se sont considérablement étendus ces dernières années.

Cependant, de nombreuses études scientifiques tendent à prouver l'impact des pratiques de sports de nature sur certaines espèces et sur les milieux naturels.

En effet, une excursion en pleine nature est avant tout une incursion dans un milieu vivant. Souvent invisible, mais toujours présente, la faune sauvage est tout autour de nous. Chamois, bouquetins, faucons, aigles, tétas lyres... De nombreux animaux se nourrissent, se reproduisent et trouvent refuge dans des espaces essentiels à leur survie.

Pour limiter l'impact des pratiques sportives sur la faune, la LPO sensibilise les pratiquant-e-s à l'importance de protéger ce milieu fragile et les espèces qui y habitent : respect des zones de quiétude, cartographie en ligne des espaces et périodes à éviter notamment via la plateforme Biodiv'sports, conférences et échanges avec les clubs et fédérations sportives...

Elle arrive même parfois à faire valoir l'outil réglementaire pour protéger sur le long terme certains secteurs à enjeux.

C'est le cas actuellement avec une demande d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sur les falaises du Vercors suite au dérangement d'un couple d'aigle royal par des parapentistes, qui a entraîné l'abandon du nid et la mort de l'aiglon (voir LPO Info n°18 page 7).

### — Le cliché de trop

Parce que la passion pour la nature passe aussi et surtout par son observation, nombreux-ses sont les photographes qui immortalisent l'instant magique d'une espèce sauvage dans son milieu naturel.

Mais l'art du camouflage n'est pas toujours respecté, voire complètement ignoré, impliquant alors un dérangement inutile pour l'animal devenu star du jour à son insu.

Dans son *Manifeste pour une pratique éthique de la photographie de nature*, la LPO liste quelques règles d'or pour éviter que ces instants volés ne nuisent pas (trop) aux animaux : respect du lieu et de l'intimité de l'animal, connaissance et respect de la réglementation, transparence sur la démarche photographique.

### — Vive les vacances ! Mais à quel prix pour l'environnement ?

Cet article ne pouvait oublier l'impact qu'a le tourisme dans le dérangement de la faune. Faute de place, ce sera court : entre émissions de gaz à effet de serre (effets néfastes sur le long terme), déchets abandonnés dans la nature, baignade dans des zones protégées, visite impromptue dans des lieux dédiés aux animaux... rien ne laisse la place à la tranquillité de la faune.

Heureusement, le tourisme devient lui aussi éthique et responsable, et certain-e-s voyageur-ses décident de modifier leurs pratiques pour limiter au maximum leur impact. Ouf ! ■



Gypaète barbu et parapentiste © Ollivier Daeye

# Les nouvelles des LPO locales

## LPO DE L'AIN

### UNE NOUVELLE ESPÈCE D'OISEAU NICHEUR PROBABLE EN AUVERGNE-RHÔNE ALPES.

 Thierry Lengagne, Président de la LPO de l'Ain, Maurice Benmergui, Délégué territorial et bénévole à la LPO de l'Ain et Loup Noally, Chargé de missions à la LPO de l'Ain

Nous connaissons tous la grue cendrée (*Grus grus*) qui traverse massivement notre pays au printemps et en automne et qui stationne aussi en l'hiver dans plusieurs régions.



Grues cendrées © Maurice Benmergui

Cet oiseau regagne la Scandinavie dès février pour retrouver ses sites de reproduction où il niche en général dans les marais et les tourbières, le plus souvent dans un contexte forestier. Les couples recherchent des endroits reculés et sont très sensibles au dérangement humain.

En 2023, un à deux individus sont observés régulièrement sur un secteur de Dombes durant l'été.

En 2024, entre août et septembre, 3 oiseaux dont 1 jeune volant sont observés sur un étang de la commune de Versailleux. Enfin, concernant 2025, des oiseaux (1 à 2 individus) sont observés sur le même secteur de Dombes entre avril et août. Début août, 2 adultes accompagnés d'un jeune sont trouvés sur un étang de Versailleux (le même qu'en 2024) et y stationnent jusqu'à l'automne. Ils sont rejoints deux fois par un quatrième oiseau qui a donc également passé l'été en Dombes. Tout semble donc indiquer que la grue cendrée s'est reproduite avec succès en Dombes en 2024 et 2025. ■



Grues cendrées © Maurice Benmergui

## LPO DE L'AUVERGNE

### DES MARES SUR LES MILIEUX AGRICOLES

 Julien Curassier, Coordinateur d'équipe agriculture à la LPO de l'Auvergne

Cette année, un nouveau programme d'ampleur régionale a été lancé par la LPO AuRA : Agri'mares. Le but est de créer ou restaurer les mares des milieux agricoles afin de palier la disparition de ces habitats.



Chantier mare jardins du Muscardin © LPO AuRA

Souvent façonnées par l'humain, les mares jouent un rôle clé dans la conservation des espèces menacées : elles abritent 30% des espèces végétales remarquables, environ 50% des espèces d'oiseaux dépendent de ces zones et tous les amphibiens et les libellules dépendent de milieux humides à un moment donné.

En Auvergne, Agri'mares a permis la restauration d'une mare et la création de 17 nouvelles. Les chantiers ont été réalisés avec l'aide des agriculteurs et agricultrices et des bénévoles de la LPO AuRA. Notons qu'un des chantiers a été financé et réalisé par l'équipe du festival de court métrage de Clermont-Ferrand dans le cadre de leur compensation carbone. Merci à tous nos partenaires techniques et financiers pour leur confiance.

Retrouvez l'article complet dans notre cahier local de l'Auvergne, pages II et III. ■

## LPO DE LA DRÔME-ARDÈCHE

### ACHAT DE LA GROTE DU PONTEL

 Louis Garnier, Président de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Que ce soit à titre personnel ou bien dans le cadre d'une mission, l'acte d'achat d'un terrain revêt toujours un caractère émouvant, d'autant plus marqué quand il s'agit de mettre en place une protection forte pour une espèce menacée.



Grotte du Pontet © Stéphane Vincent

C'est le 23 octobre dernier que je prends la route pour Villeneuve-de-Berg en Ardèche pour finaliser l'achat de cette grotte. La moindre des choses est tout de même d'aller voir le bien en question avant de me rendre chez le notaire.

Je me dirige donc vers Voguë, petit village situé au bord de la rivière Ardèche et qui fait partie des plus beaux villages de France. Après avoir repéré les lieux, ma première réaction est : nous allons (la LPO Auvergne-Rhône-Alpes) être propriétaire d'une falaise !

C'est en contrebas de la route que je découvre l'objet de toute notre attention : l'entrée de la grotte. Je suis rassuré, bien sûr, je n'ai pas vu les locataires des lieux, ce sera pour une autre fois. La lecture de l'acte me permettra de constater qu'au sommet de la falaise, c'est une belle parcelle de terrain qui va aussi être protégée.

La préservation des espaces et des espèces fait partie des missions de notre association. Mission accomplie !

Plus d'infos : [auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/une-victoire-pour-la-biodiversite](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/une-victoire-pour-la-biodiversite) ▶ ■

## LPO DE L'ISÈRE

### NOUVEAUX REFUGES LPO : UN PAS DE PLUS POUR LA NATURE EN ISÈRE

 Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

En octobre, trois nouvelles signatures de Refuges LPO en Isère renforcent l'engagement des communes pour la biodiversité, en valorisant leurs espaces naturels et en impliquant les habitants.

À Vienne, c'est le parc de Gemens qui devient Refuge LPO, prolongeant les connaissances acquises grâce à l'Atlas de la Biodiversité Communale. La convention prévoit un plan d'actions pour restaurer les habitats, protéger les espèces et intégrer davantage la nature au cœur du territoire.

À Massieu, la création du Refuge LPO concerne le parc de la Murgière et marque une volonté affirmée de renforcer les continuités écologiques. Nichoirs, prairies naturelles et animations de sensibilisation y deviennent des outils concrets pour rapprocher habitants et nature.

À Saint-Égrève, la ville renouvelle pour cinq ans la convention du parc de Fiancey, un site emblématique où les actions engagées visent à préserver les zones humides, favoriser la faune locale et améliorer les pratiques de gestion écologique.

La LPO AuRA remercie chaleureusement ces trois communes pour leur engagement, qui illustre une dynamique forte en faveur de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité. ■



Inauguration du parc de Fiancey (Saint-Égrève)  
© Jean-Marc Taupiac

## LPO DE LA LOIRE

### NICHoirs à FAUCONS PÉLERINS : UNE CONVENTION SIGNÉE ENTRE LA LPO AURA ET ARCELOR MITTAL INDUSTEEL FRANCE

 Jean-Pascal Faverjon, Coordinateur bénévole faucon pèlerin à la LPO de la Loire

Depuis 2007 et l'installation des tout premiers nichoirs à faucon pèlerin sur les deux grandes cheminées industrielles de Saint-Chamond et Châteauneuf, une relation de respect, de confiance et d'amitié s'est construite entre l'aciérie Industeel et la LPO de la Loire.

Bénévoles et salariés de la LPO ont toujours été bien reçus par le personnel des deux sites, distants de 12 km. Le personnel d'Industeel nous contacte lorsqu'il y a des travaux prévus sur les cheminées ou lorsqu'un drone doit faire des prises de vues à proximité.

De notre côté, nous avons toujours respecté leurs consignes de sécurité assez strictes et avons toujours répondu présents rapidement lorsqu'un jeune pèlerin était en détresse.

Notre collaboration a porté ses fruits puisque 36 jeunes ont pris leur envol depuis la cheminée de Châteauneuf et 25 depuis celle de Saint-Chamond. Soit un total de 61 fauconneaux.

D'un commun accord, nous avons décidé de formaliser ces bonnes pratiques dans une convention, signée le 18 novembre dernier : planification des travaux en dehors de la période de reproduction ; procédure en cas de chute d'un jeune ; confidentialité et communication concertée ont été abordés dans cette convention qui sera valable cinq ans et tacitement reconduite par période d'un an.

À cette occasion, Jérôme Aucante, ambassadeur biodiversité de l'usine, a demandé au directeur de remplacer les nichoirs actuels par de nouvelles versions, plus évoluées et dotées de nouvelles caméras retransmettant aussi le son. ■



## LPO DU RHÔNE

### VERS UNE SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE ?



 Sur la base d'un texte rédigé par Xavière Le Roy pour Lyon Bio Ressources

Dimanche 19 octobre, au Parc de biodiversité Le Castel, labellisé Refuge LPO, l'association Lyon Bio Ressources a organisé une agora pour débattre de la nécessité d'une alimentation bio, locale et paysanne, dans le cadre du festival Miam sur l'alimentation durable de la Métropole de Lyon. La LPO AuRA était présente.



Les participantes et participants © Xavière Le Roy

Cet événement a rassemblé le chef triplement étoilé Jacques Marcon, le chef lyonnais Alain Alexanian, le président de la Chambre d'agriculture d'Ardèche Aurélien Mourier, le président de la LPO AuRA Louis Granier, la présidente de Générations Futures Maria Pelletier et le Vice-président à la Métropole délégué à l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire Jérémie Camus.

Cette journée a été l'occasion de découvrir la faune sédentaire et de passage du Parc (oiseaux, hérissons, salamandres, insectes...) ainsi que les aménagements possibles pour devenir Refuge LPO, avec deux bénévoles de la LPO du Rhône : Patricia Grange-Piras et Pascal Masset, accompagnés de quatre étudiants de l'École de Management Lyon qui accomplissent leur engagement responsable au sein de la LPO.

Une découverte des plantes médicinales a également été proposée, ainsi qu'une dégustation de vins de terroir biologiques et un atelier « déjeuner végétal ».

Après le constat d'une agriculture chimique destructrice des sols et de la biodiversité, il a été question de la création d'une sécurité sociale alimentaire, comme il en existe d'ailleurs déjà dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.

L'objectif : faire émerger une envie commune de s'inscrire en faveur d'investissements pour des fermes à taille humaine, bio et locales qui renouent avec la fierté et le sens du métier d'agriculteur-trice et des revenus décents. ■

## LPO DE LA SAVOIE

### LA FORMATION HERPÉTO DE RETOUR DANS LES PAYS DE SAVOIE !

✉ Aurélien Salesse, Chargé de mission naturaliste à la LPO de Savoie

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes lance en 2026 sa formation consacrée à l'herpétologie pour les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Ouverte à toutes et tous, sans prérequis de connaissances, cette formation couvrira pour cette nouvelle édition à la fois les amphibiens et les reptiles de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle vise quatre objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de la biologie de chaque groupe et le lien avec son environnement et son comportement.
- Reconnaître les espèces de la région à tous leurs stades.
- Savoir comment les rechercher sur le terrain, avec un minimum de dérangement.
- Connaître les menaces et les moyens d'actions.

10 cours en salle dans l'agglomération de Chambéry et au moins autant de sorties sur le terrain sont prévus.

Le coût de cette formation s'élève à 270 € pour les adhérent·e·s LPO et de 315 € pour les non-adhérent·e·s.

Entre l'écriture de ces lignes et la publication de notre journal, la formation affiche complet ! Toutefois, la LPO propose des formations à l'herpétologie (et autres). Tenez-vous informé·e·s car d'autres sessions seront proposées et renseignées sur : [auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/formations](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/formations) ▶ ■



Couleuvre verte et jaune © Aurélien Salesse

## LPO DE LA HAUTE-SAVOIE

### CEUX QUI SÈMENT

✉ Claude Géry, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Une ferme maraîchère bio au cœur d'Annecy a été créée par Sylvain et sa compagne en 2020 ; le site est en convention d'occupation précaire avec la ville d'Annecy jusqu'en 2028.



Une ferme urbaine en plein cœur d'Annecy © Ceux qui sèment

60 % du terrain viennent d'être sanctuarisés en terres agricoles lors du dernier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique. Une centaine de logements devraient être construits, au lieu des 300 prévus initialement. Plus de 660 variétés de légumes sont produites et vendues sur place en circuit court.

Cela représente 12,5 tonnes sur 4200 m<sup>2</sup> de surface agricole utile sur un tènement de 1,2 hectare partagé avec la ville.

Environ 1000 variétés de végétaux différents poussent sur place : cela laisse un large choix pour les nombreux auxiliaires de culture, ce qui permet de ne pas utiliser de pesticides.

Refuge LPO depuis sa création, de nombreux aménagements facilitent l'installation de ces auxiliaires de culture (nichoirs, gîtes à hérissons et chauve-souris), avec même un rucher école et une zone humide. Un modèle à reproduire ! ■

**botanic®**

**PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ**

[www.botanic.com](http://www.botanic.com)

**C'est protéger LA NATURE & NOTRE AVENIR**



## Agir durablement pour la nature : legs, donations et assurance-vie

Les attaques renouvelées contre la biodiversité se traduisent par la réduction des prestations commandées à la LPO par les donneurs d'ordre publics. Pour moins dépendre des financements publics et gagner en indépendance, faisons le choix de dynamiser la générosité en faveur de la LPO.

**Des référentes et référents « Libéralités » sont à votre écoute dans votre LPO locale en AuRA.** Ce sont vos premiers interlocuteurs et interlocutrices pour concrétiser vos intentions de donations, legs ou de choix de la LPO AuRA comme bénéficiaire de tout ou partie d'une assurance-vie.

Auvergne • jean-christophe.gigault@lpo.fr  
Rhône-Alpes • jean.deschates@lpo.fr  
Ain • patrice.dalla-pozza@lpo.fr  
Auvergne / Allier • sylvie.lovatty@orange.fr  
Auvergne / Cantal • catherine.lallement@lpo.fr  
Auvergne / Haute-Loire • henri.rodier@gmail.com  
et robert.montel@lpo.fr  
Auvergne / Puy-de-Dôme • robert.guelin@lpo.fr  
et marie-yvonne.duchamp@orange.fr

Drôme-Ardèche • louis.granier@lpo.fr  
Isère • jean.deschates@lpo.fr  
Loire • yannick.carteron@orange.fr  
Rhône • denis.verchere@lpo.fr  
Savoie • domi.secondi@gmail.com  
Haute-Savoie • eric.barralon@gmail.com  
et stjean74@orange.fr

**Merci pour votre générosité !**

[LPO Auvergne-Rhône-Alpes](#) | [Ipo\\_aura](#) | [LPO Auvergne-Rhône-Alpes](#) | [LPO Auvergne-Rhône-Alpes](#) | [Ipo\\_aura](#)

## Votre journal trimestriel

Directeur de la publication : Louis Granier  
Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb - Comité de rédaction : Joël Allou, Gilbert David, Ghislaine Nortier, Catherine Giraud, Henri Colomb, Cédric Trisson, Dominique Secondi, Claude Gery, Marie-Paule de Thiersant et Clarisse Novel  
Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes Pennequin

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne - ISSN 2802-7256 - Janvier 2026

**auvergne-rhone-alpes.fr**

Notre site internet est ouvert à toutes et tous. Les adhérent-e-s et bénévoles ont accès à leur espace dédié dans « *Mon espace LPO* ».

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

### LPO Auvergne-Rhône-Alpes

⌂ Siège social : 100 rue des fougères 69009 Lyon ☎ 04 37 61 05 06 ✉ auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

**LPO de l'Ain** • ain@lpo.fr  
5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont-d'Ain

**LPO de l'Auvergne** • auvergne@lpo.fr  
2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand

**LPO de la Drôme-Ardèche** • drome-ardeche@lpo.fr  
18 place Génissieu 26120 Chabeuil

**LPO de l'Isère** • isere@lpo.fr  
38 rue de Champaviotte 38120 Saint-Égrève

**LPO de la Loire** • loire@lpo.fr  
Maison de la nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne

**LPO du Rhône** • rhone@lpo.fr  
100 rue des fougères 69009 Lyon

**LPO de la Savoie** • savoie@lpo.fr  
101 rue de Mundelsheim 73290 La Motte-Servolex

**LPO de la Haute-Savoie** • haute-savoie@lpo.fr  
46 route de la fruitière 74650 Chavanod

# La LPO dans l'Ain

## QUELLE PLACE POUR LA BIODIVERSITÉ DANS LE FUTUR

 Maurice Benmergui, Délégué territorial à la LPO de l'Ain

**Les tensions mondiales, l'économie, l'impossible fuite en avant du développement à tout crin sont probablement la plus lourde, la plus permanente menace pesant sur la biodiversité.**

Aucun peuple, collectivement, aucune nation politiquement, aucun leader ne veut être celui qui décidera le premier de contribuer à changer le paradigme.

Par ailleurs, une publication de 2024, « *The Economic Value of Biodiversity Preservation* » (Agliardi et al, 2024) montre que « l'aversion à l'ambiguïté » et au risque des décideurs - pour résumer : quel bénéfice à protéger une espèce par rapport aux coûts à engager et quelle espèce protéger de préférence à une autre - freine la préservation de la biodiversité.

Le réchauffement climatique s'imposerait désormais en se voyant attribuer dans les investissements publics et les décisions politiques partout dans le monde, deux fois plus de financements que la crise de la biodiversité (Legagneux et al, 2018. *Our house is burning: discrepancy in climate change vs. biodiversity coverage in the media as compared to scientific literature*) définie comme la sixième extinction de masse. Les médias relaient depuis une dizaine d'années les résultats d'études qui font état de la dégradation massive des populations d'oiseaux : 30% des espèces sont menacées en France et dans le monde. Il n'est plus guère étonnant que Science et Connaissance, freins potentiels, et parfois ô victoire ! réels, du sacro-saint développement aient leurs détracteurs.

Il semble que nous ne soyons pas suffisamment conscients de notre bien-être. Nos vies, humaine, non humaine, ont chacune une valeur unique et spécifique, et sont fondamentalement indissociables les unes des autres. Nous nous sommes donné le droit démiurgique de réduire cette richesse et cette diversité. Buffon est étonnamment resté actuel, qui disait de l'être humain : « *Par son intelligence, les animaux ont été apprivoisés, subjugués, domptés, réduits à lui obéir à jamais ; par ses travaux, les marais ont été desséchés, les fleuves contenus, leurs cataractes effacées, les forêts éclaircies, les landes cultivées.* » Actuel et... dépassé. La nécessité de renaturation des rivières n'est-elle pas aujourd'hui rattrapée par la multiplication des inondations, que les édiles et collectivités ne peuvent plus ignorer ?

L'avenir immédiat pose la question de notre mode de vie. Tension dans les filières, paupérisation, appauvrissement de la rentabilité des écosystèmes poussés au bout du bout. Les analyses se rejoignent : la biodiversité est un capital naturel, et les coûts pour l'économie et la société augmenteront au fur et à mesure de son épuisement. Finances, entreprises, productions seront vulnérabilisées : elles n'auraient donc de solution que d'être profondément, remises en cause, sans doute en intégrant les coûts de la perte de biodiversité selon entre autres le principe « pollueur-payeur ». Une telle transition vers une économie « nature-positive » devient un impératif.



Tarier des prés © Maurice Benmergui



Moineau friquet © Maurice Benmergui

Notre action a permis la protection des espaces et la conservation de réservoirs de biodiversité. Mais la protection intégrale des espèces est de plus en plus souvent remise en question et il semble que nous assistions actuellement à ce qui s'apparente à un détricotage du cadre environnemental institutionnel et législatif qui sert de pare-feu pour notre Environnement depuis nos lois fondatrices sur la protection de la nature, il y a un demi-siècle. Le modèle est tentant, d'un « agent orange » venu d'outre-Atlantique. Nous devrions protéger la biodiversité parce qu'elle sert l'humain (via ses services écosystémiques) ou parce qu'elle a une valeur propre ? On a commencé par rédiger une liste de protection nationale, puis européenne, la Directive Oiseau et la Directive Habitat/Faune/Flore, que l'urgence commandait.

Il est celle des espèces chassables, au nombre de 89, dont les ESOD, Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts, figurant autrefois au titre de « nuisibles » au Code de l'Environnement. Également parmi les espèces chassables, des espèces font l'objet d'une gestion adaptative soumise à l'expertise d'un collège de scientifiques. J'oubliais : parmi les espèces protégées, certaines le sont moins que d'autres, pouvant être « soumises » à certaine régulation. Le statut européen du loup, retiré depuis juin 2025 de l'Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore, est de fait abaissé d'espèce « strictement protégée » à « protégée », une boîte de Pandore

qui ne résout pas les problèmes et qui s'ouvre potentiellement aux dépens d'autres espèces toujours vulnérables : lynx, ours... et le pire des signaux pour notre biodiversité.

Le loup est peut-être devenu sous nos latitudes industrialisées, le symbole d'un plaidoyer en faveur d'une cohabitation durable et de la poursuite d'une recherche d'équilibre entre la faune et les activités humaines, ici l'élevage. Nous sommes confrontés continuellement à la question du vivre ensemble : trop de cette espèce-ci, trop de celle-ci, trop de nuisances (dégâts aux récoltes), sonores, sanitaires (fientes), sécuritaires (aérodromes). Où commence le « trop » ? On sait où finit le « pas assez ». Nous sommes surtout sensibles à la biodiversité dès lors qu'elle impacte notre confort. Mais quelle place tiennent ces espèces décriées par rapport au reste du Vivant ? alouette des champs, tarié des prés, moineau friquet, caille, disparaissent silencieusement de notre pays.

Un choix cornélien s'offre au défenseur de la biodiversité comme aux décideurs : donner la priorité aux espèces les plus menacées, ou privilégier une nature « ordinaire » en passe de devenir malheureusement tout aussi extraordinaire ? ■

# « SATANÉS HUMAINS ! » : SOMMES-NOUS VRAIMENT UTILES À LA BIODIVERSITÉ ?



Joël Allou, Délégué territorial et bénévole à la LPO de l'Ain

Quand nous avons choisi le thème de ce numéro spécial « les impacts humains sur la biodiversité », une question m'est venue immédiatement : l'humain est-il utile pour la biodiversité ?

Et c'est sous ce titre volontairement acide que je veux démarrer mon article.

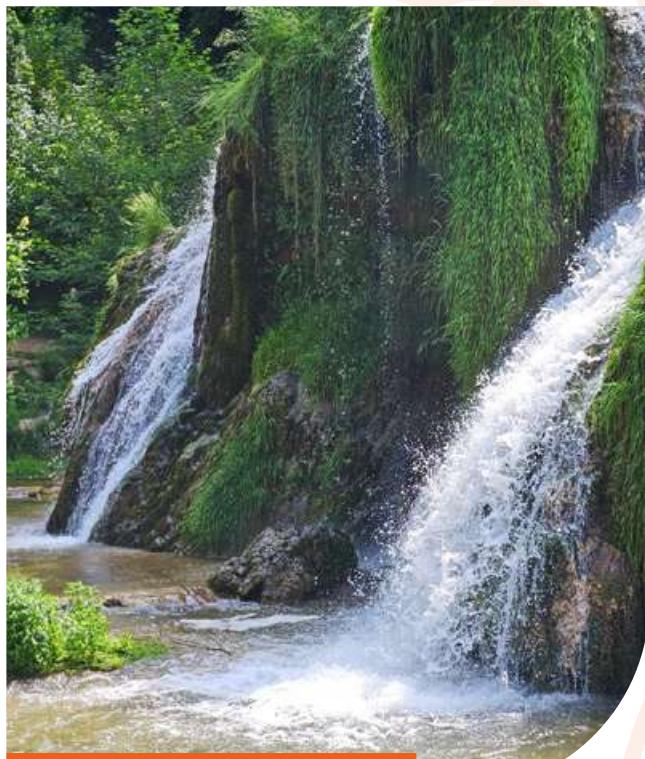
Comme l'a justement rappelé Maurice dans l'article précédent, « nous sommes surtout sensibles à la biodiversité dès lors qu'elle impacte notre confort ». Cette phrase est percutante : notre intérêt pour la nature semble souvent purement utilitaire. Mais avons-nous encore conscience d'appartenir pleinement à ce monde sauvage ? Et, avons-nous réellement un rôle positif dans la pyramide du vivant, ou sommes-nous simplement des prédateurs en puissance ?

## — Homo sapiens : un mammifère parmi tant d'autres

Quand on parle de « nature », chacun imagine une image différente conforme à ses connaissances (forêts anciennes, prairies sauvages, rivières limpides), voire ses intérêts. Mais en désignant la « nature », ne créons-nous pas une séparation entre nous et ce que nous considérons extérieur à nous ?

En réalité, nous ne sommes pas des créatures à part : l'être humain est un mammifère évolué, certes, mais un mammifère comme des centaines d'autres, soumis aux mêmes lois biologiques.

Nous avons la parole, la technologie, la capacité de manipuler, exploiter notre environnement. Mais est-ce un signe de supériorité ? Ou simplement un privilège potentiellement destructeur que nous devons apprendre à manier avec humilité.



Protéger l'eau, source de vie © Joël Allou



Ne restera t-il à nos enfants que des oiseaux en cage ? © Joël Allou

## — Les contradictions de notre relation avec certaines espèces

Prenons quelques exemples concrets qui illustrent à quel point notre présence peut être conflictuelle :

- Le pêcheur vilipende le cormoran, l'accusant de décimer les salmonidés, sans toujours reconnaître d'autres pressions sur les populations de poissons comme le réchauffement de l'eau ou les pollutions.
- L'éleveur rejette le loup, le considérant comme un prédateur menaçant ses brebis, malgré les efforts de coexistence possibles.
- Le chasseur se définit comme « régulateur naturel », oubliant que ses méthodes peuvent elles-mêmes perturber l'équilibre des écosystèmes.

Et ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres : les renards qui dévorent les poules, les étourneaux qui ravagent les cultures, les chauves-souris ou les chouettes victimes de superstitions, le lynx, les pies... On aime la « nature » mais la nature à notre image, conforme à nos désirs.

Cette tension révèle un problème plus profond : de quel droit choisissons-nous qui mérite de vivre et qui doit disparaître ? Notre parole, notre puissance technologique, notre capacité à défendre nos intérêts : cela suffit-il à justifier des décisions de vie ou de mort pour d'autres êtres vivants ?

## — Sommes-nous condamnés à être destructeurs ?

Pas tout à fait

La posture désespérée serait de penser que « l'humain = problème » ; mais heureusement, ce n'est pas le seul scénario possible. Il existe des humains qui montrent l'exemple :

- Des éleveurs avec qui le loup cohabite non par romantisme, mais parce que des systèmes pastoraux intelligents peuvent intégrer la présence du prédateur.
- Des pêcheurs qui travaillent avec des naturalistes pour trouver des solutions non létales, plutôt que d'opter pour le tir comme premier recours.
- Des chasseurs qui se remettent en question, refusent de chasser certaines espèces pourtant autorisées, ou adaptent leurs pratiques selon les besoins écologiques.
- Des élus qui travaillent avec nous pour la pose de nichoirs pour chouettes effraies, la création de corridors écologiques, de zones protégées... autant d'initiatives qui montrent que l'on peut construire un gagnant-gagnant.

Ces initiatives démontrent que notre présence peut être constructive, mutualisée, respectueuse du vivant.

## — Les preuves scientifiques : l'impact humain, un constat alarmant

Pour nuancer ce débat, il est essentiel d'avoir un regard sur les données scientifiques

Une étude de l'Eawag (Suisse) et de l'Université de Zurich a compilé 2100 études, comparant près de 50 000 sites perturbés par l'humain à 50 000 sites de référence non impactés. Résultat : une baisse marquée de la biodiversité sur les sites anthropisés.



Étang couvert par des panneaux photovoltaïques © Joël Allou

Une étude menée par l'Université de Montpellier et l'INRAE montre que la transformation des forêts tropicales (déforestation, incendies, exploitation sélective...) mène à un appauvrissement de la diversité : les espèces végétales opportunistes, qui se dispersent facilement, prennent le dessus, tandis que les espèces dispersées par des animaux disparaissent.

La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité rappelle que le déclin de la biodiversité compromet les services écosystémiques : pollinisation, purification de l'eau, fertilité des sols, etc. De plus, l'Office français de la biodiversité souligne que cette dégradation peut avoir des conséquences directes sur notre santé : un environnement appauvri, pollué, uniforme, peut favoriser l'anxiété et nuire à la sécurité alimentaire.

Ces études renforcent un constat : l'humain a un impact très négatif sur la biodiversité à l'échelle globale, mais il existe aussi des leviers pour transformer ce rapport.

## — Un futur possible, mais fragile

Oui, il y a un problème : nous avons trop souvent pensé que notre présence justifie tout. Mais non, nous ne sommes pas les maîtres.

Si l'on continue à ignorer notre responsabilité, la biodiversité continuera à décliner, et nous en subirons les conséquences (famines, santé menacée, pauvreté écologique). Mais si nous choisissons de nous mettre au service du vivant, de trouver des équilibres, alors un avenir gagnant-gagnant peut exister.

Ce n'est pas un rêve naïf : c'est un défi, et il y a déjà des humains qui montrent qu'un autre chemin est possible.

Il appartient à chacun de nous dans le contexte électoral qui se présente de décider quel rôle nous voulons jouer et quel avenir nous souhaitons pour les générations futures. ■

## L'HOMME, ALLIÉ OU RIVAL DES LIBELLULES ?

 Régis Krieg-Jacquier, Bénévole LPO dans l'Ain

L'ordre des odonates rassemble plus de 6500 espèces dans le monde, dont 85 en région Auvergne-Rhône-Alpes. Présentes déjà aux côtés des dinosaures, les libellules occupent une grande diversité d'habitats, mais qui sont toujours liés aux zones humides et aux cours d'eau.

En modifiant les paysages pour l'agriculture, l'humain a souvent favorisé la création de milieux propices aux odonates (ouverture des paysages, mares, plans d'eau...). Néanmoins, l'agriculture intensive, le drainage des zones humides et la rectification des cours d'eau sont devenus de véritables menaces pour ces espèces. Le changement climatique induit par les activités humaines depuis le XIX<sup>e</sup> siècle bouleverse aujourd'hui la répartition des espèces, favorisant certaines, menaçant d'autres. Il permet en effet à des espèces thermophiles de coloniser des latitudes et altitudes plus élevées, ne compensant que partiellement la perte d'espèces des régions froides sans pour autant les préserver.

En Auvergne-Rhône-Alpes, on observe depuis les années 2000 la remontée d'espèces autrefois méridionales, comme le caloptéryx hémorroïdal, désormais fréquent dans l'Ain. Des espèces africaines comme le trithémis annelé sont aujourd'hui bien installées, tandis que le trithémis ambré n'est plus qu'à quelques kilomètres.



Le sélysiothémis noir, typique des zones semi-désertiques, a même été observé dans la Drôme en 2025 !

Selon la Liste rouge des espèces menacées de l'IUCN, près de 20 % des libellules sont menacées ou quasi-menacées. Les études montrent une alternance de périodes de déclin et de regain selon les régions. La restauration des habitats a un effet positif, notamment sur les cours d'eau, mais les résultats sont plus contrastés dans les tourbières.

Le retour de certaines espèces incite à l'optimisme. Si l'amélioration de la qualité des eaux de la Saône et du Rhône a sans doute favorisé le déploiement du gomphé à pattes jaunes, la multiplication des barrages qui créent de vastes zones calmes, contribue aussi à son expansion. Faut-il pour autant s'en réjouir ? Ces aménagements rendent désormais le fleuve moins favorable aux espèces inféodées aux eaux rapides, telles qu'on les trouvait autrefois dans le Rhône libre.

On se réjouira plutôt des actions de FNE AuRA et de la LPO AuRA pour la création de mares, ainsi que des syndicats de rivières et des acteurs de la Gemapi qui restaurent nos cours d'eau.

Pensez Naturalist et Faune-France pour que vos données profitent à toutes et tous et participent à la conservation des libellules ! ■

## IBIS CHAUVE : PROGRAMME DE RÉINTRODUCTION

Éva Pilz, Déléguée territoriale à la LPO de l'Ain



Ibis chauve © Éva Corlier

**Pour la troisième année consécutive, des ibis chauves avec le « Waldrappteam » ont fait étape à l'aérodrome de Pérouges cet automne du 13/09/25 au 16/09/25.**

Il s'agit d'un programme de réintroduction de cet oiseau classé « en danger d'extinction » par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Il était très répandu en Europe au Moyen-âge, mais en a disparu depuis 400 ans (300 ans pour l'Europe du Sud). Il était chassé pour sa viande et ses plumes et on presume que c'est une des causes principales de sa disparition.

En 2006, un os fossilisé d'ibis chauve a été trouvé dans les Gorges de l'Ardèche, près du Pont d'Arc.

Il vit en colonies, niche dans les falaises, aime la proximité de l'eau. Dans les prairies il cherche vers, larves et insectes, près de l'eau des batraciens, petits reptiles, mollusques.

Il existe encore deux colonies de quelques centaines d'individus à l'état sauvage au Maroc, au Parc national du Souss Massa et dans les falaises de Tamri, alors qu'il y avait trente-huit colonies en 1940. En 1989, c'était la fin de la dernière population migratrice des montagnes de l'Atlas. Des actions de conservation importantes ont été mises en place depuis 1991.

Pour éviter son extinction, des colonies de reproduction en semi-liberté ont été créées en Turquie, en Autriche et Allemagne et en Espagne.

Ces oiseaux se reproduisent très bien dans les zoos, dont plusieurs participent au programme. Le zoo de Mulhouse a par exemple contribué à la création d'une colonie en Andalousie (créé en 2003), qui se porte très bien aujourd'hui. Sortant de zoos, les ibis ont besoin d'être guidés par l'humain pour réapprendre la vie sauvage, car à l'état sauvage ils apprennent tout de leurs parents.

Le biologiste autrichien Johannes Fritz a étudié l'ibis chauve depuis les années 90. Depuis l'Europe centrale, il pouvait constater que ses ibis avaient gardé l'instinct de migration de leurs ancêtres. Les jeunes partaient à l'automne - malheureusement n'importe où. Contrairement aux colonies marocaines et andalouses, les ibis chauves d'Europe centrale ont besoin de migrer pour survivre à l'hiver. Johannes Fritz a donc développé un programme de migration guidée, inspiré par l'expérience de William Lishman (Film « L'envolée sauvage », sorti en 1996).

À cette fin, il a reproduit le mécanisme de l'Empreinte, mis en évidence par Konrad Lorenz (biologiste autrichien, prix Nobel en 1973) dès les années 30 avec les oies et les canards. C'est un humain qui accueille l'oisillon dès qu'il sort de l'œuf et qui sera ainsi reconnu comme son parent. Ainsi les ibis des programmes de réintroduction ont des mères adoptives qui les ont habitués au bruit du moteur de l'ULM avec lequel elles vont les guider vers leur zone d'hivernage. Sur celle-ci ils sont livrés à eux-mêmes et en règle générale ils reprennent le chemin du retour à l'âge de trois ans (à maturité) pour se reproduire sur leur lieu de naissance.

Le premier projet européen LIFE (2014-2019) a contribué à la création de trois colonies (Lac de Constance, Bavière et Autriche) d'où les oiseaux partent pour passer l'hiver dans la réserve naturelle du WWF Laguna di Orbetello en Toscane. C'est grâce au deuxième projet LIFE (2022-2028) que nous pouvons avoir la chance de les voir passer dans le ciel français. Cette fois ils sont guidés vers l'Espagne.

Cette année, les 29 ibis, particulièrement « rebelles », n'ont pas voulu suivre leurs « mères » au-delà de courtes distances. Cela s'explique par une météo désastreuse durant la période d'entraînement. Ils sont donc arrivés sur l'aérodrome de Pérouges (Ain) en camion et repartis par le même moyen. À chaque étape ils ont pu être guidés pour des vols d'orientation, dont on ne saura que d'ici quelques années si l'apprentissage aura été suffisant pour reprendre le chemin de la migration. On sait aujourd'hui, que les oiseaux sont capables de capter et mémoriser le champ magnétique de chaque endroit survolé. Ils créent ainsi leur propre carte géographique qui leur permet de s'orienter.

Ils sont maintenant installés en Catalogne, au nord-est de Figueras, où, avec Alive Foundation Catalogne, il est prévu de constituer une colonie composée de sédentaires et de migrateurs, comme en Andalousie. L'année prochaine, un nouveau groupe sera guidé à travers la Suisse et la France, pour venir renforcer ces deux groupes espagnols.

L'aventure est riche en expériences et découvertes, avec un exemple de coopération internationale, l'accueil et l'éducation du public des zones concernées, et surtout avec le suivi des oiseaux équipés de balises GPS, qui réserve bien des surprises. Par exemple, un couple a choisi le rebord d'une fenêtre d'un garage moto à côté d'un aéroport en Suisse pour éléver sa progéniture.

Il y a des fantaisistes sur les chemins de la migration qui se détachent du groupe pour arriver plus vite à destination. Mais il y a également des mauvaises surprises, comme cette triste nouvelle du 27 octobre, où « Zoppo » et « Zaz » ont été abattus par des chasseurs italiens, juste après avoir traversé les Alpes. « Zoppo » était en 2020 le premier ibis chauve (depuis 400 ans) à traverser les Alpes de façon autonome et a guidé des jeunes oiseaux pour leur migration pendant cinq ans.

La chasse illégale est la troisième cause de mortalité des ibis suivis par balises GPS (18%), après l'électrocution (31%) et blessures ou maladies (28%).

Si vous le souhaitez, vous pouvez suivre ce programme au plus près, sur la page Facebook de Waldrappteam. ■



Ibis chauves en transit © Éva Corlier

## LA VIE EN ROSE... LIBELLULES EN AURA

© Régis Krieg-Jacquier, Bénévole LPO dans l'Ain

Après son arrivée en région lyonnaise en 2023, le trithémis pourpré - (*Trithemis annula*) (Palisot de Beauvois, 1807) - poursuit sa remontée vers le nord.

L'article de Tauru et al. (2025) rendait compte de l'installation de l'espèce à Miribel-Jonage dès 2023, ainsi que d'observations plus au nord, dans l'Ain, le Rhône et la Savoie, en 2024.

En 2025, des individus ténéraux sont observés à Miribel-Jonage, apportant la première preuve d'autochtonie en région lyonnaise, tandis que l'espèce occupe désormais de nombreux

plans d'eau de la Métropole et de ses environs. Dans l'Ain, elle poursuit sa progression vers le nord par la Saône et la Bresse, avec des données jusqu'à Montrevel-en-Bresse et de nombreuses observations autour de Bourg. Dans le Rhône, l'observation de Cublize établit l'altitude maximale connue à 438 m. Enfin, l'espèce est contactée en octobre à quelques kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône, alors que la donnée la plus septentrionale en Europe provient des environs de Tours (Indre-et-Loire).

Une intensification des prospections permettrait de mieux documenter le processus de colonisation de cette espèce. Alors, ayez le réflexe NaturaList et Faune-France ! ■



Trithémis pourpré (mâle) © Régis Krieg-Jacquier



Trithémis pourpré (femelle)  
© Régis Krieg-Jacquier

## PRÉSENTATION DE NOTRE CHARGÉE DE VIE ASSOCIATIVE



© Loup Noally

Nom commun : Albane Gervasoni (*Alba Gervasius*)

Régime alimentaire : végétarienne depuis l'aube, mais opportuniste lors des migrations à l'étranger, se laisse facilement tenter par des saveurs originales et novatrices.

Habitat : issu d'un réservoir de biodiversité Haut-Bugiste malgré un virage à 360° durant ces dix premières années de vie de jeune adulte, elle a expérimenté la nature dans toute sa splendeur. Variant vers une multitude de possibilités, elle a suivi les corridors écologiques expérimentuels qui lui ont permis d'observer et de valoriser la biodiversité dans diverses niches écologiques.

Rôle dans l'écosystème de la LPO : Chargée de vie associative pour le département de l'Ain.

Statut : données insuffisantes DD, s'adapte à toute situation, peu de menaces pèsent sur elle. ■

# La LPO en Auvergne

## CENTRE DE SAUVEGARDE : BILAN DE SAISON AVRIL-AOÛT 2025

Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

Une fois encore, cette saison de haute activité, avec 2121 oiseaux accueillis, aura été intense, pleine de rebondissements, d'émotions et de souvenirs marquants.

### — Les accueils

Les accueils estivaux sont restés stables, avec une répartition entre juin et juillet désormais largement influencée par le début des canicules. La première, notamment, du 20 juin au 7 juillet, concentre 28 % du total des accueils entre avril et août. En cause, trois espèces clés : moineaux, martinets et hirondelles. Leur pic de reproduction étant fin juin/début juillet, et leurs habitudes de nidification les exposant davantage aux chutes.

### — Les relâchers

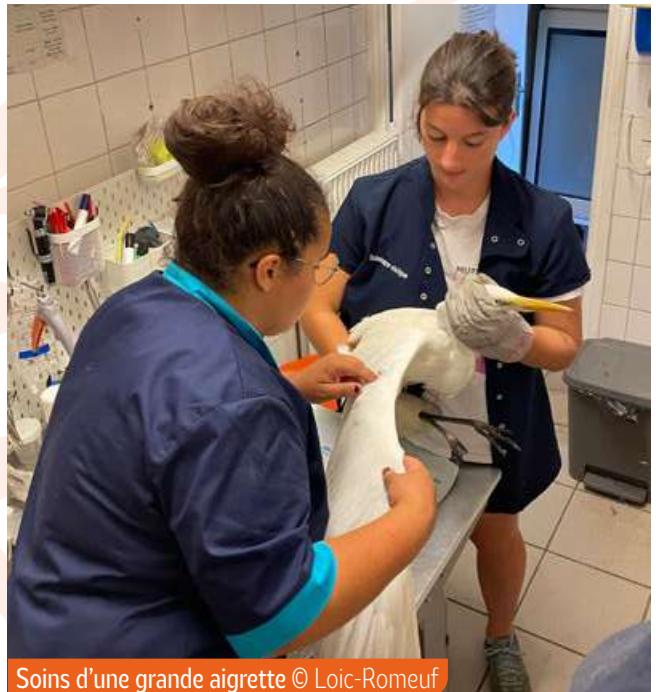
63% des oiseaux soignables\* ont pu être relâchés.

Des instants toujours émouvants, riche en émotions, que d'être le témoin du retour à la vie sauvage de ces oiseaux retrouvant la liberté.

\* Sur 2121 oiseaux enregistrés, certains sont malheureusement morts lors de l'arrivée ou présentaient des blessures trop conséquentes pour survivre. Seulement 1333 d'entre eux étaient considérés comme soignables.



Hirondelle de fenêtre en soins © LPO AuRA



Soins d'une grande aigrette © Loïc Romeuf

### — L'équipe

Entre avril et août, 47 personnes bénévoles, services civiques, stagiaires, éco-volontaires sont venues en soutien de nos deux salariés permanents et du renfort saisonnier.

Elles ont effectué un total de 7851 heures de travail, représentant l'équivalent de 10,4 salariés à temps plein par mois (en cinq mois). En d'autres termes, en plus des deux salariés à temps plein en CDI et du renfort saisonnier en CDD, il faudrait au moins dix autres personnes à temps plein. C'est-à-dire un minimum de treize salariés à temps plein pour s'occuper des oiseaux sauvages en détresse accueillis au Centre.

Sans bénévoles, sans volontaires en service civique, sans stagiaires, sans éco-volontaires, sans le renfort saisonnier, nos deux salariés permanents n'arriveraient pas à mener leurs missions à bien et tout cela ne serait pas possible.

Cela ne serait également pas possible sans le soutien de nos partenaires et les dons de particuliers. Les recettes actuelles du Centre proviennent à 10% de fonds publics et à 90% de fonds propres et privés. Et malgré tout, cela ne suffit pas à couvrir le budget annuel du Centre qui s'élève à 140 000 euros, car chaque année, il manque environ 65 000 euros. Un manque de moyens qui pèse sur notre capacité à mener de manière optimale notre mission d'accueil et de soins.

Les moyens d'aider le Centre sont multiples. Comme nos nombreux sympathisants, nos mécènes (CRR Architecture, Entreprise MS, Actemium) et nos partenaires financiers (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Ville de Clermont-Ferrand, Ville de Montluçon, Fondation LE PAL Nature) vous pouvez faire un don financier, même le plus petit est pour nous une grande aide.

Comme Invers, qui nous fait don chaque année de l'équivalent de 2000 euros en vers de farine, ou encore Botanic lors d'une opération « caddie », vous pouvez nous faire don de nourriture. Comme nos partenaires vétérinaires et Kelly, ostéopathe animalière, vous pouvez mettre à disposition du Centre et des oiseaux vos compétences quelles qu'elles soient. Comme Spontex qui nous a fait don d'éponges et de gants de protection chimique et bactériologique, vous pouvez faire don de matériel, de mobilier... Et comme nos formidables bénévoles et services civiques, vous pouvez donner de votre temps.

En faisant un don financier, en donnant du matériel, en devenant bénévole, en devenant mécène, vous aidez le Centre à continuer sa mission d'accueil et de soins des oiseaux sauvages dans les meilleures conditions possibles, aussi bien pour les oiseaux que pour les personnes en charge des soins. N'hésitez pas à vous rapprocher du Centre pour connaître ses besoins via [auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr) ■



Martinet noir en relâcher © LPO AuRA

## PAYSANS DE NATURE : AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ, UN COCKTAIL GAGNANT!

-Julien Curassier, Coordinateur d'équipe agriculture à la LPO de l'Auvergne et Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

### — Agriculture & Biodiversité en Auvergne

Cette année, un nouveau programme d'ampleur régionale a été lancé par la LPO AuRA : Agri'mares. Le but est de créer ou restaurer les mares des milieux agricoles afin de palier à la disparition de ces habitats.

Souvent façonnées par l'humain, les mares ont un rôle clé dans la conservation des espèces menacées : elles abritent 30% des espèces végétales remarquables, environ 50% des espèces d'oiseaux dépendent de ces zones et tous les amphibiens et les libellules dépendent de milieux humides à un moment donné.

Les bénévoles et salarié·es de la LPO ont ainsi mené de nombreux projets visant à créer, restaurer et améliorer des mares dans l'ensemble des espaces agricoles d'Auvergne.

Les objectifs annuels pour les trois prochaines années sont de créer et restaurer 60 mares, améliorer l'état de 24 mares déjà fonctionnelles (afin de les protéger et d'augmenter leur chance de maintien dans le temps et restaurer) et/ou préserver 24 zones humides.

En l'espace de quelques mois, Agri'mares a permis la restauration d'une mare et la création de 17 nouvelles en Auvergne. Les chantiers ont été réalisé avec l'aide des agriculteurs et agricultrices et des bénévoles de la LPO AuRA. Pour mettre à l'honneur tous les projets réalisés dans le cadre des programmes en lien avec l'agriculture, une soirée

« agriculture et biodiversité » a eu lieu le 23 octobre afin de les présenter (plantation de haies, diagnostics agro-écologiques, accompagnement technique, formation, déploiement de Paysans de nature en Auvergne...). Le bilan des suivis et protections des espèces affiliées aux milieux agricoles a également été présenté. 71 personnes ont participé dont 34 en salle et 37 en visioconférence. Merci à tous les agriculteurs et agricultrices qui nous ont fait confiance pour les accompagner dans leurs aménagements en faveur de la biodiversité, ainsi qu'à nos financeurs qui rendent ces actions possibles. ■



Chantier mare jardins du Muscardin © LPO AuRA

## — Moteur... et Action pour Agri'mares !

En septembre dernier nous avons eu la chance de restaurer une ancienne mare agricole dans la vallée du Madet chez Vincent, à la Pépinière du Madet. Ce chantier d'assez grande ampleur et d'une durée de quatre jours a été rendu possible grâce au Festival du court métrage de Clermont-Ferrand dans sa démarche de compenser les émissions carbone émises par la venue d'un jury international.

L'équipe du festival a même tenu à mettre la main à la pioche dans le cadre d'une journée d'équipe en créant un point d'eau temporaire propice à la biodiversité et au modèle d'hydrologie régénérative mis en place par Vincent sur sa parcelle.

Retrouvez les images de ce chantier en vidéo sur la chaîne Youtube de la LPO AuRA !



LPO Auvergne-Rhône-Alpes, YouTube  
Des mares en milieu agricole ▶  
(cliquez ou scannez le QR Code !)



Aménagement d'une mare à la Pépinière du Madet (63) © LPO AuRA

## Haute-Loire : chantier en faveur du sonneur à ventre jaune

Le 4 nov. 2025, une dizaine de membres de la LPO AuRA est venue prêter main forte à la Pépinière des Sucs, pépinière associative située à Retournac (43), pour réaliser des aménagements favorables à un petit crapaud menacé, le sonneur à ventre jaune, et à d'autres espèces d'amphibiens.

Cette pépinière associative produit des plants d'essences locales, destinés notamment à la création de haies, et de fruitiers pour favoriser la biodiversité et le mieux-vivre. Ainsi, créer des aménagements pour accueillir le Sonneur à ventre jaune était une évidence pour l'équipe de Pep'Sucs, soudée et fédérée autour de valeurs humaines communes et de l'envie d'agir pour notre environnement.

Deux chantiers ont été nécessaires, réalisés en octobre et en novembre. Grâce à la motivation et l'implication de l'équipe de Pep'Sucs, accompagnée de l'expertise de la LPO AuRA et de sa force bénévole, les aménagements suivants ont été créés :

- 4 petites mares de 2 à 5 m<sup>2</sup>
- 1 grande mare de 15 m<sup>2</sup>
- 1 hibernaculum



Aménagement d'une mare à la Pépinière des Sucs, Retournac (43) © Sébastien Nottellet

## LA JUSTICE OFFRE UN RÉPIT AUX BÉCASSINES FRANÇAISES

Communiqué de presse de la LPO France, 25 septembre 2025

**Saisis en référé par la LPO, les tribunaux administratifs de Besançon et Clermont-Ferrand ont suspendu les arrêtés préfectoraux autorisant la chasse de la bécassine des marais dans le Doubs, le Jura et le Cantal, où les dernières populations nicheuses de France sont en voie d'extinction.**

La bécassine des marais est un oiseau limicole typique des milieux marécageux, reconnaissable à son plumage brun mimétique et son long bec droit. En France, sa population nicheuse a diminué de plus de 75% depuis les années 1970, avec à peine une soixantaine de couples qui se reproduisent aujourd'hui sur le territoire, essentiellement dans les départements du Doubs, du Jura et du Cantal. Si l'assèchement des zones humides et le réchauffement climatique sont les causes principales d'un tel effondrement, la chasse y contribue également.

Les bécassines restent en effet chassables dans l'Hexagone de début août jusqu'à la fin janvier, quand l'arrivée d'individus migrants fuyant les grands froids du nord et de l'est de l'Europe fait augmenter les effectifs tricolores. Bien qu'aucune comptabilité officielle ne soit disponible, la dernière enquête nationale sur les tableaux de chasse remontant à 2014, il est estimé qu'environ 200 000 bécassines sont encore tuées chaque année dans notre pays.

En autorisant la poursuite de cette chasse à proximité des zones où l'espèce se reproduit, les préfets faisaient courir un risque existentiel aux rares nicheurs français, impossibles à distinguer des migrants lors des tirs. Saisi en référé par la LPO, le tribunal administratif de Besançon a donc suspendu le 29 août 2025 les arrêtés préfectoraux autorisant la chasse de la Bécassine des marais dans le Doubs et le Jura. Le 25 septembre 2025, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a fait de même pour le département du Cantal.

Les décisions des juges concernent aussi la bécassine sourde, espèce voisine difficile à différencier en situation de chasse.

La LPO appelle désormais à :

- Mettre en place un moratoire pour interdire durablement la chasse des bécassines dans les départements accueillant les derniers couples nicheurs.
- Restaurer les habitats humides favorables à l'espèce et renforcer son suivi scientifique dans le cadre de la mise en œuvre du futur Plan national de gestion des limicoles prairiaux.
- Publier les données de prélèvements cynégétiques au niveau national pour établir enfin une transparence indispensable sur l'impact de la chasse sur les populations d'oiseaux sauvages. ■



Bécassine des marais © Typhaine Lyon

# La LPO en Drôme-Ardèche

## ESPÈCES DE L'ANNÉE 2025 : BÉNÉVOLES MOBILISÉS POUR LES HIRONDELLES ET LES MARTINETS

-Julie Coutout, Coordinatrice thématique nature en ville, ERC & Refuges LPO à la LPO de Drôme-Ardèche

Grâce à l'engagement des bénévoles, le programme 2025 a renforcé la connaissance des populations des hirondelles et martinets en Drôme-Ardèche.

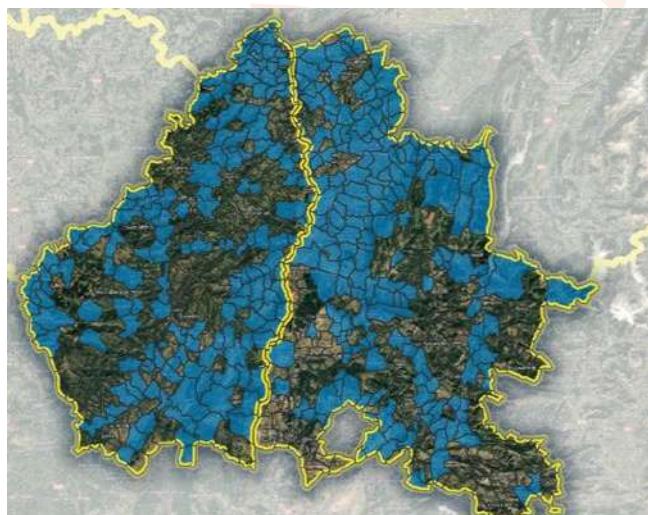
### — Un programme de mobilisation citoyenne

Dans le cadre de son projet territorial, la LPO AuRA de la Drôme-Ardèche a lancé en 2024 « L'espèce de l'année », un programme de mobilisation bénévole. Ainsi, pendant un an, un focus sur une espèce présente sur l'ensemble du territoire et pour laquelle il manque des informations sur les tendances des populations, est réalisé. L'idée est donc que les espèces sélectionnées reviennent sur des pas de temps réguliers (tous les cinq ans) pour suivre leur évolution en Drôme-Ardèche.

En 2024, la chevêche d'Athéna avait été retenue pour initier ce programme. En 2025, ce n'est pas une mais tout un cortège d'espèces qui a été suivi : hirondelle de fenêtre, hirondelle de rocher, martin noir, martin à ventre blanc.

### — Quels sont les objectifs du programme ?

Deux objectifs principaux sont identifiés pour l'année 2025 :  
• suivre les populations d'hirondelles de fenêtre grâce au suivi de communes sentinelles : l'objectif est de suivre les colonies chaque année dans les mêmes communes sentinelles pour observer l'évolution des populations.  
• collecter des données pour un maximum de bâtiments : plus nous disposons d'informations sur les sites occupés, plus nous pouvons mettre en place des actions de préservation efficaces. En effet, bien que l'urbanisation progresse, les espèces liées aux bâtiments connaissent un déclin alarmant (-29% en moyenne). Isolation par l'extérieur, ravalement de



Cartographie des communes prospectées pour les hirondelles de fenêtre en Drôme-Ardèche



Martin à ventre blanc © Michel Wrzosek

façades, destruction volontaire, disparition des ressources alimentaires... sont autant de menaces qui pèsent sur elles.

Pour mener à bien cette mission et atteindre les objectifs, une équipe plurielle a été mobilisée :

- 197 observatrices et observateurs mobilisés,
- 44 bénévoles actifs,
- 2 stagiaires, Pauline M. et Angie G.,
- 1 volontaire en service civique, Emilie W.,
- 4 salariées de la LPO de Drôme-Ardèche

### Un total de 4197 données collectées !

49% des communes de Drôme-Ardèche ont été prospectées pour les hirondelles de fenêtre (>1 donnée de production ou donnée d'absence) dont deux agglomérations entièrement (Annonay Rhône Agglo et Valence Romans Agglo) grâce à leur soutien financier et à un relais important des groupes locaux présents sur le territoire.



Martin à ventre blanc © Grégory Delaunay

## – Défis pour mobiliser les bénévoles et renforcer les connaissances

Au cours de l'année 2025, trois défis ont été lancés aux bénévoles.

### • Défi 1 : suivre trois Communes Sentinelles par groupe local

Dans chaque secteur, l'objectif est de mettre en place le suivi d'au moins trois communes, en réalisant un inventaire complet des populations d'hirondelles de fenêtre.

Grâce à l'espèce de l'année :

- 11 nouvelles communes sentinelles ont été suivies en 2025
- on compte 31 communes sentinelles au total
- 8 groupes locaux ont identifié au moins une commune sentinelle sur leur territoire, parfois les trois.

Certaines communes sentinelles sont déjà suivies depuis plus de dix ans avec des tendances différentes en fonction des communes.

Plus de communes, c'est donc une meilleure visibilité des tendances de population d'hirondelles en Drôme-Ardèche.

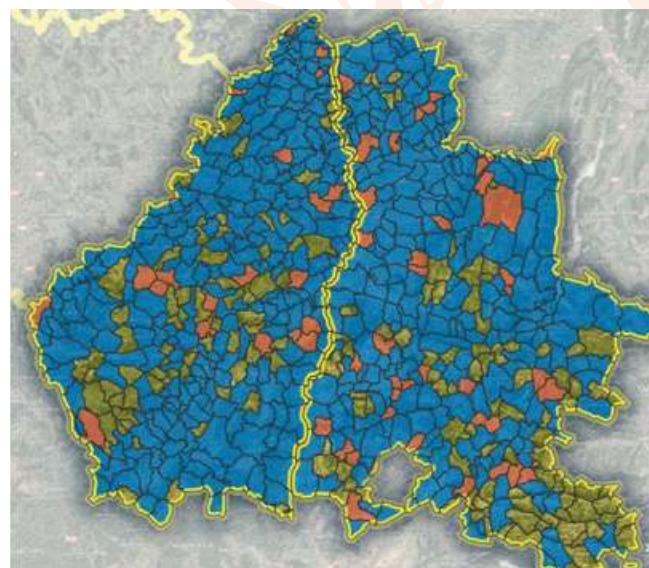
### • Défi 2 : Prospecter trois communes sans données hirondelles par groupe local

Avant 2025, 223 communes sur 699 en Drôme-Ardèche n'avaient aucune donnée sur les hirondelles, il n'en reste que 161 aujourd'hui.

Fin 2025, toutes données confondues, 220 communes n'avaient pas de données avec des statuts de reproduction d'hirondelle. Parmi ces 220, 59 avaient une donnée 0, qui confirme l'absence de présence de l'espèce sur la commune. Il reste donc 161 communes où l'information (absence de présence ou commune non prospectée) n'est pas encore disponible et qu'il faudra prospector dans les années à venir.

Le défi a été atteint pour 55% des groupes locaux, 27% sont en cours avec au moins une commune avec 0 donnée prospectée.

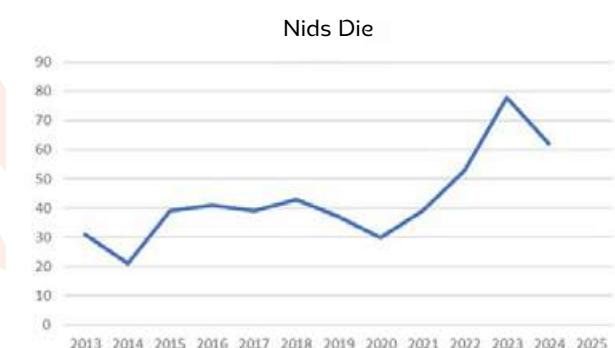
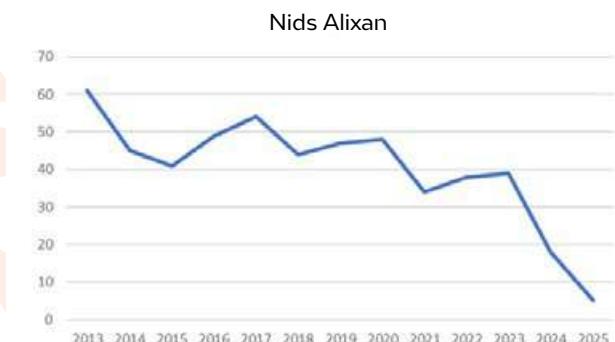
Cela porte à 479 communes avec reproduction d'hirondelle (297 identifiées/confirmées en 2025), 59 données d'absence (dont 49 renseignées en 2025). Une nette amélioration des connaissances sur l'hirondelle de fenêtre.



Les hirondelles de fenêtre en Drôme-Ardèche, toutes années confondues



Hirondelles de fenêtre © Saxifraga-Mark Zekhuis



Évolution du nombre de nids sur deux communes sentinelles

Communes avec :

- Données de reproduction (n=479)
- Données 0 (n=59)
- Absence de données (n=161)

En consultant l'ensemble des données disponibles, l'année 2025 a permis de prospector ou confirmer 62% des communes où il y a présence d'hirondelles et 83% de celles où il y a une donnée 0 grâce à un effort bénévole très important.

### • Défi 3 : Doubler les données de reproduction de martinet noir

En 2024, nous avons récolté 204 données. En 2025, l'objectif est d'en obtenir le double !

Au total, 483 données ont été collectées en 2025, soit une augmentation de 237%. Cela porte à un total de 1568 données de reproduction de martinet noir, toutes années confondues. Cette tendance à une nette amélioration est globale pour toutes les espèces suivies.

Une augmentation très significative du nombre de données avec code de reproduction probable et certain :

- une forte mobilisation bénévole
- une meilleure saisie des observations



Martinet noir © David Alquier

Données avec code certain et probable	< 2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Comparaison en % 2024 - 2025
Hirondelle de fenêtre	676	104	93	109	133	146	200	290	186	194	406	2784	+686%
Hirondelle de rochers	253	44	56	60	52	55	84	53	40	54	89	217	+244%
Martinet noir	319	51	43	54	50	33	67	67	60	137	204	483	+237%
Martinet à ventre blanc	106	13	6	28	17	21	29	29	38	118	151	263	+174%
<b>Total</b>	1354	212	198	251	252	255	380	439	324	503	850	3747	
										Données d'absence 99	450		
										Données d'absence 99	4197		

#### — Des suivis dans le temps

En 2012, une grande campagne de recensement des nids d'hirondelles de fenêtre avait été réalisée sur les 339 communes ardéchoises, dont 213 précisément. Les résultats sont globalement similaires entre les deux études en termes de présence/absence.

#### — Et ensuite ?

Comment poursuivre l'action autour des hirondelles et martinets et mener des actions concrètes de préservation :

- Poursuivre le suivi des communes sentinelles,
- Prospective les 161 communes sans donnée,
- Améliorer les connaissances sur les martinets,
- Rejoindre le groupe thématique hirondelles et martinets : [auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/groupes-locaux/groupe-hirondelles-et-martinets-en-drome-ardeche](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/groupes-locaux/groupe-hirondelles-et-martinets-en-drome-ardeche) ▶
- Sensibiliser les communes.

Pour cette dernière action, la diffusion de cette connaissance est essentielle afin de réussir à mener des actions concrètes de préservation. Les communes et agglomérations sont nos cibles prioritaires. En effet, l'ensemble des projets/permis convergent vers leurs services (ADS, autorisation de travaux...). Ainsi en informant, sensibilisant et formant les services des collectivités, nous pouvons espérer une meilleure prise en compte de ces espèces lors des travaux.

À la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons développé pour eux, un outil lisible et intégrable à leur système SIG pour faciliter la prise en compte. ■



Les hirondelles de fenêtre en Drôme-Ardèche, toutes années confondues  
Bâtiments avec présence d'espèces protégées identifiée.

L'équipe tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées cette année.

Une meilleure connaissance, c'est une meilleure préservation !

Les résultats des espèces de l'année 2025 est à retrouver sur la page de la LPO AuRA de Drôme-Ardèche.

En 2026, le petit-duc est mis à l'honneur ! ■

## ESPÈCE DE L'ANNÉE 2026 : LE PETIT-DUC SCOPS

 Mathieu Nogier, Bénévole LPO en Drôme-Ardèche

### Une expérimentation menée en 2025 sur cinq communes révèle l'importance des secteurs sous-prospectés et confirme la pertinence d'un protocole reproduitible pour mieux comprendre la répartition du petit-duc scops.

Si les causes du déclin de la biodiversité sont aujourd'hui bien documentées, toutes les espèces ne régressent pas avec la même intensité. Une étude de 2023 publiée dans *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)* fait état d'une baisse de 25% des oiseaux européens depuis 1980, un chiffre qui atteint 56,8% pour les espèces inféodées aux milieux agricoles.

De la même façon, une seconde étude publiée en 2019 dans *Conservation Biology*, précise que si l'on observe un déclin rapide des populations d'oiseaux insectivores, les espèces liées aux zones humides ou les migrateurs sont les plus touchés. Cependant, et malgré l'analyse de près de 170 espèces, certaines demeurent peu étudiées, comme les espèces nocturnes. C'est le cas du petit-duc scops (*Otus scops*), seul strigidé migrant transsaharien, que l'on associe aux milieux ouverts et semi-ouverts des zones tempérées et méditerranéennes.

Bien que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) classe l'espèce en préoccupation mineure (LC), elle précise que le petit-duc souffre d'un manque de données fiables pour évaluer les tendances de ses populations. Cela s'explique en partie par la difficulté à l'étudier : plumage mimétique, comportements discrets et faible probabilité

de contacts visuels. Pourtant le petit-duc apparaît comme une espèce sensible aux dérèglements climatiques, à la raréfaction des insectes — cœur de son alimentation — et à la transformation des paysages agricoles, où la diversité des prairies cède la place aux monocultures intensives dans certains secteurs. Dans ces conditions, l'activité vocale des mâles constitue l'indicateur le plus accessible pour estimer la densité d'une population sur un territoire donné.

La présence du petit-duc en Drôme étant acquise mais encore mal documentée, un protocole standardisé a été testé en 2025 afin d'évaluer la faisabilité d'un suivi à l'échelle de la Drôme et de l'Ardèche en 2026. L'objectif était de produire des données comparables entre elles dans le temps et l'espace, tout en limitant le dérangement des oiseaux.

Les prospections se sont déroulées en mai, où la majorité des individus ont regagné leur site de reproduction et qui correspond à une activité vocale intense des mâles. La repasse, invasive, n'a été employée qu'en l'absence de contact spontané et immédiatement stoppée dès la première réponse.

Cinq communes — Aouste-sur-Sye, Beaufort-sur-Gervanne, Crest, Grane et Montéléger — ont participé à cette première expérimentation grâce à la mobilisation de seize bénévoles et au soutien de Clément Chauvet (Chef de projet à la LPO AuRA de Drôme-Ardèche). Un maillage de points d'écoute espacés d'environ 500 mètres a été mis en place sur chaque commune, chaque point devant faire l'objet d'un unique passage de cinq minutes organisées comme suit :

- une minute d'écoute passive,
- deux minutes de repasse en cas d'absence de contact initial,
- deux minutes d'écoute supplémentaires.

	Point d'écoute	Données protocole récoltées	Contacts enregistrés
Aouste-sur-Sye	50	17	9
Beaufort-sur-Gervanne	28	37	11
Crest	81	92	26
Grane	85	78	11
Montéléger	41	17	1
<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>241</b>	<b>58</b>



Petit-duc scops © Thibaut Lacombe

Les données ont été saisies via NaturaList ou Faune-France, via l'emploi d'un code étude.

Si une lecture rapide pourrait laisser penser que 84,5% des points ont été réalisés, ce chiffre doit être nuancé. Crest et Beaufort présentent un nombre de données supérieur aux points initialement prévus, tandis qu'Aouste et Montéléger affichent un ratio inférieur à 50%. L'analyse repose donc principalement sur Beaufort, Crest et Grane, où près de 92% des points ont été couverts.

L'estimation des densités nécessite une lecture prudente. À Crest, les 26 contacts positifs ne correspondent probablement pas à autant d'individus distincts : plusieurs détections très proches suggérant des multi-comptages d'un même mâle entendu depuis différents points. Le protocole visait en effet à approximer la position des individus plutôt qu'à rattacher automatiquement chaque chant au point d'écoute.

Les densités obtenues sont ainsi estimées à 0,73 mâle chanteur/km<sup>2</sup> à Crest, 1,05 à Beaufort et 0,22 à Grane, où le couvert forestier, plus important, influe sans doute sur la répartition de l'espèce sur la commune.

Les données cartographiques permettent également de comparer le protocole avec l'historique des données opportunistes recueillies entre 2009 et 2024 (en bleu) et celles de 2025 (en jaune).

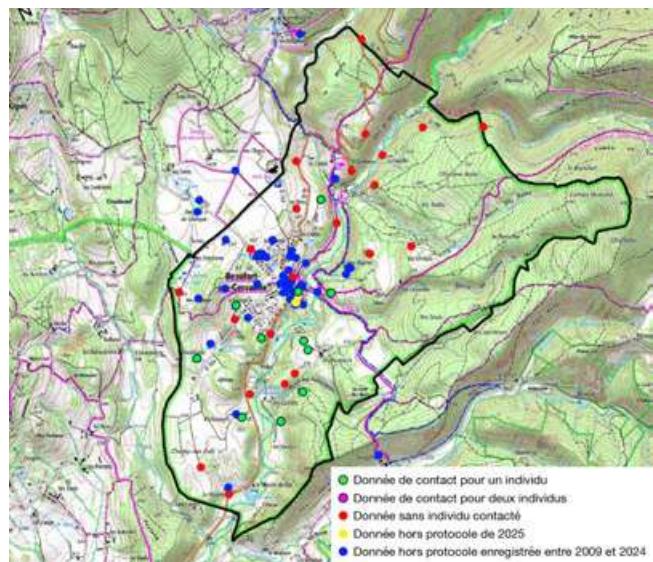
Ces données ponctuelles se concentrent presque exclusivement dans les secteurs urbanisés, où la densité d'habitants est la plus forte, quand le protocole met en lumière des zones avec peu ou pas de contact depuis quinze ans, révélant l'existence de secteurs sous-prospectés. Ceci s'explique par la diminution du nombre d'observateurs hors des centres bourgs combiné aux mœurs nocturnes de l'espèce. Pourtant, un nombre significatif d'individus y est détecté.

Ce phénomène est particulièrement marqué à Grane. Si certains secteurs confirment une présence historique connue, la majorité des contacts positifs proviennent de zones dépourvues de données antérieures. De manière notable, le protocole y a généré davantage de contacts que l'ensemble des données opportunistes depuis 2009, soulignant une commune très sous-prospectée, d'autant qu'aucun signal opportuniste n'a été enregistré en 2025.

Enfin, il convient de rappeler que les données ponctuelles comportent un risque élevé de multi-comptage. À Beaufort, par exemple, trois contacts opportunistes ont été notés en 2025, tous suffisamment proches pour correspondre très probablement à un même individu, tandis que le protocole permet d'estimer la présence d'au moins dix mâles chanteurs sur l'ensemble de la commune.

Malgré ses limites, le protocole de 2025 met ainsi en évidence la présence du petit-duc dans des secteurs jusque-là peu explorés et confirme l'intérêt d'une approche reproductible et standardisée pour obtenir une vision plus complète de sa répartition et de ses habitats.

Ces premiers résultats invitent cette année à étendre le suivi à l'ensemble de la Drôme et de l'Ardèche, territoires marqués par des disparités de paysages, de climat et d'habitats. Des données robustes et comparables seront indispensables pour mieux comprendre la dynamique des populations dans un contexte de dérèglement climatique. ■



En 2026, alors que le petit-duc scops devient l'espèce de l'année, nous invitons toutes les personnes motivées à rejoindre le programme et à contribuer à ce suivi nocturne essentiel. Votre participation sera déterminante pour améliorer les connaissances et renforcer la protection de ce petit rapace encore trop discret !

Petit-duc scops © Thibaut Lacombe



## 2025 : UNE ANNÉE MARQUANTE POUR LA DYNAMIQUE DE POPULATION DU BUSARD CENDRÉ EN ARDÈCHE

Thomas Chateigner, Chargé d'études Agriculture & Biodiversité à la LPO de Drôme-Ardèche

De mi-avril à mi-août, les bénévoles et salariés de la LPO de Drôme-Ardèche surveillent les plateaux des monts d'Ardèche pour repérer et protéger les busards cendrés, en étroite collaboration avec les éleveuses et éleveurs locaux.

En 2025, la campagne de suivi et de protection du busard cendré s'achève sur un bilan particulièrement encourageant. Lors de leurs observations, l'équipe de la LPO de Drôme-Ardèche et ses bénévoles ont recensé 24 couples sur le département de l'Ardèche.

Le secteur du Plateau ardéchois, où se concentre la majorité du suivi en lien direct avec les agricultrices et agriculteurs, accueille en 2025 18 couples nicheurs (contre 9 en 2023 et 12 en 2024). Ce territoire de prairies naturelles de moyenne montagne, tourbières et friches humides, situé entre 1000 et 1400 m d'altitude, constitue l'un des derniers ensembles d'habitats relictuels du busard cendré.



Nichée de 6 poussins © Thomas Chateigner



Protection d'un nid avec cage rigide © Thomas Chateigner

Sur ce secteur encore relativement préservé, tous les couples ont installé leurs nids dans des prés de fauche ou des zones humides, milieux encore largement privilégiés par l'espèce. Les 6 autres couples se sont installés dans les landes sèches du Nord-Ardèche et des Boutières : mosaïque de genêts, prunelliers et ronciers.

Avec 44 jeunes à l'envol dont 37 poussins protégés, il s'agit du meilleur résultat observé depuis vingt ans de suivi sur ce secteur ! Une saison exceptionnelle donc !

Nous avons poursuivi l'expérimentation des cages à parois rigides, qui permet de réduire le temps d'intervention au nid tout en limitant la manipulation directe des oiseaux et donc le dérangement.

Trois nouvelles cages ont été construites cette année grâce à l'aide précieuse des bénévoles et des stagiaires, renforçant ainsi notre matériel et notre réactivité sur le terrain.

Ce dispositif apporte une grande polyvalence lors des protections, en s'adaptant à la densité de la végétation, aux touradons et aux contraintes propres à chaque site.

Fait marquant de la saison, une femelle a réalisé une ponte exceptionnelle de 7 œufs, donnant naissance à 6 poussins. Cet événement rare illustre le potentiel de reproduction du busard cendré lorsque les conditions de reproduction sont favorables, ici principalement liées à une forte disponibilité et abondance de ressources alimentaires (campagnols) sur ce site.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les agricultrices, agriculteurs et propriétaires de parcelles qui ont ouvert l'accès à leurs terres et ont collaboré activement à la protection des nids de busard cendré.

Un grand merci également aux stagiaires et bénévoles 2025 pour leur investissement et réactivité sur le terrain: Noé Steenput, Leny Mattei, Amandine Costa, Marinette Lepage, Faustine Jost, Mathis Cellier, Roland Dallard, Marie-Paule Astier, Danielle Legros, Chloé Galland, Vivian Buscaglia, Michel Wrzosek, Lydie et Pascal Dubois, Danielle Hervois. ■

#### — Suivi 2025 du râle des genêts

Les soirées d'écoute réalisées avec les bénévoles en 2025 ont permis de recenser 10 mâles chanteurs de râle des genêts sur le plateau ardéchois. Onze hectares de retards de fauche ont été conventionné avec quatre agriculteurs volontaires. Les individus ont été localisés dans des zones humides non exploitées en bordure de prairies de fauche, au sein de prairies naturelles, ainsi que dans des tourbières. Au total, 22 mâles ont été contactés en 2025 en Haute-Loire et en Ardèche sur les plateaux du Mézenc, du Gerbier et du Devès.



Protection d'un nid avec cage-traineau © A.Costa



Habitat du râle des genêts sur la plateau ardéchois © Thomas Chateigner

## BASE JUMP ET ZONES DE QUIÉTUDE : QUAND LES PRATIQUES SPORTIVES PERTURBENT LA REPRODUCTION DES RAPACES

Michel Mure, Chef de projets LIFE SafeLines4Birds, PNA Aigle de Bonelli en AuRA, Comité Régional Avifaune et Biodiversité AuRA de la LPO de Drôme-Ardèche



**Le 9 mai 2025, lors du suivi de nid des aigles de Bonelli de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche (RNNGA), la femelle est debout sur l'aire, concentrée sur le versant opposé. Elle se tourne un court instant à l'intérieur de la cavité vers l'aiglon et de nouveau scrute avec insistance, puis s'en va d'un vol direct, glissant et disparaît derrière une crête.**

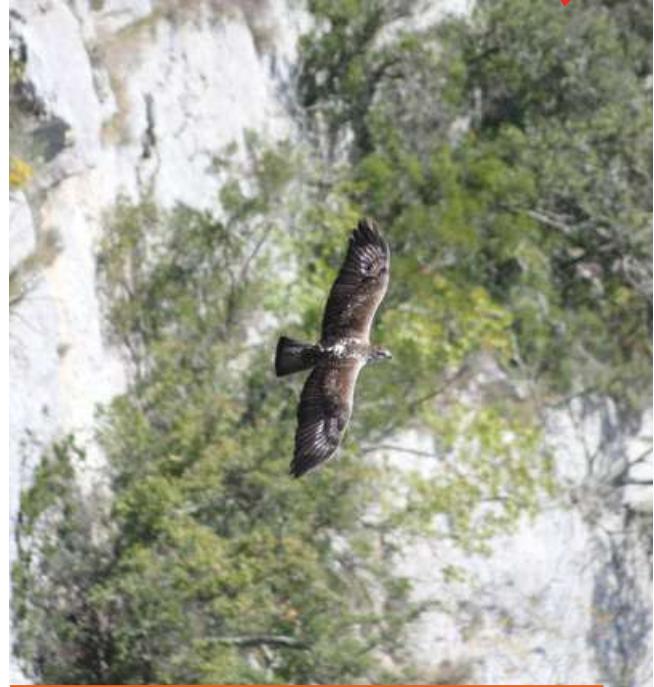
Alors que nous pensons qu'elle a détecté une proie, très vite nous apercevons trois personnes sur la crête en vis-à-vis. Il s'agit de pratiquants de base jump qui en une quinzaine de minutes réalisent leur saut l'un après l'autre. Les sauts d'une hauteur de 110 mètres durent quelques secondes mais provoquent une détonation à chaque ouverture du parachute.

Nous restons en poste pour suivre le comportement du jeune âgé d'un peu moins de trente jours et qui ne montre aucun signe apparent d'inquiétude. Plus tard nous tentons de rejoindre les parachutistes en vain. Nous retournons au poste d'observation pour constater que l'aiglon est couché dans l'aire et qu'aucun adulte n'est au nid.

La même scène est vue par un naturaliste bénévole. Le conservateur de la Réserve rencontre le lendemain les parachutistes sur un autre site. Les échanges plutôt sereins permettent de comprendre qu'ils sont cinq sauteurs avec l'intention de réaliser d'autres sauts dans les gorges. À la fin de la discussion, ils conviennent d'arrêter leur programme de sauts dans la Réserve Naturelle.

L'observation de pratiquants de base jump n'est pas une première dans la RNNGA et est de plus en plus fréquente. Ceci alors que des recommandations explicites ont été communiquées auprès du webmaster du topo national de base jump.

De plus, des panneaux matérialisant les limites de la RNNGA sont présents sur les accès des spots de sauts. Il semble que les sauteurs n'avaient pas conscience de l'importance des enjeux espèces sur les sites et n'avaient pas évalué à leur juste valeur les recommandations du topo.



Aigle de Bonelli (Gorges de l'Ardèche) © Vincent Palomarès

Le développement, parfois anarchique, de ces nouvelles pratiques sportives de plein air pose de réels problèmes de gestion des espaces naturels et conservation des espèces. Au sein de la RNNGA, de nouveaux panneaux d'information affectés aux Zones de Quiétude Espèces (ZQ) ont été installés en septembre 2025. De même, dans le cadre de la révision de la réglementation des sports de nature dans la RNNGA, ces nouvelles pratiques seront listées.

Nous remercions les bénévoles, les volontaires grimpeurs et nos partenaires techniques (SGGA, CD07, EPTBA) qui nous ont permis de réaliser le suivi des couples et le baguage des aiglons ainsi que les naturalistes de passage qui ont saisi leurs observations sur Faune France. ■



Aigle de Bonelli (Gorges de l'Ardèche) © Vincent Palomarès



Aigle de Bonelli © Nicolas Bazin

# La LPO en Isère

## « PLUS DE NATURE DANS MON QUARTIER » EN ISÈRE

Mathis Richard, Chargé de mission sensibilisation à l'environnement et Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère



« Plus de Nature dans mon Quartier » est un programme de la LPO destiné à favoriser la nature dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Nous commençons à le déployer en Isère !

Sa particularité ? Proposer aux citoyens d'agir en faveur de la biodiversité à travers des chantiers collectifs, en passant par l'acquisition d'une base de connaissances naturalistes, puis l'appropriation des projets pour un suivi dans le temps. Les actions sont pilotées par un animateur LPO en lien avec les acteurs du quartier tels que les habitants, les écoles, les collectivités, les bailleurs sociaux et les associations.

La nature en milieu urbain est d'autant plus importante qu'elle est source de bien-être : vivre à proximité d'un espace végétalisé réduit la prévalence de nombreuses maladies : -23% d'asthme, -31% de troubles d'anxiété, -25% de dépressions ! Par ailleurs, elle fournit aux êtres humains des services indispensables et gratuits, comme une eau de qualité, la régulation des précipitations, la réduction des îlots de chaleur urbains ou encore une meilleure qualité de l'air.

Notre équipe animation déploie actuellement ce programme sur le quartier des îles de Mars / Olympiades à Pont-de-Claix.

En partenariat avec les acteurs locaux tels que les centres sociaux, l'AFPA, les Compagnons bâtisseurs, les écoles, les centres de loisirs, les collèges ou encore le service espaces verts de la Ville, la LPO mène des actions de sensibilisation pour permettre aux habitants de mieux connaître et apprécier la biodiversité qui les entoure. Un aménagement en faveur de la nature est prévu dans le quartier.



Animation à Pont-de-Claix © LPO AuRA



Le 4 octobre dernier, à l'occasion de la « Déchetterie mobile » — un événement annuel du quartier — la LPO a rencontré les habitants pour la première fois. Deux salariés étaient présents sur un stand pour présenter le programme et initier petits et grands à l'observation des oiseaux. Une vingtaine de personnes sont venues leur rendre visite sur la matinée. Un petit jeu de piste leur a été proposé pour apprendre à reconnaître quelques oiseaux du quartier et un questionnaire a été soumis aux personnes volontaires pour savoir quelle était leur vision de la nature. ■

## STÉPHANIE LIANDRAT : UNE MARAÎCHÈRE ENGAGÉE POUR LE VIVANT EN ISÈRE

 Jérôme Jouvet, Bénévole LPO en Isère, membre du groupe Agriculture et Biodiversité



Stéphanie Liandrat avec son cheval de trait

**À Pressins, Stéphanie Liandrat redonne vie aux terres familiales grâce au maraîchage bio, créant un refuge pour la biodiversité malgré les défis économiques et climatiques.**

En ce matin de novembre ensoleillé, la campagne dauphinoise a des airs de printemps. Sous les serres, les oignons poussent à trop vive allure. Au dehors, les champs fleurissent et les arbustes débourent. La faute à un thermomètre anormalement élevé pour la saison.

**Si certains nient l'évidence ou refusent le changement, il est aussi des actrices et acteurs qui se battent pour préserver ce qui fait la richesse de ces paysages. Stéphanie est de celles-là.**

Nous nous asseyons au soleil pour échanger, sous l'ancienne étable qu'elle connaît bien. Cette ferme où elle a installé son exploitation des Prés SymBioz, c'est celle de sa famille. En témoigne le vieux poirier dans la cour, planté par son arrière-arrière-grand-père, et toujours visité par quelques passereaux. En 2013, lorsque son père raccroche du métier d'exploitant laitier, ses prairies sont laissées à un autre agriculteur qui y fait pousser d'interminables rangs de maïs. Les champs changent, et c'est tout l'équilibre local qui bascule. Les papillons semblent avoir quitté les jardins du voisinage. Les insectes se font rares, et ceux qui s'en nourrissent sont à la diète, les oiseaux en tête de liste.

L'histoire aurait pu en rester là. Mais Stéphanie ne peut se résoudre à voir disparaître cette vie foisonnante qu'elle a connue enfant autour de la ferme. Douze années auront suffi pour vider de tout son sens son premier métier d'ingénierie dans l'industrie pharmaceutique. Elle décide de reprendre les terres familiales pour se lancer dans le maraîchage bio.

Accompagnée de Rox et Indja, ses deux chevaux de trait comtois, et du soutien solide de sa famille, Stéphanie pense chaque parcelle de son exploitation avec la préservation du vivant comme ligne directrice : des perchoirs à rapaces pour les inviter à venir réguler les rongeurs, de grandes prairies fleuries pour fournir un paillage précieux à ses cultures, tout en nourrissant le sol et les polliniseurs, deux serres qui ne tardent pas à devenir le terrain de chasse favori des hirondelles en été.

Difficile de douter de sa motivation à préserver le vivant lorsqu'on l'entend s'émerveiller de son retour rapide sur la ferme. Là où la culture du maïs n'avait laissé que quelques vers de terre, il était devenu impossible d'en recenser le nombre tant ils foisonnaient l'année suivante. Rougequeue noir, bergeronnette, huppe fasciée, milan royal, héron cendré, faucons, busards... Elle cite avec une certaine fierté le nom de tous ceux qui ont pris leurs quartiers sur la ferme. Certaines identifications lui échappent, mais le nombre et la diversité ne laissent aucun doute.

Si ses 70 heures hebdomadaires passées à produire ses légumes ne lui laissent que peu de temps, la maraîchère s'est prise au jeu d'observer les petits habitants de ses champs. Elle s'est même découvert une passion pour les araignées, dont l'argiope frelon est une fière représentante au milieu de ses plants. L'entendre énumérer ces rencontres, en égrainant la liste des bénéfices qu'elle en tire pour ses cultures, donne le sentiment d'un équilibre parfait entre l'humain et la nature.

Et pourtant le compte n'y est pas. Si faune et flore s'épanouissent, la paysanne, elle, peine à joindre les deux bouts. S'il est clair pour Stéphanie que ses terres doivent rester aussi riches qu'elles le sont aujourd'hui quoi qu'il arrive, son avenir de paysanne lui paraît incertain. Les ventes sont souvent irrégulières, même lorsque les prix s'alignent sur ceux des supermarchés. Beaucoup ne semblent pas voir qu'acheter un poireau chez elle n'est pas qu'un gage de qualité gustative. C'est aussi soutenir le local, la santé publique, la biodiversité et la résilience du territoire dans son ensemble.

Lorsque les subventions peuvent représenter jusqu'à un tiers des revenus, il faut rester en alerte sur les réglementations hasardeuses en constante évolution. D'autant que le vent ne semble pas souffler dans le bon sens ces derniers temps. Il faut chercher activement quelques nuances de vert dans une PAC dont on ne sait ce qu'elle sera après 2027. L'ombre du Mercosur plane également au-dessus des rangées de légumes, avec la crainte de prix toujours plus bas. Stéphanie se raccroche aux élections municipales qui pourraient peut-être localement acter un tournant.

Alors quand une harde de sangliers détruit le fruit de son travail, la maraîchère s'interroge sur le futur. Pourtant elle rêve de nouveaux aménagements : la restauration d'un bâti traditionnel en pisé pour accueillir la faune ? Une mare, un jour peut-être ? Un verger pour une culture en jardin-forêt ?



Exploitation de Stéphanie Liandrat © Jérôme Jouvet



Stéphanie Liandrat

Sa rencontre avec le groupe Agriculture et Biodiversité de la LPO de l'Isère est une belle opportunité pour elle de trouver le temps et la main d'œuvre nécessaires à faire vivre ses projets. Familière des actions de la LPO depuis son enfance avec la découverte fortuite des fous de Bassan lors de vacances à Perros-Guirec, réseaux sociaux et bouche à oreille paysan lui portent l'écho des actions de l'association. Pas en seule faveur de nos compagnons des cieux, mais aussi parfois tournées vers le monde agricole.

Le premier contact est établi pour l'organisation d'un chantier d'entretien de haie champêtre. S'en suit rapidement un inventaire pour établir l'Indice de Potentialité Ecologique de l'exploitation grâce au soutien d'une stagiaire LPO. Stéphanie, avec son passé de scientifique, suit attentivement la démarche et trépigne d'en connaître les résultats. Cet automne devrait suivre l'installation de nichoirs pour les chouettes chevêches et effraies. Le suivi naturaliste de ses haies est lui aussi acté pour les années à venir, promesse d'un partenariat au long cours pour l'aider dans son combat pour le vivant.

S'engager aux côtés de nos paysans, c'est s'engager pour un changement en faveur de la biodiversité. La LPO l'a bien compris et n'attend que le renfort de bras toujours plus nombreux pour continuer à accompagner Stéphanie et bien d'autres dans cette transition vers le meilleur. Alors amis ornithos : à vos paniers pour la biodiversité ! ■

✉ Catherine Giraud, Présidente territoriale de la LPO de l'Isère et Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

**La chevêche d'Athéna, l'hirondelle rustique et le papillon collier de corail illustrent les enjeux d'une agriculture durable favorisant biodiversité et équilibres naturels.**

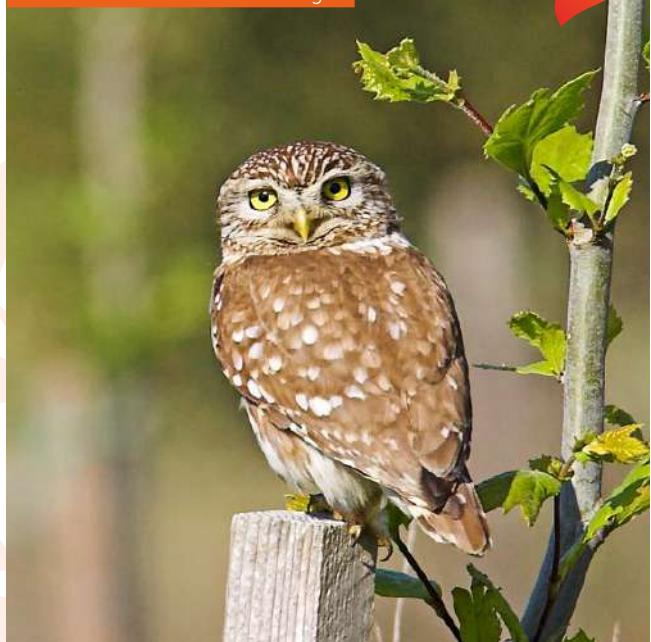
## — La chevêche d'Athéna

La chevêche d'Athéna est un rapace nocturne souvent présent dans les paysages agricoles. Elle joue un rôle essentiel dans la régulation des populations de petits rongeurs, comme les campagnols, qui peuvent causer des dégâts importants aux cultures. En favorisant la présence d'arbres isolés, de haies et de bosquets, les pratiques agricoles durables offrent des lieux de nidification et de chasse à la chevêche. **Sa présence permet de limiter l'usage des pesticides, contribuant ainsi à une agriculture plus respectueuse de l'environnement.**

## — L'hirondelle rustique

L'hirondelle rustique est une espèce emblématique des zones rurales. Pour se nourrir, elle dépend des insectes volants, nombreux dans les milieux agricoles où l'élevage se maintient. Sa présence indique souvent un environnement sain avec peu de pesticides. En construisant son nid dans

Chevêche d'Athéna © Alain Gagne



Hirondelles rustiques © Jérôme Jouvet



les granges ou les étables des fermes, l'hirondelle rustique profite des infrastructures humaines tout en aidant à contrôler naturellement les populations d'insectes nuisibles aux cultures. **En favorisant la diversité des habitats et en limitant les traitements chimiques, l'agriculture peut ainsi être bénéfique à la présence de cette espèce emblématique des territoires ruraux.**

## — Le papillon collier de corail

Le papillon collier de corail est un indicateur précieux de la qualité des prairies et des jachères en milieu agricole. Ses chenilles se nourrissent de plantes spécifiques comme la coronille, souvent présente dans les espaces agricoles peu intensifs. Les pratiques agricoles respectueuses telles que le maintien de zones enherbées, de bordures fleuries ou de cultures diversifiées, favorisent la survie de cette espèce fragile. **Le papillon collier de corail témoigne ainsi de la biodiversité et de la santé écologique des territoires agricoles.** ■

Collier de corail © Zeynel Cebeci



# La LPO dans la Loire

## IMPACT DU PHOTOVOLTAÏQUE : PLAIDOYER POUR LES FRICHES

Emmanuel Véricel, Chargé de mission à la LPO de la Loire

**Les installations de production d'énergies renouvelables peuvent avoir un impact très néfaste sur la biodiversité. Il convient donc d'en préserver les surfaces encore non artificialisées et notamment les friches.**

Dans le contexte actuel, les énergies renouvelables font sens mais cela ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité. Le développement des panneaux photovoltaïques sur les toitures doit être privilégié, tout en restant vigilant quant à la taille des bâtiments neufs équipés de toitures photovoltaïques.

Les surfaces non artificialisées doivent être protégées, qu'elles soient productives (agricoles, forestières) ou non (friches, landes, zones humides...). La préservation des sols, du régime d'écoulement de l'eau, de son infiltration et le maintien de leurs végétations doivent être une priorité dans un contexte de changement climatique. Ces surfaces accueillent des espèces qui jouent un rôle dans le complexe équilibre des écosystèmes et les espaces agricoles, qui sont des écosystèmes simplifiés à vocation de production alimentaire, sont en fait très dépendants de la qualité de l'ensemble des écosystèmes voisins.

Les installations d'énergies renouvelables solaires, y compris agri-voltaïques, ne doivent donc pas porter atteinte aux écosystèmes en raison des liens étroits que ces derniers jouent en faveur de l'agriculture et de l'enjeu de souveraineté alimentaire (fertilisation et structuration des sols, pollinisation, auxiliaires, cadre de vie et de travail des agriculteurs...). De ce fait, il est indispensable de ne pas impacter les espaces agricoles et naturels présents dans le département de la Loire. Cela signifie que tout projet agri-voltaïque ne doit pas entraîner une modification majeure de la structure de la végétation (notion d'habitat) et des cortèges d'espèces



Friche à busards © Bertrand Tranchand

associées (faune et flore) sur les parcelles concernées. Il n'est ainsi pas souhaitable de voir des installations agri-voltaïques sur les terres irriguées, irrigables, drainées, ou intégrées dans un périmètre de protection des espaces naturels et agricoles (PAEN) ou zone agricole protégée (ZAP).

L'impact sur la fonctionnalité des corridors écologiques et notamment la trame verte (bocage, bosquets...) mais également la trame de milieux ouverts non agricoles, devra être pris en compte pour l'évaluation de chaque projet. Car il est primordial de conserver ces trames accueillant des espèces mais permettant également leurs déplacements, et donc le bon fonctionnement des populations.

Afin de préserver ces espaces considérés souvent comme non productifs, la LPO de la Loire signe des conventions de gestion sur des friches et en assure les travaux d'entretien pour maintenir le milieu ouvert. Elle y réalise aussi un suivi des espèces telles que le busard (lire aussi page III). ■



Jeune busard tout juste sorti de la volière-taquet © LPO AuRA

Virginie François, Chargée de mission animation à la LPO de la Loire



Réduction de l'éclairage nocturne © Clarisse Novel

Pour limiter l'impact de la pollution lumineuse d'origine humaine sur la biodiversité, il existe une solution : la mise en place de « trames noires », se superposant si possible aux corridors biologiques déjà répertoriés.

Pour la deuxième année consécutive, la LPO a animé, mi-octobre, une sortie à l'occasion du « Jour de la Nuit<sup>1</sup> » pour mettre en valeur la biodiversité nocturne du parc de Montaud et sensibiliser le grand public à la question de la trame noire sur la Ville de Saint-Étienne.

Munis de leur lampe rouge pour attendre la tombée de la nuit au « Crêt des 6 soleils », dominant toute la cité stéphanoise, la vingtaine de participants était prête à découvrir les espèces nocturnes qui fréquentent ce vaste parc urbain collinaire. Au programme : balade, jeux pour petits et grands, écoute et observation des habitants de la nuit ; le but étant qu'à l'issue de cette soirée, chauves-souris, rapaces, hérissons... n'aient plus de secrets pour les participants.

Aujourd'hui, les enjeux sur l'extinction des lumières en ville sont majeurs. En effet, la pollution lumineuse représente un facteur de pression important pour la petite faune sauvage, contribuant à la perte de l'habitat, à la fragmentation du territoire pour les espèces et à la modification de leur cycle de vie.

Sur le territoire du bassin stéphanois, il existe cinq grands corridors écologiques d'enjeu régional :

- des Gorges de la Loire au massif du Pilat : le corridor d'Unieux,
- des Monts du Lyonnais aux Gorges de la Loire : le corridor de La Fouillouse et celui de Saint-Genest-Lerpt,
- des Monts du Lyonnais au Massif du Pilat : le corridor de Saint-Jean-Bonnefonds et celui de Tartaras.

Ainsi, l'objectif de la trame noire est de maintenir ou de restaurer un corridor naturel sur lequel l'éclairage artificiel nocturne est réduit et adapté pour limiter ses impacts sur la nature et l'être humain.

Au niveau international, Dark-Sky Association (IDA) attribue le label « Réserves internationales de ciel étoilé » (RICE) pour des territoires ayant un ciel nocturne exceptionnel associé à la mise en place de mesures de protection. En 2025, il existe 22 RICE. Parmi elles, sept sont localisées en France dont une seule en Auvergne Rhône-Alpes : le Parc naturel régional du Vercors. ■

<sup>1</sup> Cette manifestation nationale de sensibilisation du grand public à la pollution lumineuse a connu en 2025 sa 17<sup>ème</sup> édition, marquée par plus de 400 événements, animations et parfois extinctions des éclairages extérieurs.

## 8000 M<sup>2</sup> DE LANDES À BUSARDS ACCHETÉS À GENILAC PAR LA LPO AURA

 Pascale Billard, Présidente territoriale de la LPO de la Loire

**Afin de réduire l'impact de l'agriculture sur ces rapaces protégés, la LPO est devenue en 2025 propriétaire de terrains favorables à l'espèce dans la vallée du Gier. Les busards cendrés y seront désormais chez eux.**

Depuis de nombreuses années, la LPO AuRA dans la Loire mène des actions de suivi et de protection de la nidification des busards et en particulier du busard cendré.

Cette espèce niche au sol dans les landes et friches, mais faute d'espaces maintenus en bon état de conservation, elle s'installe de plus en plus souvent dans des prairies de fauche et des champs de céréales, au risque d'être détruite par les engins agricoles.

Chaque printemps, bénévoles, salarié-e-s, stagiaires et volontaires en service civique de la LPO recherchent donc les couples et protègent les nids repérés dans les parcelles cultivées<sup>1</sup>.

En 2024, Saint-Étienne Métropole a initié un partenariat avec la LPO et la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) afin de protéger des sites à busards dans le Jarez où se reproduisent chaque printemps 12 à 15 couples.

Grâce à la collaboration de la SAFER qui nous permet d'entrer en contact avec les propriétaires, des conventions ont pu être signées avec certains d'entre eux, permettant de protéger une quinzaine d'hectares. Des chantiers de restauration et d'entretien ont ensuite été réalisés par nos bénévoles pour maintenir ces sites favorables à la reproduction de cette espèce protégée.

Le propriétaire d'un site situé dans la commune de Genilac ayant décidé de se séparer de 8000m<sup>2</sup> de parcelles contigües, a signé un compromis de vente avec la SAFER. Et tout naturellement, la LPO AuRA s'est positionnée pour acheter ces terrains dans lesquels nichent plusieurs couples de busards cendrés. Notre dossier a été retenu et, le 24 novembre dernier, cette vente a pu être officiellement signée. Elle est intégralement financée par l'appel à dons lancé, à l'origine, pour l'achat d'un tunnel favorable aux chauves-souris dans le Rhône qui a dépassé l'objectif de 20 000 €. Les sommes supplémentaires ont été orientées vers l'achat et la gestion des landes à busards. Nous remercions tous les généreux donateurs qui nous permettent ainsi de mener à bien nos actions de protection.

La LPO AuRA candidate ainsi de plus en plus pour acquérir du foncier quand une opportunité se présente pour préserver des espaces favorables à des espèces protégées (oiseaux, chauves-souris...). Car rien de mieux qu'être propriétaire d'un lieu pour en assurer une protection maximale. ■

<sup>1</sup>Lorsque la protection du nid est impossible sur le site, les œufs sont récupérés, mis en couveuse chez un bénévole, puis les poussins sont emportés au centre de soins LPO de Clermont-Ferrand pour y être élevés jusqu'à ce qu'ils soient proches de l'envol. Ils sont alors ramenés dans la Loire et placés dans un « taquet », grande volière installée dans un lieu favorable à l'espèce dans les coteaux du Jarez. Quand les jeunes oiseaux ont pris leur envol, un apport de nourriture est encore continué jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes. En 2025, trois jeunes busards ont bénéficié de ce dispositif dans la Loire.



Au centre de l'image, les parcelles de landes acquises à Génilac © Bertrand Tranchand

## L'ÉLANION BLANC, NOUVEAU NICHEUR DANS LE FOREZ EN 2025

Antony Faure, Adhérent LPO dans la Loire

La nidification et la reproduction réussie de plusieurs couples de ce superbe petit rapace à l'été 2025 dans la Loire marquent l'arrivée d'un nouveau venu dans notre avifaune nicheuse. Un événement attendu en raison de la forte expansion de l'espèce depuis le sud-ouest.

L'élanion blanc (*Elanus caeruleus*) est un magnifique petit rapace de plus en plus présent en France. Il s'agit d'une espèce nomade, spécialisée dans la chasse aux petits rongeurs. La sous-espèce *Caeruleus*<sup>1</sup> originale d'Afrique, est actuellement en forte progression en Europe (Kramp et al. 2020). Apparue dans le sud de l'Espagne au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle s'est ensuite installée dans le sud-ouest de la France dans les années 1990 (Géroudet 2000).

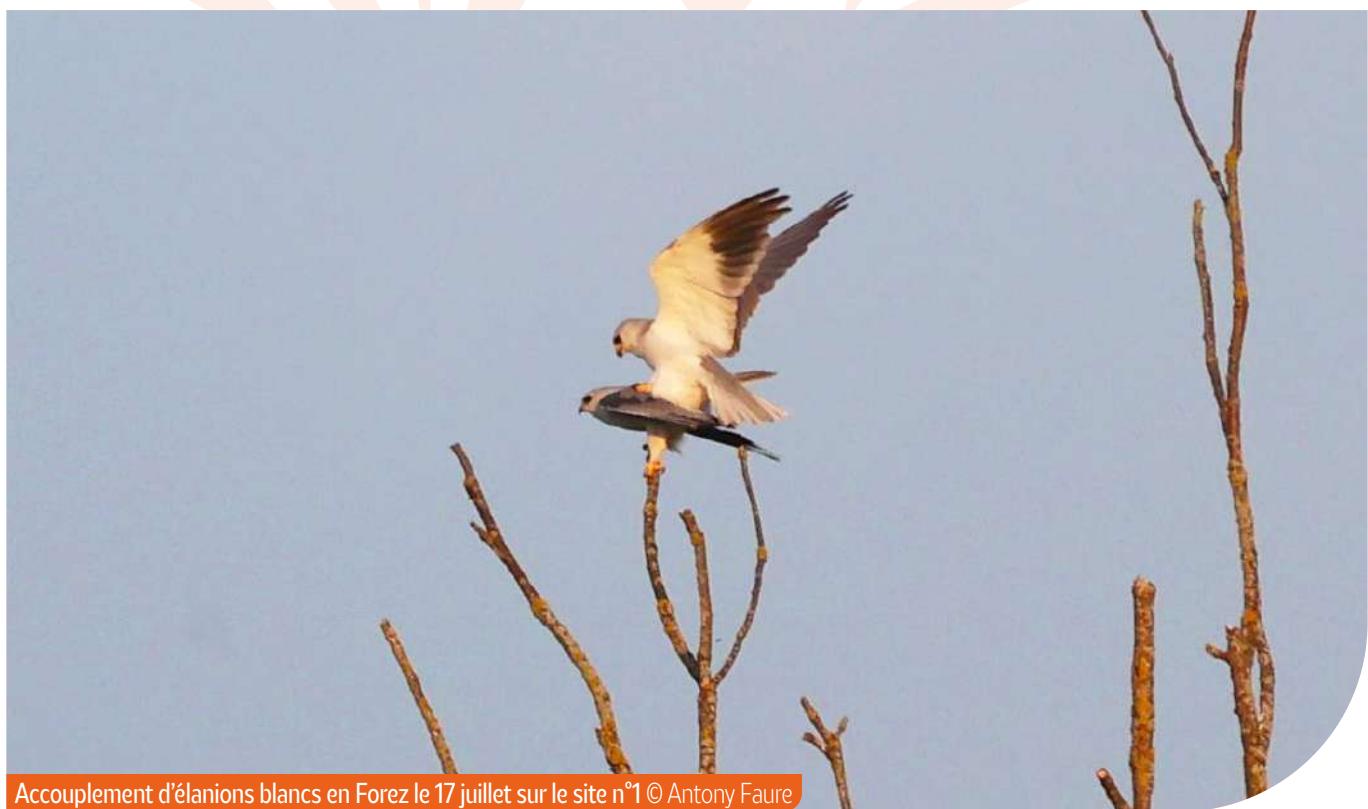
Après quelques nidifications ponctuelles plus au nord, la progression de l'espèce vers le nord a été spectaculaire ces dernières années, passant d'une centaine de couples localisés dans le sud-ouest à une estimation de plus de 1000 ces dernières années, avec des couples jusqu'en Normandie, mais aussi en Auvergne-Rhône-Alpes (Issa 2016, Dubois 2006).

Après une première mention ligérienne en 2006 (Reeber et al. 2008), l'espèce est progressivement devenue annuelle ces dernières années, mais aucun indice de nidification n'avait été noté jusqu'à cette année dans notre département.

Dans le Roannais, on note plusieurs mentions de deux oiseaux ensemble, dont une mention avec construction d'un nid mais ce dernier a été abandonné après quelques jours sans couvaison effective (source Faune-France.org).



L'élanion est un magnifique petit rapace blanc à l'iris rouge © Antony Faure



Accouplement d'élanions blancs en Forez le 17 juillet sur le site n°1 © Antony Faure



Sur le site n°2, présence simultanée d'un élanion adulte (à droite) et de deux juvéniles © Yoann Guillot

#### — Orage et préation par les pies

Le statut forézien de l'espèce a radicalement changé cette année avec la découverte d'un premier couple cantonné en juillet 2025 (site n°1)<sup>2</sup>. Ce couple a été découvert début juillet 2025 avec observation d'un accouplement et construction d'un nid en quelques jours. Les deux oiseaux défendaient activement le territoire contre les milans et faucons crécerelles locaux.

Après de nombreux accouplements et recharges de l'aire, le couple a commencé à couver début juillet et ce jusqu'au 13 août, date à laquelle un violent orage a malheureusement détruit le nid.

Mais des accouplements ont été à nouveau observés et le couple est resté visible régulièrement ensuite, défendant son territoire contre les nombreux corvidés locaux, sans qu'un nouveau nid ne soit localisé. Le couple était toujours présent dans ce secteur début novembre, mais ne montrait plus de signe de reproduction en cours.

Quelques jours après cette première découverte, un deuxième couple a été découvert non loin de là (site n°2), fréquentant déjà un nid ! Malheureusement, après observation de pies bavardes sur ce second site fin juillet, consommant probablement les œufs, ce deuxième couple a été observé moins régulièrement, un seul oiseau étant présent régulièrement et plus mobile.

Mais deux juvéniles volants accompagnant un adulte ont finalement été observés sur ce site début octobre. Le couple a donc probablement réussi une seconde nidification sur le secteur. ■

<sup>1</sup> Cet oiseau est aussi appelé parfois « élanion blanc », selon la dénomination officielle choisie par la Commission internationale des noms français des oiseaux en 1993, reprenant en cela le nom donné à l'espèce en 1787 par l'explorateur et ornithologue français François Levaillant. Mais cette appellation ancienne pouvant être source de confusion, on lui préfère en général aujourd'hui le nom « d'élanion blanc ». Quant au terme « caeruléus » de son nom scientifique, qui signifie « bleu » en latin, il fait référence à la couleur gris bleuté du dessus de ses ailes.

<sup>2</sup> Pour des raisons de discréction et afin d'éviter tout dérangement de cette rare et prestigieuse espèce, les lieux de reproduction ou de présence de ces oiseaux ne sont volontairement pas précisément mentionnés ici.



Couple d'élanions sur le site n°2 © Yoann Guillot

## SUIVI DE LA MIGRATION : 800 JOURS À BARAC !

Patrick Balluet, Délégué territorial de la LPO de la Loire

**En quatre décennies et à raison d'une vingtaine de jours chaque automne, Bernard Daurat est devenu le bénévole expert incontesté de l'observation de la migration des oiseaux dans la Loire.**

Si vos pas vous amènent au col de Baracuchet un jour d'octobre, vous avez de bonnes chances de l'y croiser. **L'observation de la migration des oiseaux depuis l'observatoire du col de Baracuchet dans les Monts du Forez, constitue en effet pour lui l'un des événements ornithologiques majeurs de l'année.** Un rendez-vous qu'il ne raterait sous aucun prétexte. Lui ? Bernard Daurat, bien sûr, l'un des piliers de l'ornithologie dans la Loire depuis... 40 ans, et même plus.

Alors une idée nous est venue l'autre jour : sachant que notre « ornitho » passe en moyenne chaque année une vingtaine de jours au col, du lever au coucher du soleil, multipliés par 40 années, cela nous fait... 800 jours ! Oui, vous avez bien lu, Bernard a passé 2,2 années complètes à Baracuchet à observer la migration d'automne des oiseaux ! Dès lors, inutile de vous préciser que lorsqu'il vous dit que « ça va passer » ou bien que « là, c'est cuit », vous pouvez le croire, c'est ce qu'on appelle « l'expérience ».

Un coup d'œil sur un vol qui arrive : « linottes ! » ou bien « erdier ! ». C'est le « jizz », c'est-à-dire l'impression – l'allure – que donne un oiseau ou un groupe d'oiseaux en vol. Un petit cri entendu ? « pinson du Nord ! » ou bien « chardo ! », le verdict tombe en une fraction de seconde.

Combien d'ornithos sont passés ici et ont pu entendre les conseils avisés de Bernard ? Combien en a-t-il formés à la reconnaissance visuelle ou auditive ? Cela, on ne le sait pas, on ne l'a pas noté. Des dizaines, plus de cent peut-être, qui sont ensuite allés ici ou là reproduire ces réflexes de migratologues.

Et si la saison 2025 est achevée, vous pouvez être sûrs qu'il sera encore là en 2026. Le succès du col, c'est lui. Notre insertion dans le tissu local c'est lui aussi, car tous les acteurs locaux le connaissent. Alors, pour ce travail de fond, accompli depuis tant d'années, je crois que nous pouvons toutes et tous ensemble dire : « Merci Bernard ! » ■

### — Baracuchet 2025, les résultats

Le mois d'octobre 2025 a finalement été un bon cru pour l'observation de la migration, malgré un démarrage un peu poussif. On a dénombré 2081 milans royaux, 309 grands cormorans et 127 grues cendrées pour les grandes espèces, complétés par 159 éperviers, 160 buses variables et 182 crécerelles. Côté pigeons, 52 800 ramiers ont pu être dénombrés, meilleure année depuis des lustres avec un 19 octobre spectaculaire. En revanche, les comptages demeurent faibles pour les alouettes (697 des champs et 265 lulus) mais aussi pour les grives (1184 draines et 142 musiciennes), 706 chardonnerets, 1678 tarins, 1091 grosbecs, 177 linottes, 8869 étourneaux, 132 pipits farlouses et 488 bergeronnettes grises ont également pu être dénombrés. Plus de détails sur le site internet Migration : [migration.net](http://migration.net) ▶



Bernard Daurat © Patrick Balluet

## TICHODROME ÉCHELETTE, LE VIRTUOSE DES FALAISES... ET DES BARRAGES

Joël Vial, Délégué territorial de la LPO de la Loire

Un oiseau très coloré arrive chaque hiver sur les murs des trois barrages construits à la Valla-en-Gier dans le Pilat. L'objectif affûté de Joël Vial a su capturer ses évolutions acrobatiques.

Cet oiseau insectivore, nicheur de haute altitude en France, descend à l'automne, des montagnes où il ne trouve plus sa nourriture en raison des conditions météo. Arpenteur des rochers et falaises, le tichodrome échelette s'accommode alors d'édifices les plus divers : murs des barrages, cheminées de briques, châteaux... Il n'est pas rare de le voir à terre pour chercher sa provende.



« L'oiseau-papillon » est un chasseur d'insectes au vol virtuose © Joël Vial

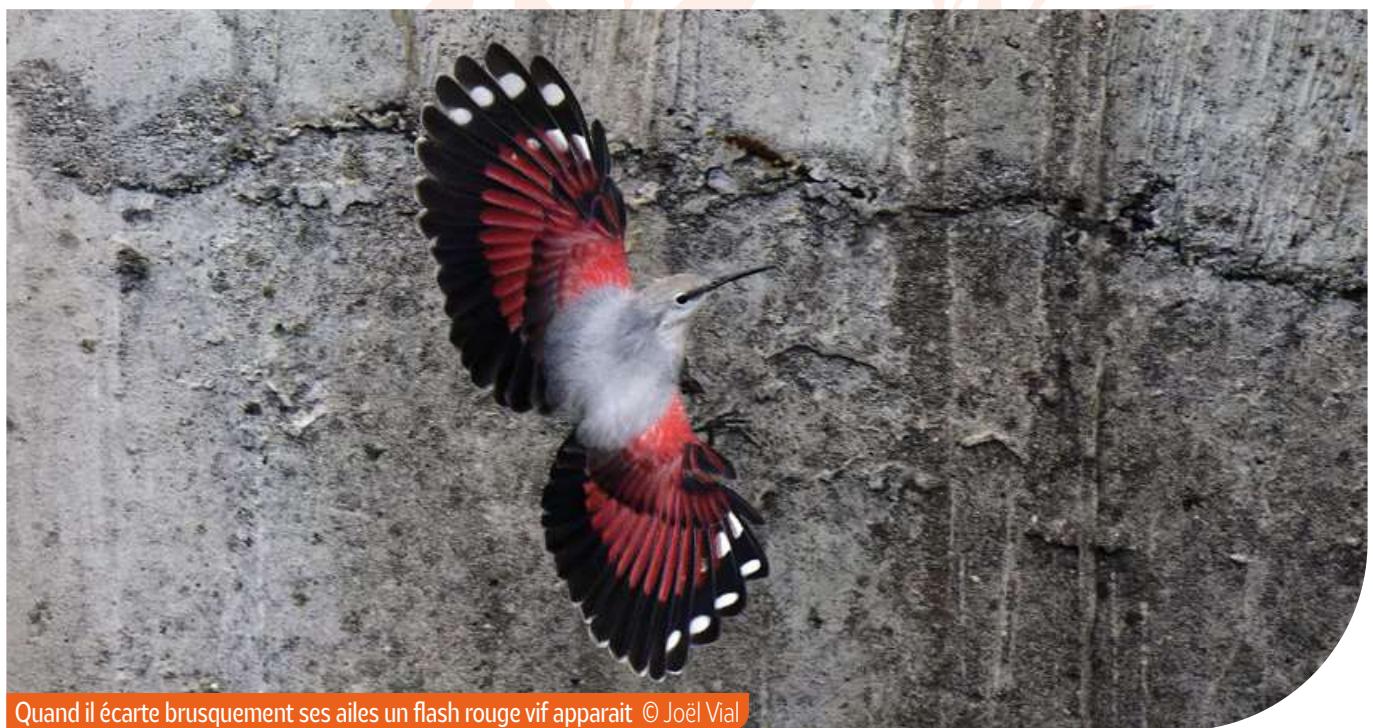


Tichodrome échelette avec une proie au barrage de Soulage © Joël Vial

Ce migrateur hivernal a pu se rencontrer en hiver jusqu'à l'océan, à Paris et même une fois outre Manche ! En Nord Pilat, on le contacte de fin octobre à mi-mars, puis il regagne ses quartiers d'été dans les Alpes ou les Pyrénées.

Il reste beaucoup à apprendre sur la biologie de l'espèce et récemment encore, les scientifiques hésitaient à le classer avec les grimpereaux ou avec les sittelles. Les progrès de la génétique aidant, il appartient en fait à un groupe indépendant proche des sittelles.

Lorsque vous le voyez évoluer sur une paroi ou un mur, cet oiseau virtuose et actif entrouvre ses ailes rouge vif de façon saccadée comme un tic irrépressible. Certains pensent que cela l'aide dans sa progression vers le haut, tandis que d'autres expliquent que cela lui sert à débusquer ses proies... Bon à savoir, la femelle possède un bec plus long que le mâle, tandis que celui-ci a la gorge et les joues noires. ■



Quand il écarte brusquement ses ailes un flash rouge vif apparaît © Joël Vial

## VIRGINIE FRANÇOIS, LA SEMEUSE D'ESPOIR

Propos recueillis par Elsa Francès, Déléguée territoriale de la LPO de la Loire et coordinatrice bénévole Refuges particuliers

**Avant son départ pour la Lorraine, sa région natale, Virginie François a gentiment accepté d'évoquer son parcours salarié et son engagement au sein de la LPO de la Loire pendant plus de 20 ans.**

« J'ai commencé avec une licence en biologie des organismes, une spécialisation en maîtrise de l'environnement et un stage au Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, qui a été pour moi, une expérience déterminante. J'ai aussi passé le BAFA et animé des colonies de vacances pendant 12 ans.

Par la suite, j'ai rejoint une association environnementale en PACA avant d'intégrer la LPO comme éducatrice nature. Rapidement, j'ai pris en charge la mission Refuges, qui était surtout destinée aux particuliers. Les communes pouvaient quand même devenir « refuges d'excellence » et mon premier projet fut le Parc de Montaud à Saint-Étienne.

À cette époque, il y avait les Rencontres Interrégionales des Refuges LPO (RIR). Elles duraient trois jours, dont un dédié aux scolaires avec une dizaine d'écoles. Nous organisions avec d'autres associations des conférences, des tables rondes, des visites et un spectacle.

En 2008, Allain Bougrain Dubourg est venu présenter la nouvelle formule du programme Refuges au château d'Andrézieux-Bouthéon. Celle-ci a modifié les rôles entre salariés et bénévoles : une bénévole, Véronique Guillaume s'est alors occupée des particuliers et moi des établissements et des collectivités...



Virginie en animation scolaire © LPO AuRA



Virginie François © Elsa Francès

Avec le temps, j'ai accumulé des exemples concrets sur lesquels m'appuyer et les formations LPO France, telles que la gestion différenciée, m'ont permis de me sentir légitime face aux techniciens et élus des communes. Chaque projet est complexe mais quand on aboutit, c'est une grande satisfaction...

Chaque saison, nous organisons des visites de Refuges thématiques : par exemple autour des mares, des nouveaux livres sur les jardins, etc. Ouvrir un Refuge me semble être une façon directe et concrète de faire découvrir le programme. On peut aussi décomplexer les gens en montrant des petits espaces, des espaces peu aboutis, etc. Généralement, je vais chercher la personne là où elle en est. Si dans son imaginaire, la tondeuse est incontournable, on commencera doucement en se focalisant sur un sujet plus accessible...

Au fond, ce qui m'importe le plus, c'est d'ouvrir les yeux des gens sur la nature. J'aime transmettre de la connaissance. C'est comme offrir une petite graine qui finira peut-être par germer... pour produire un grand protecteur de l'environnement... » ■

### — Virginie, en quelques mots choisis

Après une enquête top secrète auprès de l'équipe salariée de la LPO de la Loire, Virginie rime avec : « Partage ; enseignante crochet inversé ; mieux qu'un couteau suisse ; art du savoir-faire maison ; chiner ; avec Virginie, rien ne se jette, tout se transforme en outil d'animation ; gentillesse ; imagination ; bricolage ; Lorraine ; bonne humeur ; Emmaüs ; douceur ; sourire ; créativité ; conteuse ; captivante ! »

L'équipe salariée et le Comité territorial la remercient chaleureusement pour son professionnalisme et son implication pendant toutes ces années de travail à la LPO. Nous lui souhaitons une bonne continuation et de belles aventures.

# La LPO dans le Rhône

## 9ÈME JOURNÉE DES REFUGES LPO

Elisabeth et Philippe Rivière, Bénévoles et délégués territoriaux de la LPO du Rhône, coordinateurs des Refuges LPO particuliers



Longessaigne, commune de l'ouest lyonnais, à la limite de la Loire, a accueilli la 9<sup>ème</sup> Journée des Refuges LPO du Rhône et de la Métropole de Lyon le 14 septembre 2025.

Les 60 personnes présentes ont d'abord visité par groupes des Refuges du secteur.

Parcourir de grands terrains, des jardins ou bien une pépinière, a permis d'échanger sur ses pratiques, de présenter des aménagements et de chiper des idées...

Grâce au groupe local de Chamouset en lyonnais, nous avons pu partager l'apéritif, agrémenté de petites choses apportées par chacune et chacun puis un repas tiré du sac, à l'abri des quelques gouttes tombées ce jour-là.

De 14 h 00 à 17 h 00, se sont succédé un rappel du programme Refuge (Mon espace LPO, la réinscription annuelle...), un quiz de bienvenue sur la flore et la faune du jardin (pour rire un peu), un témoignage de passage à hérisson, un regard sur la faune d'un jardin, des présentations de refuges dont un de 45 m<sup>2</sup> à la Croix-Rousse, petit bijou de végétation et d'aménagements.

Des temps ont également été réservés aux questions et témoignages et ont permis de faire connaître le groupe local.

Un grand merci à tous les participants et participantes qui ont fait de cette journée une belle réussite. ■



Visite d'un Refuge © Philippe Rivière

## BIRDYFUNGI : DES OISEAUX ET DES CHAMPIGNONS

Chloé Laffay, Bénévole LPO dans le Rhône



Clathre d'Archer © Chloé Laffay

L'automne voit les feuilles des arbres jaunir, les oiseaux partir en migration et les champignons sortir le bout de leurs chapeaux. Alors pourquoi ne pas aller en forêt les observer ?

C'est dans cette optique que 21 participantes et participants se sont réunis au col de Malval à Courzieu (Rhône, 69) pour la 3<sup>ème</sup> édition des sorties Birdyfungi.

Paniers à la main et jumelles autour du cou, les voilà engagés sur les sentiers forestiers pour chercher ce qui chante dans les branches et ce qui pousse entre les racines, dans les forêts de chênes pédonculés et de sapins blancs des Monts du Lyonnais.

Dès le départ, la faune est au rendez-vous. Perché sur une branche dans un noisetier, un rougegorge familier s'en donne à plein poumon. Il se consacre à un concours de chant avec deux autres congénères qu'il semble vouloir déloger, mais c'est bien lui qui finira par partir, dérangé par un groupe de mésanges bleues et de mésanges charbonnières. Il aurait été plaisant de garder le nez en l'air mais les premiers champignons font leur apparition au pied d'un hêtre commun. Des clitocybes

nébuleux se font remarquer par leurs larges chapeaux gris et leur odeur bien particulière. Longtemps considérée comme comestible, l'espèce est aujourd'hui classée dans les toxiques en raison de la nébularine qu'elle contient et qui entraîne des troubles gastro-intestinaux.

Continuant d'un bon pas, voilà notre groupe arrivé dans une forêt plantée de sapin Douglas, une espèce nord-américaine utilisée par l'industrie forestière. Il a le désavantage de ne pas plaire aux champignons qui, en Europe, n'entretiennent pas de relation mycorhizienne<sup>1</sup> avec lui. Cependant dans ses branches à l'odeur de citronnelle, toute une famille de roitelets triple bandeaux s'adonne à sa recherche de nourriture journalière. Leur petite taille (9 cm du bec à la queue) et leur faible poids (5 à 7 g) leur permet de candidater au titre de plus petits oiseaux d'Europe, ce qui aura suscité l'émerveillement et la surprise auprès des enfants comme des adultes.

Il suffira de faire quelques pas plus loin, de passer devant une bergerie en ruine puis sous les loges de nourrissage<sup>2</sup> d'un pic noir et enfin, d'entendre un pic épeiche pour faire de magnifiques découvertes. Bien que la pluie, le vent et le froid aient un peu entaché la saison des champignons 2025, nous trouverons ce jour-là des amanites citrines à l'étonnante odeur de pomme de terre crue, de délicieux bolets bais qui finiront dans une casserole en compagnie de laccaires améthystes et de laccaires laqués, et la très toxique léotie lubrique qui elle, gardera sa place dans les sous-bois.



Léotie lubrique © Chloé Laffay



Morille des pins © Chloé Laffay

Mais ce sont trois espèces de champignons en particulier qui auront marqué les esprits sur cette sortie :

- Une clavaire crépue de belle taille. Surnommée morille des pins, l'espèce est recherchée par les grandes tables pour la délicatesse de ses arômes.
- Deux énormes bolets à pied rouge, qui portent le surnom de « récompense du mycologue » en raison de leur parfum et de leur goût. Le bleuissement de leur chair en a surpris plus d'un.
- Enfin, une multitude de clathre d'archer, un champignon atypique à l'odeur nauséabonde et à l'apparence d'une pieuvre. Il a pour petite histoire d'être arrivé en France au XX<sup>eme</sup> siècle depuis l'Australie, à l'occasion des deux Guerres Mondiales en voyageant sous les semelles des bottes des soldats australiens.

En somme, une très belle sortie, avec 13 espèces d'oiseaux vues et/ou entendues, et 17 espèces de champignons identifiés et parfois récoltés, le tout sous un ciel gris mais sans pluie ! ■

<sup>1</sup> Relation mycorhizienne : symbiose entre les racines d'une plante et des champignons.

<sup>2</sup> Loge de nourrissage : abri creusé par un pic dans un arbre pour s'y nourrir.

## SILENCE, ON OBSERVE : CARNET DE BORD D'UN WEEK-END ORNITHO DANS LE VERCORS

 Jocelyne Terrasse et Pascal Masset, Bénévoles de l'équipe organisatrice à la LPO du Rhône

Le 4 et 5 octobre la LPO du Rhône renouait avec la tradition de proposer des week-ends naturalistes.

Nous avions proposé de découvrir le Parc Naturel Régional du Vercors et la Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors, accompagnés de nos guides Sylvie et Bernard Frachet de la LPO de la Drôme. Ils nous avaient concocté un programme complet et ont su avec pédagogie nous transmettre leur amour de cette région.

Quelques heures après la diffusion de l'annonce du week-end, les inscriptions étaient complètes et nous avons formé un groupe agréable de 16 personnes très motivées.

Nous nous sommes retrouvés le vendredi soir au Gîte les Espelines à Vassieux-en-Vercors pour faire connaissance. Chacun avait apporté sa spécialité et bien sûr il y en avait trop mais cela fait partie du jeu ! Après la répartition des chambres,



© Claude Besse



Cerf élaphe © Claude Besse

chacun-e a participé à la vie du gîte.

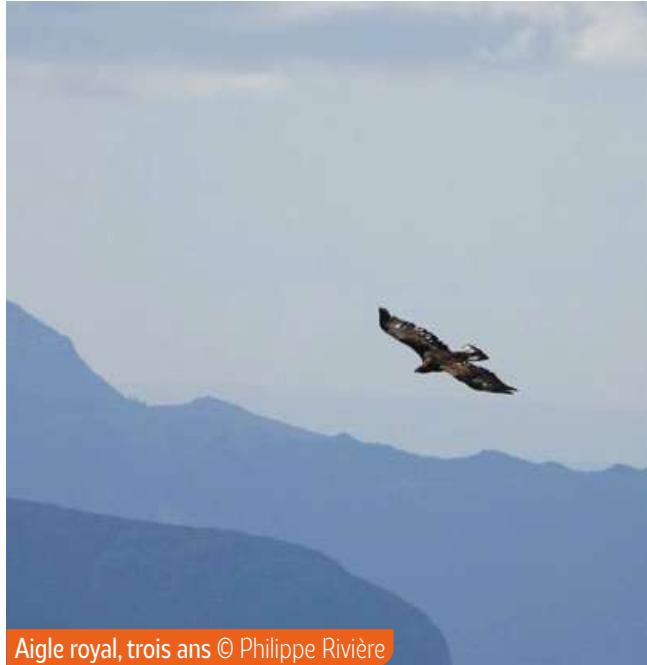
Pour le samedi et le dimanche, les pique-niques et le repas avaient été réalisés par un traiteur local «Comme à la maison». La qualité réconfortante des repas nous a permis de combattre la météo qui a été un peu capricieuse pendant le week-end : peu de soleil, la pluie, le froid, le vent, mais rien ne nous a arrêtés et nous avons pu réaliser presque complètement le programme de nos hôtes.

Le samedi soir, le vent trop fort et la pluie ne nous ont pas permis d'aller voir la chevêchette d'Europe, mais nous avons eu droit à un très beau film sur ces petites chouettes des montagnes.

Tout au long de nos randonnées et pique-niques du samedi et



Gypaète barbu © Philippe Rivière



Aigle royal, trois ans © Philippe Rivière

dimanche, une mésange noire nous a accompagnés ! Nous avons aussi fait de nombreuses observations dans cette nature riche : bouvreuil pivoine, grive draine, bec-croisé des sapins, de nombreux vautours moines, un gypaète barbu et un jeune aigle royal de trois ans. Nous avons pu aussi voir les traces du loup : excrément, carcasse et nous avons fini le dimanche soir par le brame du cerf...

Ces randonnées ont aussi été l'occasion de comprendre l'organisation des parcs, avoir des explications sur la différence entre des loges de pics épeiches et de pics noirs, comprendre sur une souche comment est constitué un tronc d'arbre, de faire la différence entre un épicéa et un sapin, et j'en oublie...

Nous avons rencontré de belles personnes et fait d'intéressantes observations, avec des conditions pratiques parfaites. Nous remercions spécialement nos deux accompagnateurs qui nous ont permis de comprendre un peu mieux cette partie du Vercors, riche historiquement et écologiquement.

Avec un retour unanime : à refaire ! ■

## INSTALLATION D'UN RÉSEAU DE GÎTES ARTIFICIELS POUR LA NOCTULE COMMUNE

 Bastien Merlanchon, Chargé de missions à la LPO du Rhône

**Le chancre coloré est un champignon originaire des États-Unis, introduit par le matériel transporté par les troupes états-uniennes durant la seconde guerre mondiale. Pour prévenir l'épidémie, les platanes contaminés doivent être abattus.**

Le platane étant l'essence principalement utilisée par les noctules, cela laisse craindre à terme un impact sur la ressource en cavités.

Pour prévenir cela, nous avons proposé d'expérimenter l'installation de gîtes artificiels sur les secteurs fréquentés par la noctule. L'objectif est d'assurer un nombre de cavités suffisant pour la population, même en cas d'abattage sanitaire des platanes.

Ce secteur abritant la colonie de mise bas et représentant donc un enjeu particulièrement important, le bois du fort de Vancia a été choisi pour accueillir cette expérimentation. Sept gîtes artificiels de plusieurs modèles différents ont été installés dans des frênes à environ cinq mètres de haut. Plusieurs configurations sont testées pour définir celle préférée par les chauves-souris.

Si concluante, cette mesure sera proposée aux gestionnaires des autres lieux utilisés par les noctules communes pour assurer la conservation à long terme de cette population. ■



Gite à noctule © Bastien Merlanchon

# SUIVI DES NOCTULES COMMUNES EN RÉGION LYONNAISE

 Bastien Merlanchon, Chargé de missions à la LPO du Rhône

Depuis cinq ans, la LPO AuRA travaille sur la population lyonnaise de noctules communes. En 2025, nous avons suivi l'occupation des arbres gîtes tous les mois et avons réalisé un focus sur la période nuptiale.

## — Le protocole

Le protocole de l'année dernière a été reconduit cette année. Les noctules sont actives entre le mois de mars et d'octobre, une sortie mensuelle a donc été réalisée sur chaque site durant cette période. **Les prospections encadrées permettaient à la fois de former les débutantes et débutants, tout en permettant d'obtenir une image en simultanée des effectifs sur l'ensemble du réseau de gîtes.**

La mobilisation des bénévoles a été essentielle pour cette étude, permettant la réalisation de nombreuses observations entre les prospections collectives mensuelles.

## — Les résultats

La mobilisation bénévole fut encore une réussite avec près de 80 personnes ayant participé au moins une fois à une prospection collective ou autonome. Près de 40 sorties en complète autonomie ont été réalisées. **Cet article est l'occasion de remercier encore une fois toutes les personnes s'étant mobilisées pour cette étude.**

De nombreux gîtes ont été découverts cette année. À cette date, 44 arbres sont connus (28 en 2024). Deux nouveaux secteurs de présence ont été localisés, la Commune de Paris (Villeurbanne) et l'hôpital le Vinatier (Lyon).

Nos observations confirment l'importance de cette population avec environ 230 adultes au printemps, 310 l'été avant l'envol des jeunes et plus de 430 Noctules après l'envol des jeunes. Les naissances ont principalement lieu sur le secteur de Vancia et il est possible que certaines aient eu lieu au parc de la Tête d'Or cette année.

**Les parades nuptiales ont été particulièrement étudiées cette année.** Celles-ci se produisent à la fin du mois d'août, principalement sur les parcs des Droits de l'Homme et de la Tête d'Or. Ces parades se manifestent par des comportements bien spéciaux, comme des cris audibles émis en vol, des « poursuites » dans la canopée et des allers-retours dans les cavités. Ces comportements ont été filmés et peuvent être regardés sur la chaîne YouTube de la LPO AuRA.



Mieux connaître l'occupation des arbres par les chauves-souris dans le Rhône ▶  
(cliquez ou scannez le QR Code !)

## — Perspectives 2026

Le programme se poursuit en 2026. Les secteurs « historiques » seront à nouveau suivis et une étude complète du parc de la Commune de Paris sera faite pour comprendre son lien avec les autres sites.

La mobilisation bénévole sera à nouveau centrale dans cette étude. Si vous êtes intéressé·e·s pour participer à l'étude, n'hésitez pas à vous inscrire aux prospections. ■

Programme réalisé en partenariat avec la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et l'ENS du Ruisseau du Ravin.



Noctules en cavité © Bastien Merlanchon

## UNE ANNÉE RICHE EN AMPHIBIENS

Marine Galy, Chargée de missions à la LPO du Rhône

Il y a deux ans, huit mares ont été créées au sein de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Plateau des Hautes-Barolles, sur la commune de Saint-Genis-Laval, avec pour objectif de proposer de nouveaux endroits pour accueillir la reproduction des amphibiens.

Les suivis réalisés sur ces mares permettent de dénombrer les amphibiens présents ainsi que de caractériser l'état de conservation des mares.

Grâce à ces précieuses informations, la LPO préconise des actions de gestion permettant de maintenir les mares dans un état écologique favorable à l'accueil des amphibiens.

L'année 2025 constitue la deuxième année de prospection de ces mares et poursuit dans la lignée de l'année 2024, avec cinq espèces observées telles que : le triton palmé, le triton alpestre, la salamandre tachetée, le crapaud commun, ainsi que les grenouilles de type « vertes ». L'alyte accoucheur a également été entendu à proximité du Fort de Côte Lorette.

Parmi les observations notables, l'une des mares a accueilli près de 80 larves de salamandre tachetée, 10 tritons alpestres et 20 tritons palmés. À noter qu'une de ces mares n'avait accueilli aucune espèce durant l'année 2024, car trop récente, mais elle a abrité cette année toutes les espèces mentionnées précédemment à l'exception de l'alyte accoucheur.

Ces résultats sont très encourageants pour la suite du suivi des amphibiens et montrent la capacité d'adaptation surprenante de ces derniers à de nouveaux milieux.

La zone est particulièrement riche en espèces et on peut même espérer y croiser le triton crêté lors des prochains suivis, observé par un particulier dans le secteur en 2024... ■



Tritons palmés et larves de salamandre tachetée © Marine Galy



Triton alpestre © Alexandre Roux

## LES RENCONTRES MENSUELLES DE LA LPO

✉ Élisabeth Rivière, Bénévole organisatrice des rencontres mensuelles et déléguée territoriale de la LPO du Rhône

**57, 53, 87 : ce sont les nombres de participantes et participants des rencontres de la LPO dans le Rhône depuis la rentrée de septembre 2025 !**

Ces rendez-vous mensuels sont inscrits dans l'histoire de notre association depuis plus de trente-cinq ans. Débutés à l'époque du CEVR<sup>1</sup>, poursuivis par le CORA Rhône devenu LPO Rhône en 2010, elles n'ont jamais cessé de rythmer la vie de notre association (sauf pendant le confinement COVID) pour accueillir les nouveaux adhérents, échanger sur les activités menées par les bénévoles et salariés. C'est également l'occasion de proposer des temps d'initiation et des conférences sur des sujets naturalistes variés.

Après « Les sens des oiseaux » présentés par Philippe Pades le 7 octobre, « Les corbeaux au sommet de l'Intelligence animale, Pourquoi ? » avec Bruno Machtelinck le 4 novembre, et « Flamants entre nature et culture » le 2 décembre par Jean-Emmanuel Roche, l'année 2026 débute avec Pierre-Loïc Deragne sur la symbiose chênes-geais face au changement climatique le 6 janvier. Julien Bouvet, thésard au laboratoire du LEHNA<sup>2</sup> viendra nous présenter ses travaux de thèse sur les stratégies adaptatives de reproduction des limicoles arctiques le 3 février. ■

<sup>1</sup> CEVR : Centre d'Étude des Vertébrés du Rhône (devenu CORA-Rhône en 1987)

<sup>2</sup> LEHNA : Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés



Rencontre mensuelle du 4 novembre 2025 © Philippe Rivière

## POINT D'ACCUEIL AU PARC DE LA TÊTE D'OR

✉ Philippe Rivière, Bénévole et délégué territorial de la LPO dans le Rhône



Observation (parc de la Tête d'Or) © Philippe Rivière

**Tous les seconds dimanches du mois, de 9 h 00 à 13 h 00, des bénévoles de la LPO accueillent le public au bord du lac du Parc de la Tête d'Or.**

L'objectif est de présenter l'association et ses actions tout en observant l'avifaune sauvage.

Un chariot aménagé permet à la référente ou au référent de se déplacer facilement, même en transport en commun, et de disposer d'un peu de matériel (flyer, jumelles...).

En plus de découvrir la LPO, les participants sont invités à s'inscrire à la Lettre Info Hebdo pour se tenir au courant de la vie de l'association.

Lorsque nous sommes suffisamment de bénévoles, une balade ornitho est organisée avec les personnes intéressées. C'est l'occasion de parler jumelles (choix et réglage), espèces présentes, sédentaires ou pas, et bien entendu de protection. L'île au centre du lac accueille grands cormorans, hérons cendrés, hérons garde-bœufs, mouettes rieuses, martin-pêcheur... qui enchantent le public toujours étonné de les observer si proches, dans la longue-vue.

Élisabeth, en contact avec le parc, a pu obtenir la possibilité de garer un véhicule et surtout que l'événement soit recensé dans les animations du Parc annoncées dans l'agenda de la Ville de Lyon. ■

## LA RECHERCHE DE FRAÎCHEUR PRÈS DE LYON

✍ Marie-Agnès Consolo, Bénévole et déléguée territoriale de la LPO du Rhône

### Petit retour sur le mois d'août.

Au début du mois d'août, le retour de la canicule ne voulant pas se faire oublier trop vite, est né un désir impérieux de fraîcheur. Où trouver ce lieu précieux près de Lyon, avec l'espoir d'associer fraîcheur et intérêt naturaliste pour de jeunes enfants ?

Ce fut le « Bois de Serre », entre Charbonnières-les-Bains et Dardilly, que nous avons choisi pour son ombrage, sa petite brise dans les arbres, et surtout son ruisseau de Serre avec sa vie de zone humide. Nous avons pu observer quelques gerris (ou araignée d'eau, pour les enfants) et quelques libellules comme cette demoiselle (ou *Calopteryx virgo*).

Mais l'atmosphère lourde s'accompagnait du silence des oiseaux, sans doute réfugiés au creux des feuillages, eux aussi à la recherche d'un peu de fraîcheur.

Un lieu à découvrir en toute saison ! ■



Calopteryx vierge © Pierre-Laurent Lebondidier

## UN AN DE BÉNÉVOLAT AU COMITÉ DE RÉDACTION

✍ Cédric Trisson, Bénévole LPO coordinateur au comité de rédaction du Rhône



Couleuvre verte et jaune © Cédric Trisson

Étant très attaché à certaines valeurs et principalement à la défense du Vivant, j'ai répondu à une annonce de la LPO en été 2024.

J'ai donc pris contact avec Denis Verchère (Président territorial LPO du Rhône) pour devenir rédacteur du LPO Info. J'ai été très bien accueilli par Denis et par Nathalie Fournier (chargée de vie associative).

Ma mission est de collecter et de corriger les articles pour chaque édition. Je suis régulièrement en relation avec les rédacteurs (souvent des bénévoles, parfois des salariés). J'ai soif d'apprendre, de comprendre et avec cette équipe LPO, très accueillante et compétente, je suis servi !

J'ai découvert également le groupe herpétologique. Grâce à Fabien Dubois (coordinateur GHRA), j'ai découvert que le serpent dans mon jardin était une couleuvre verte et jaune, malgré une photo lointaine et floue... Depuis, j'ai pu prendre des photos de meilleure qualité le printemps dernier.

Je remercie vivement Denis, Nathalie, et tous les membres de l'équipe avec qui j'ai l'occasion d'être en contact. J'ai hâte de pouvoir participer à de nouvelles sorties ! ■

## MORTALITÉ D'ORIGINE ANTHROPIQUE DU TÉTRAS LYRE : LES PERCUSSIONS ET LA CHASSE

 Sébastien Marie, Délégué territorial de la LPO de Savoie et animateur bénévole du Groupe Galliformes de Montagnes pour la Savoie

Les Alpes du nord jouent un rôle majeur pour la conservation d'espèces emblématiques comme les grands rapaces (gypaète barbu, aigle royal) ou des galliformes de montagne (tétras lyre, lagopède alpin). Mais l'impact des activités humaines y est de plus en plus fort...

En particulier, on y trouve de nombreux domaines skiables qui peuvent avoir des impacts sur l'avifaune : destruction des habitats naturels, fragmentation des domaines vitaux, mortalité par percussion sur les câbles, dérangement lors de phases clés du cycle de vie. Entre 2020 et 2022, le projet « Birdski<sup>1</sup> » porté par le Parc National de la Vanoise, a cherché entre autres à mieux comprendre les cycles de vie notamment du tétras lyre et du gypaète barbu, et à identifier des mesures adaptées (zones de quiétude, visualisation des câbles de remontées mécaniques).

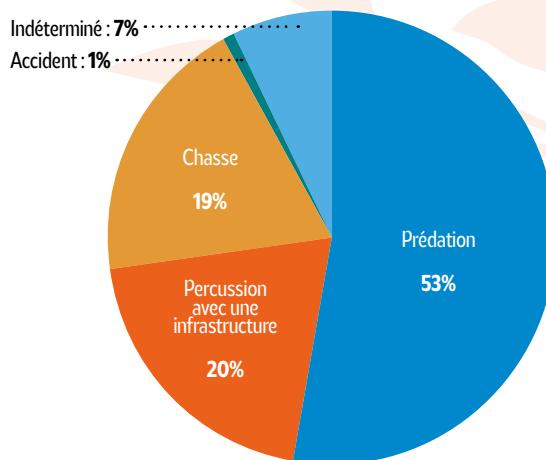


<sup>1</sup>POIA Birdski : protection des oiseaux sur les domaines skiables 2020 - 2023 ▶

(cliquez ou scannez le QR Code !)

Plusieurs résultats intéressants ont été présentés, sur lesquels il convient de s'arrêter. Les menaces pour ces espèces relèvent de la présence humaine massive en hiver, de la dégradation des habitats et de la multiplication des infrastructures. Pourtant, l'impact sur les chances de survie par exemple du tétras lyre n'a que rarement été mesuré. C'est ainsi que 175 tétras lyres ont été équipés de GPS et suivis, afin d'identifier les causes de mortalité. Durant la période de suivi, 85 cas de mortalité ont été relevés.

Répartition des cas de mortalité Tétras-lyre  
Projet Birdsky 2020-2022



(source : PNV)



Téttras lyre (femelle) © Dominique Mouchené

Les résultats montrent que la mortalité d'origine anthropique est sensiblement égale à la mortalité naturelle par préation. L'impact des activités humaines est donc considérable. Environ 20% des cas de mortalité sont liés à une percussion avec une infrastructure. Ce résultat justifie que des moyens très importants, financiers (on parle d'études de plusieurs centaines de milliers d'euros), humains, scientifiques, techniques, soient déployés afin de mettre en place des systèmes de visualisation des infrastructures les plus efficaces possibles, en lien avec les travaux sur l'écologie sensorielle menés par Simon Potier<sup>2</sup> : [simonpotier.fr](http://simonpotier.fr) ▶

Toutefois, nous constatons que la chasse est une cause de mortalité d'importance équivalente (19%). Or, il existe une mesure simple, gratuite, efficace immédiatement et à 100%, qui consiste à arrêter la chasse des espèces en mauvais état de conservation ! Chasse qui se maintient et que nous devons combattre juridiquement année après année... Malgré tous les efforts déployés, le dérangement hivernal, la destruction des habitats, les percussions avec les infrastructures ne seront jamais ramenés à un impact nul, eux. ■



Téttras lyre (mâle) © Dominique Mouchené

## EN 2026 : AIDONS TOUS LES AMPHIBIENS !

 Pierre Gotteland, Délégué Territorial de la LPO de Savoie et coordinateur bénévole du sauvetage routier des amphibiens en Savoie



Grenouille rousse © Pierre Gotteland

### Retour sur 30 ans d'actions pour limiter les écrasements routiers des amphibiens en Savoie.

Le déclin global des amphibiens est observable sur tous les continents, avec un tempo variable selon l'un ou l'autre cependant.

Ce déclin a commencé très tôt en Amérique du Nord par exemple, dès les années 60, et se poursuit actuellement. En Europe, c'est vers la fin des années 80 que ce déclin a commencé à être observable. C'est vers ce moment-là que des pics d'extinction d'espèces ont été comptabilisés sur l'ensemble de la planète, l'Afrique ayant vu ces extinctions se produire un peu plus tard, un peu après l'an 2000.

Ce déclin ne s'exprime pas seulement par la baisse du nombre des individus ou la restriction de leur aire de répartition, mais bien par la disparition complète d'un certain nombre d'espèces. De ce point de vue, l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale sont particulièrement concernées. L'Europe paraît moins atteinte par le phénomène de disparition, mais la tendance n'est bonne nulle part.

Devant ce constat navrant, les causes pouvant être invoquées sont multiples et toutes liées, de près ou de loin, à l'action néfaste des activités humaines. Quatre causes principales sont généralement reconnues par la communauté scientifique :

- la destruction des habitats par la progression de l'urbanisation et l'exploitation des ressources naturelles,
- la diffusion mondiale d'une épidémie de mycose mortelle pour les populations d'amphibiens,
- la destruction directe des animaux par les écrasements routiers et les empoisonnements dus aux pesticides,
- le réchauffement climatique global.

La LPO peut intervenir sur certains de ces aspects comme la limitation des destructions d'habitats et les empoisonnements dus aux pesticides. Elle agit en ce sens avec des moyens limités mais qui, sur le long terme, permettent d'obtenir quelques résultats. La destruction directe par écrasements routiers peut être abordée de manière très concrète, avec des solutions peu coûteuses et un investissement bénévole. Depuis une trentaine d'années, de nombreux sites connus pour la mortalité routière importante des grenouilles, crapauds et autres salamandres, ont bénéficié de dispositifs de protection, installés par des associations de protection de la nature.

Ces actions ont fini par sensibiliser les pouvoirs publics en charge de ces routes. Des financements ont ainsi pu être réservés pour la mise en place de structures de protection pérennes, telles que les crapauducs. Un «crapauduc» est un tunnel creusé sous la route, qui permet aux amphibiens qui veulent traverser de passer en dessous de la voie, en toute tranquillité. Si cela paraît simple, encore faut-il que les animaux empruntent le tunnel volontairement, sans l'intervention des humains. Alors dans la pratique, ces dispositifs sont plus complexes et comprennent souvent de nombreux tunnels en parallèle, associés à un système de guidage des animaux pour rendre leur passage par le crapauduc obligatoire.

Les écrasements d'amphibiens sur les routes sont observables depuis que les voitures existent mais ont pris une ampleur sans précédent depuis quelques dizaines d'années avec une notable augmentation du trafic routier. Corrélativement, les observateurs assidus ont pu remarquer que le nombre d'animaux écrasés - qui pouvait se compter par plusieurs milliers dans certaines sites - diminuait au cours du temps.

C'est ainsi que sur certaines portions de routes savoyardes, durant les épisodes pluvieux des années quatre-vingt au printemps, on roulaient véritablement sur un « tapis » de crapauds communs traversant la route en rangs serrés, et que l'on comptait par dizaines les grenouilles agiles sautant par-dessus les capots ou devant les calandres des automobiles qui longeaient le cours du Rhône au cours des mêmes épisodes pluvieux. Ces secteurs aujourd'hui sont « désertés » aux mêmes périodes.

La disparition des amphibiens de leurs trajets migratoires historiques reflète bien un phénomène de diminution majeure des populations de ces êtres vivants. L'écrasement direct par les véhicules est reconnu comme un facteur important, voire principal dans certains cas, de la disparition des amphibiens dans les régions urbanisées. D'autres facteurs ne sont pas à négliger (pollutions, maladies, destructions d'habitats) mais on peut espérer une limitation ou un ralentissement des impacts négatifs d'au moins l'un de ces facteurs, la route.

La LPO réalise chaque printemps des installations temporaires destinées à éviter l'écrasement des amphibiens sur des portions de route connues pour être des passages migratoires lors de leur migration printanière vers leurs milieux aquatiques de reproduction : mares, étangs ou lacs, voire rivières ou des fleuves pour certaines espèces.

La LPO intervient lors de la migration « aller », par la pose de systèmes de filets empêchant les amphibiens de traverser les voies routières. Les animaux sont alors récupérés et transportés à la main par des personnes volontaires, de l'autre côté de la route. Cette manipulation impose une

présence continue avec un ou deux passages par jour pour les volontaires, tout le long de la période migratoire qui peut durer un mois.

**En Savoie, actuellement trois à cinq sites peuvent bénéficier de ces actions depuis plusieurs années. Un appel aux bonnes volontés est fait pour aider au maintien de ces sites.** Il faut des participants pour l'installation des dispositifs, au cours de chantiers dédiés. Compter une petite journée de travail à une équipe de quatre à dix personnes pour l'installation de chaque site. Ensuite, il faut s'occuper du suivi quotidien et trouver des volontaires pour assurer le ramassage des grenouilles et des crapauds piégés par les filets afin de leur faire traverser la route. Cette opération a lieu en général le matin, mais peut à certaines occasions être doublée par un passage le soir en cas de forte abondance. Comme chaque année, la LPO de Savoie lancera début 2026 un appel aux volontaires pour intervenir sur ces sites. ■

#### — Appel à coordinateur-trice(s) bénévole(s)

La LPO remercie Pierre pour son engagement de longue date (30 ans) en faveur des amphibiens en Savoie et de beaucoup d'autres espèces ! Pierre étant désormais moins souvent présent en Savoie, la LPO recherche pour ce début 2026 une ou un binôme de coordonatrices ou coordinateurs bénévoles pour les sauvetages routiers des amphibiens. Un temps de formation est prévu avec Pierre. Avis aux intéressé-e-s !

Réponses attendues dès que possible auprès de [savoie@lpo.fr](mailto:savoie@lpo.fr) ou de Pierre : [pierre.gotteland@sfr.fr](mailto:pierre.gotteland@sfr.fr) ▶



Chantier d'installation du dispositif de sauvetage routier des amphibiens (Saint-Girod) © Pierre Gotteland

## LES OISEAUX AFFECTIONNENT NOTRE BÂTI

 **Nicole Girard**, Animatrice bénévole du groupe hirondelles et martinets à la LPO de Savoie

### Retour sur le suivi de l'occupation de nichoirs à martinets noirs sur le site de l'hôpital de Chambéry.

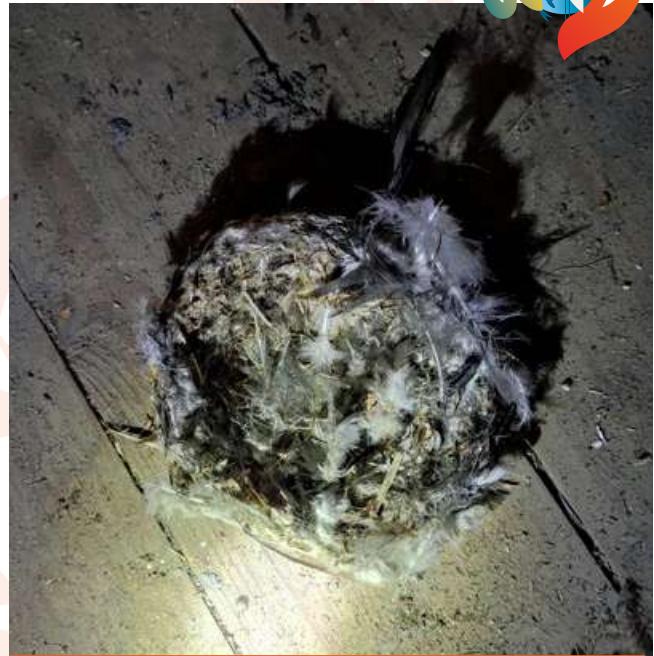
Mardi 25 novembre, pour la troisième année consécutive, nous sommes allés, Thomas Bredel et moi-même, vérifier l'état des 10 nichoirs à martinets noirs, fabriqués et installés par les services techniques du centre Hospitalier Métropole Savoie à la demande de la LPO de la Savoie, à l'intérieur du bâtiment des achats et de la logistique, derrière les grilles d'aération.

Cette opération d'installation de nichoirs destinés aux martinets noirs a été décidée suite à l'échec de nidification de cette espèce dans les nichoirs sur les bâtiments de l'Ephad La Cerisaie. Ces nichoirs en bois triple chambre avaient été installés en compensation de la perte de centaines de nids naturels des martinets noirs de l'ancien hôpital de Chambéry lors de sa destruction (2021). Les oiseaux continuaient à prospecter en grand nombre chaque année et leur présence avérée sous les toits du pavillon Sainte-Hélène à proximité nous ont incités tout naturellement à choisir ce nouveau site en leur permettant l'accès à l'intérieur du bâti.

Nous étions assistés ce 25 novembre de M. Bernard Spendeler, Chargé d'Opération de Travaux.

**Nous avons eu le plaisir de constater que TOUS les nichoirs avaient été utilisés et ce par différentes espèces d'oiseaux comme le rougequeue noir, et à notre grande satisfaction par le martinet noir, première destination des nichoirs.**

Nous reviendrons pour nettoyer les nichoirs. ■



Nid de martinet noir trouvé dans l'un des nichoirs © Nicole Girard



Rejoignez le groupe Hirondelles et Martinets de la LPO de la Savoie sur Facebook ▶

(cliquez ou scannez le QR Code !)



Nichoirs superposés à martinet noir utilisés par le rougequeue noir © Nicole Girard

## IOD : QUÉSACO ?

✍ Bénédicte Chomel, pour le réseau d'observateurs gypaètes et animatrice bénévole du groupe Vautours à la LPO de Savoie

**International Observation Day ou journée internationale de prospection du gypaète barbu. En ce 11 octobre 2025, les gypaètes ont explosé les compteurs de participation au comptage en Savoie !**

Oui, vous avez bien lu : ce sont les oiseaux qui se sont présentés bien plus nombreux lors de cette édition 2025 : 40 individus différents ont été contactés au minimum sur le département (contre 32 en 2024 et 25 en 2023) pour globalement un même dispositif comprenant 48 postes (respectivement 41 et 45), tenus par 72 observateurs (74 et 80)\*.

Si les bonnes conditions météo et donc de visibilité peuvent en partie expliquer cette progression, il faut aussi reconnaître que la population de celui qu'on nomme le casseur d'os augmente progressivement sur tout le massif alpin, et la Savoie ne déroge pas à la règle, en accueillant un des plus gros noyaux de reproduction. Grâce à ses sites favorables et riches en ressources, notre département hébergeait 10 couples reproducteurs en 2024 (6 jeunes à l'envol), 11 en 2025 (7 jeunes à l'envol), et déjà de nouvelles installations se dessinent : des individus bientôt adultes transportent des matériaux dans le Beaufortain, d'autres montrent des signes de cantonnement dans les Arvan/Sud Belledonne... À suivre donc dès cet hiver ! Les immatures, toujours erratiques, explorent (et exploitent !) tous nos massifs de manière opportuniste, pendant leurs trois ou quatre premières années.



Si la saison de reproduction occupe la majeure partie de l'année du gypaète, c'est dès l'automne que s'amorcent les parades et la construction ou recharge du nid : transport de matériaux sur plusieurs km par Junior Ranger, la femelle du couple de Bessans amont. L'un des buts de l'IOD est de confirmer que les couples connus sont bien présents sur leur site de reproduction.

© Aurélien Dion



© Jonathan Clack

En parallèle de cette évolution « quantitative », de plus en plus d'individus peuvent être identifiés : autant grâce à leurs marquages (jeunes gypaètes issus du programme de réintroduction avec plumes décolorées, ou équipés de balise au nid) qu'au suivi intensif sur le terrain, par un réseau d'observateurs organisés (échange réactif des observations), motivés et passionnés. Leurs retours apportent une connaissance actualisée de la reproduction et des sites utilisés, à des fins de protection pendant cette période sensible (mise en place de Zones de Sensibilité Majeure), et leurs photos alimentent une base de données permettant la reconnaissance et le suivi dans le temps et l'espace d'individus à particularités : méthode complémentaire à la prospection, qui a fait ses preuves pour anticiper sur l'installation de nouveaux couples !

N'hésitez pas à venir faire connaissance avec cette espèce emblématique, lors de sorties spécifiques ou sur les postes d'accueil ouverts au public lors de cette opération annuelle de prospection, début octobre, comme cette année encore à Valloire et à Saint-Martin-de-la-Porte.

Merci à toutes et tous ! ■



© Pascal Lhotte

Une telle journée de prospection en simultané permet également de recenser les effectifs d'immatures présents sur l'ensemble des Alpes : cet individu, qui ne peut être caractérisé que par son âge, jouera l'opération en catégorie « troisième année », estimée à l'état de son plumage et son stade de mues.



© Isabelle Battentier

Cet immature promène un petit morceau de son identité en bout d'aile : un reste de décoloration au bout de la troisième rémige à gauche, marquage effectué lors de son relâcher par le programme de réintroduction... en Allemagne ! Sisi porte également « en sac à dos » une balise qui a permis de confirmer sa visite sur le Versant du Soleil le jour de la prospection internationale, opération dont l'ampleur va de pair avec l'ampleur des déplacements de ces grands voiliers.



© Pascal Lhotte

## RENCONTRE AVEC UN PYGARGUE À QUEUE BLANCHE

✉ Hervé Blanchin, Référent Rapaces à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Vol Libre et référent bénévole LPO Circaète Jean-le-Blanc en Savoie



Pygargue à queue blanche © Hervé Blanchin

Retour sur une observation du plus grand aigle d'Europe, le pygargue à queue blanche, sur les rives de l'Isère. Espèce bénéficiant d'un Plan national d'actions (2020-2029) porté par la LPO France et d'un programme de réintroduction par le parc animalier des Aigles du Léman, 8 couples nichent aujourd'hui en France. En Savoie, l'espèce ne niche actuellement pas.

Samedi 11 octobre 2025, suivi IOD gypaète, Aravis sud. « Allô Hervé, il y a un pygargue au confluent de l'Arc et l'Isère. » Ok, je jette un œil en redescendant dans la Combe de Savoie. 18 heures, Pont Royal. Rien, à part quelques corneilles noires qui tournent autour d'une carcasse d'ovin sur une plage de galets au milieu de l'Isère.

Dimanche 12 octobre 2025, 9 heures : « Allô Hervé, le pygargue est encore là. » Merci, Laurent.

J'attrape la longue-vue et les jumelles. Dix minutes plus tard, l'oiseau est dans la longue-vue. Il se nourrit sur la carcasse. Son bec énorme et sa taille imposante ne laissent aucun doute sur l'espèce.

C'est un immature. On découvre ses bagues, une rose à la patte droite et une noire à la gauche.

Difficile de lire l'inscription, je devine un « W ». On l'observe pendant vingt minutes avant de le voir prendre son envol, lourdement, au-dessus de l'eau. Puis il s'élève et franchit la route nationale en amont du Pont Royal. Peu de trafic ce matin, on frémît en imaginant le pire. Il disparaît au-dessus des arbres, rive droite.

Dimanche, 18 heures, même endroit. Le pygargue est toujours là. La lumière est bien meilleure que ce matin. On profite du moment.

De retour à la maison, j'envoie un mail aux « Aigles du Léman » pour signaler la présence de cet oiseau. Le retour ne tarde pas, on m'invite à compléter le formulaire sur [pygargues.fr](http://pygargues.fr) ▶

Chose faite, je reçois un appel de Jacques-Olivier Travers qui m'informe de l'identité de cet oiseau.

Il s'agit de Rotary, une femelle née au parc en mars 2024. Sa balise nous apprend qu'elle arrive de la Drôme.

Elle sera sur site encore le lundi matin puis elle reprendra son voyage et effectuera un retour au lac du Léman.

Durant trois jours, plusieurs observateurs auront eu le plaisir d'admirer cet imposant rapace.

On ne peut que lui souhaiter une longue vie, dans l'attente de la croiser à nouveau en vol, pourquoi pas ? ■

## À VOS AGENDAS 2026 !

Dans l'attente de retrouver d'ici janvier le tout nouvel agenda nature 2026 LPO en Savoie, quelques avant-goûts des temps forts d'une nouvelle année qui s'annonce riche en rencontres en plumes, poils, écailles et humaines.

### — Samedi 10 janvier

Pour bien commencer la nouvelle année, si on se rencontrait ?

Sortie nature et pot de bienvenue pour (re)découvrir la LPO et répondre à toutes vos questions

Rendez-vous à Sainte-Hélène du Lac à 14h00 devant la salle polyvalente, 173, route du Colombier.

### — Mercredi 4 février

Conférence « Éthique et photographie animalière »

Qu'apporte la photographie animalière dans le contexte de la protection de la biodiversité ? Quelles sont ses limites ? Comment réussir ses images en limitant le dérangement ? Intervenante : Géraldine Le Duc.

Nombre de places limité à 50 personnes. À la Maison des Associations, Chambéry (salle 13) à 18h30.

### — Samedi 21 mars

Concert de printemps de l'Union Musicale de La Motte-Servolex : Les oiseaux et la LPO à l'honneur

Pour son traditionnel concert de printemps, l'Union Musicale a choisi les oiseaux comme thème du programme musical de l'Orchestre d'Harmonie. La LPO, invitée par l'Union, interviendra durant la soirée.

Rendez-vous à 20h30 à la Halle Didier Parpillon à la Motte-Servolex.

Gratuit, participation libre aux frais de préparation du concert.

### — Samedi 25 avril

Assises territoriales de la LPO en Savoie

Une journée incontournable pour venir rencontrer l'équipe bénévole et salariée de la LPO et partager le bilan d'une nouvelle année au service de la nature !

Programme détaillé à venir. Ce que l'on peut déjà vous dire : sortie chants d'oiseaux et autres surprises, dégustation de spécialités savoyardes partagées et bonne humeur seront au rendez-vous.

### — Vendredi 29 mai

Les vipères de Roselend

Une journée consacrée à l'unique espèce de vipère présente en Savoie, la vipère aspic.

Sortie tout public, déconseillée aux jeunes enfants, limitée à 10 personnes. Lieu de rendez-vous à préciser, à 9h00 sur place.

Renseignements et inscriptions auprès d'Aurore et de Jean-Jacques, coordinateurs du Groupe Herpétologique Rhône-Alpes Savoie (GHRA Savoie) à [ghra73.savoie@gmail.com](mailto:ghra73.savoie@gmail.com) ▶

### — Jeudi 11 juin

Journée internationale du lynx boréal

Découvrez le majestueux félin sauvage, ses mœurs et les actions pour le préserver à l'occasion d'une soirée ciné- débat ou conférence. Sur Le Bourget du Lac.

Organisée par le Collectif Lynx Loup de Savoie - lynxloup. [collectif73@gmail.com](mailto:collectif73@gmail.com) ▶

Renseignements et inscriptions à [savoie@lpo.fr](mailto:savoie@lpo.fr) ▶

À bientôt ! ■



Vipère aspic © Jean-Jacques Rabillon

# La LPO en Haute-Savoie

## RÉNOVATION DES BÂTIMENTS ET LE MARTINET NOIR

 José Garcia, Bénévole LPO en Haute-Savoie

*Srii srii ! Sur le papier ces mots peuvent paraître étranges mais lorsque qu'on les écoute attentivement, quelque chose de familier nous revient à l'esprit.*

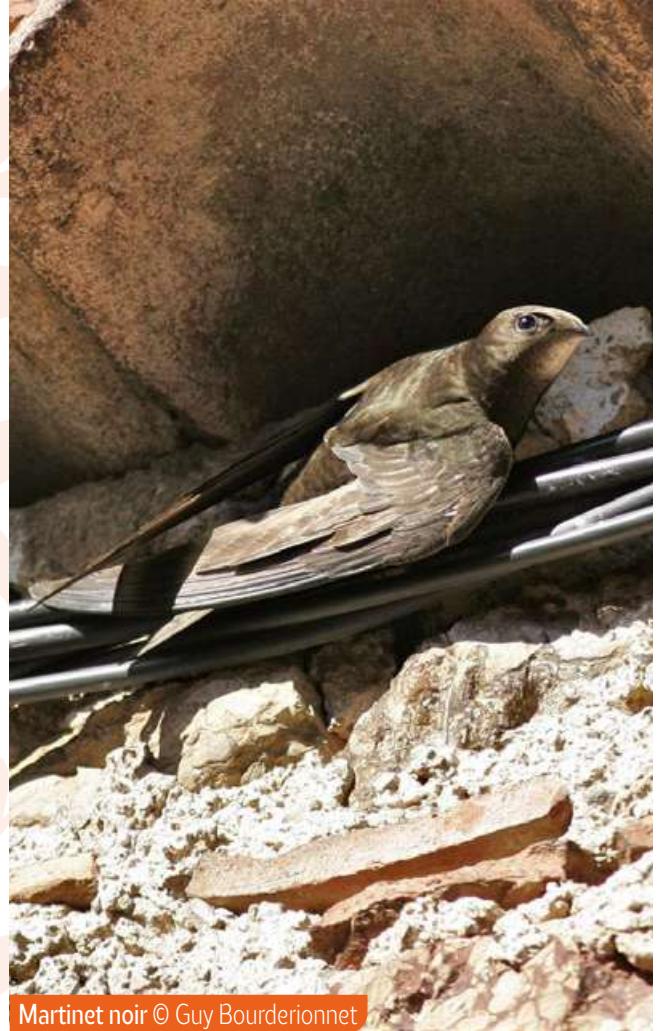
Le martinet noir, cet infatigable voyageur, se reproduit, mange et dort dans les aires sans jamais toucher le sol.

À chaque printemps, les adultes reviennent sous nos latitudes, au même endroit pour nicher. Extrêmement attachés à leur lieu de ponte, ils retrouveront la même maison, toiture pour pondre et élever leurs petits avant de migrer en Afrique.

Vers la fin du mois de juin, une autre vague arrive : « les jeunes âgés d'une année ». Le pic de la population est alors à son maximum, ce qui offre une belle opportunité d'observation. Ces martinets « adolescents » sont à la recherche d'un endroit propice dans une des colonies urbaines afin de se reproduire l'année suivante et à laquelle ils seront fidèles à leur tour. Cette jeune population ailée aime se donner en spectacle lors de courses folles et sonores, avec des acrobaties à toute vitesse entre les bâtiments, pouvant atteindre des pics à plus de 200 km/h !



Martinet noir © Jean Bisetti



Martinet noir © Guy Bourderionnet

Habitués depuis des siècles aux constructions humaines, et donc dépendants de celles-ci, les martinets ont toujours trouvé refuge dans nos villes et villages. Pourtant, cela est en train de changer, ce qui pose une interrogation sur leur futur. Paradoxalement, malgré leur dépendance aux constructions humaines il reste méconnu du grand public. Si commun il y a quelques années, l'espèce a régressé de presque 50% en 25 ans.

Les constructions modernes et les rénovations, hermétiques à toute forme de vie, coupent ce lien avec la biodiversité urbaine. Chauves-souris, martinets et bien d'autres espèces trouvent soudainement la porte fermée. Il n'est pas rare de voir les couples essayant de rentrer pendant des semaines dans une cavité bouchée suite à une rénovation.

Les surfaces vitrées, les balcons « invisibles », l'intensité des canicules, etc. s'ajoutent à la liste des nouveaux dangers.

Et pourtant, des solutions simples existent. Il est primordial de prendre conscience de leur présence et leur offrir des espaces adaptés lors de rénovations et dans les nouvelles constructions. Chambéry, Toulon et d'autres villes sont déjà pionnières dans la protection de cette espèce et un exemple pour le reste du territoire. ■

## ANIMATION HALLOWEEN : « UNE NUIT EN ZONE HUMIDE »

 Lucien Moreau, Chargé de mission animation à la LPO de Haute-Savoie

Ce vendredi 24 octobre 2025 avait lieu l'animation d'Halloween « Une nuit en zone humide » au plan d'eau des Dronières à Cruseilles.

Cette animation, financée par le Syr'usses (Syndicat de rivières des Usses), a lieu tous les ans autour de la date d'Halloween depuis de nombreuses années. Cette sortie plaît énormément et à chaque édition beaucoup de personnes ne pouvaient pas s'inscrire faute de place. Les animateurs LPO ont donc modifié le format pour pouvoir accueillir un maximum de personnes (plus d'une centaine de places !). Malgré la météo changeante, 85 courageuses et courageux sont venus participer aux cours de magie dispensés par des bénévoles, stagiaire et salarié·es de la LPO de Haute-Savoie. Entre 18h00 et 20h30, cinq classes d'une vingtaine de personnes ont été accueillies par le Capitaine Moreau (ex-capitaine du Têtard vengeur et Co-fondateur de l'Académie) puis envoyées vers les professeurs :

- La Momie responsable du cours de biologie animale,
- Professeure Chiro responsable du cours sur les chauves-souris,
- La Sorcière Grincheuse responsable du cours sur l'étude des rapaces nocturnes,
- Professeur Têtard responsable du cours sur la métamorphose.

Les participantes et participants ont ainsi découvert les espèces qui vivent aux Dronières (crapaud commun, pipistrelle commune...) puis vu plus en détail les chauves-souris et leur écholocalisation, les rapaces nocturnes et leurs adaptations à la vie nocturne et enfin la métamorphose des amphibiens. En autonomie autour du plan d'eau entre deux cours, les participants ont fait la connaissance de deux fantômes errants (Lady Medusa et Professeur Fantôme) qui leur apprenaient à reconnaître les chants et cris des animaux nocturnes.



Animation Halloween © Marie Dufraine



Animation Halloween © Marie Dufraine

Une fois les quatre cours effectués, les participants revenaient au point d'accueil afin de réaliser la potion finale qui leur permettaient de transformer les ingrédients qu'ils devaient ramasser au cours de l'animation (feuilles mortes, samares, cynorhodons...) en bonbons (pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands).

Cette édition a encore une fois ravi les participants. Ils ont beaucoup apprécié le nouveau format qui leur permettait de rencontrer différentes personnes et donc différentes façons d'animer.

Un grand merci aux bénévoles présents pour cette animation (Marie, Laetitia, Claude et Méghane) sans qui ce format d'animation n'aurait pas été possible. À l'année prochaine ! ■



Animation Halloween © Marie Dufraine

## L'INTERVIEW DU TRIMESTRE

Propos recueillis par Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

### Maxence Deveze a rejoint le pôle EEDD pour un stage de quelques semaines.

— Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

*Je suis passionné par la faune sauvage depuis tout petit, le nez toujours plongé dans les livres d'animaux. En grandissant, je me suis de plus en plus intéressé à la biodiversité et les enjeux autour de sa préservation, notamment à travers la photographie animalière. Je m'intéresse ainsi aux espèces que je croise, c'est ma manière de les mettre en valeur.*

— Comment es-tu arrivé à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?

*Étant en BTS Gestion et Protection de la Nature au CFMM de Thônes, je cherchais un stage pour découvrir l'animation nature. Réaliser un stage au sein de la LPO était comme un rêve et c'est Lucien, animateur à la LPO de Haute-Savoie, qui a répondu à ma demande. J'ai donc intégré l'équipage de Capitaine Moreau pendant trois semaines pour l'aider dans ses aventures naturalistes.*

— Quel animal sauvage ou cause pour l'environnement qui t'importe particulièrement et pourquoi ?

*J'adore tous les animaux sauvages. J'ai l'habitude d'observer les oiseaux, que ce soit au printemps avec les nichées, en hiver à travers la fenêtre avec les mangeoires ou de manière générale en balade. J'apprécie les identifier alors j'avoue avoir un petit penchant pour nos amis à plumes.*



Hermine © Jean Bisetti



Maxence lors de l'animation Halloween aux Dronières © Marie Dufraine

— Quelle observation naturaliste t'a particulièrement marquée et que tu aurais envie de raconter ?

*Cette rencontre s'est déroulée lorsque j'étais chez mes grands-parents dans le Cantal. J'aime beaucoup m'y balader pour faire des photos. Il y a une rivière où j'ai l'habitude d'aller et ce jour-là plein de jolies choses à voir : grenouilles, gerridés. Je suis sur un rocher, immobile, essayant d'immortaliser dans mon boîtier ces petites bêtes qui dansent sur l'eau. Soudain un animal file entre mes jambes. Un petit mammifère brun passé trop vite pour l'identifier. Je suis revenu le lendemain, patientant plusieurs heures avant qu'elle montre sa tête : une hermine. Elle est revenue tous les jours me rendre visite. Je l'ai même recroisé plusieurs mois après, à la fin de l'hiver, vêtue de son pelage hivernal.*

— Aurais-tu message pour les adhérentes et adhérents ? Pourquoi rejoindre la LPO ?

*Mon passage à la LPO a été marqué par de très belles rencontres, des discussions intéressantes et de la bonne humeur ! Rejoindre la LPO c'est partager des moments marquants avec des passionnés de la biodiversité. J'ai eu le sentiment d'être acteur dans cette cause qui m'est chère. ■*

## SUIVI DE LA MIGRATION POSTNUPTIALE AU DÉFILÉ DE L'ÉCLUSE : LE BILAN 2025

 Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

**Mi-novembre, nos spotteurs Pierre et Tilian terminaient leur saison de suivi de la migration au Défilé de l'Écluse. Si nous écrivons ces lignes seulement quelques jours après avoir rangé les jumelles, nous pouvons déjà vous présenter un premier bilan 2025.**

Grâce au soutien de la Station ornithologique suisse, du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, **1543 heures de suivi ont été effectuées** du 18 juillet au 18 novembre. En tout, 996 742 oiseaux ont été comptabilisés pour 122 espèces.

**Milan royal** : 19 154 milans royaux comptés cette année ; le site du défilé de l'Écluse n'a pas volé sa mascotte ! Le record annuel est donc largement battu puisqu'il s'élevait jusqu'ici à 17 976 oiseaux en 2021. On notera une journée exceptionnelle le 2 octobre avec le passage impressionnant de 2136 individus sur la journée.

**Milan noir** : après un démarrage timide puis un blocage météo, une bise favorable a enfin poussé les milans noirs à se montrer à la fin du mois de juillet. 9046 oiseaux ont été comptés sur l'ensemble de la saison, avec un record de passage le 3 août (1494 individus).

**Hirondelles** : 166 004 hirondelles de fenêtres et 50 960 hirondelles rustiques sont passées par le site de migration cette année.

**Buse variable** : 12 940 individus ont été comptés cette année avec un pic de 1118 oiseaux le 2 octobre. Nous sommes loin du record de 33 068 individus en 2012, mais les chiffres restent dans la moyenne.

**Cigognes** : un nouveau record tombe pour la cigogne blanche ! Avec 7749 oiseaux comptés (précédent record de 5648 en 2023), c'est une année remarquable pour l'espèce. Une saison honorable également pour la cigogne noire, avec 137 individus comptabilisés.

Quelques observations très inattendues :

- 1 buse féroce le 25 août
- 1 pipit à gorge rousse le 13 septembre
- 1 barge rousse le 14 septembre
- 1 pipit de Richard le 24 octobre
- 1 aigle criard le 3 novembre
- 1 cormoran pygmée le 14 novembre

La LPO remercie ses deux salariés spotteurs et tous les bénévoles ayant contribué à cette saison. Nous vous donnons rendez-vous en juillet pour de nouvelles aventures ! ■



Tous les effectifs des espèces observées sur  
[Trektellen.org](https://trektellen.org) ▶

(cliquez ou scannez le QR Code !)



Milan royal, Défilé de l'Écluse © Stéphane Henneberg



Suivi de la migration... tant qu'on y voit encore ! © Tilian Molnar



## GROUPE HERPÉTO : BILAN DE L'ANNÉE 2025

 Baptiste Doutau, Chargé de mission à la LPO de Haute-Savoie

### 2025 en faveur des reptiles et des amphibiens de Haute-Savoie.

#### — Sites d'écrasement

7 sites sont suivis sur le département : là où les amphibiens migrent, nos bénévoles sont là pour les sauver de l'écrasement sur les routes !

Au total, nous auront fait traverser 3178 amphibiens. Le site de Viry retient cependant notre attention ; la mobilisation semble démesurée par rapport au nombre d'amphibiens ramassés et nous nous questionnons sur la pérennité du site.

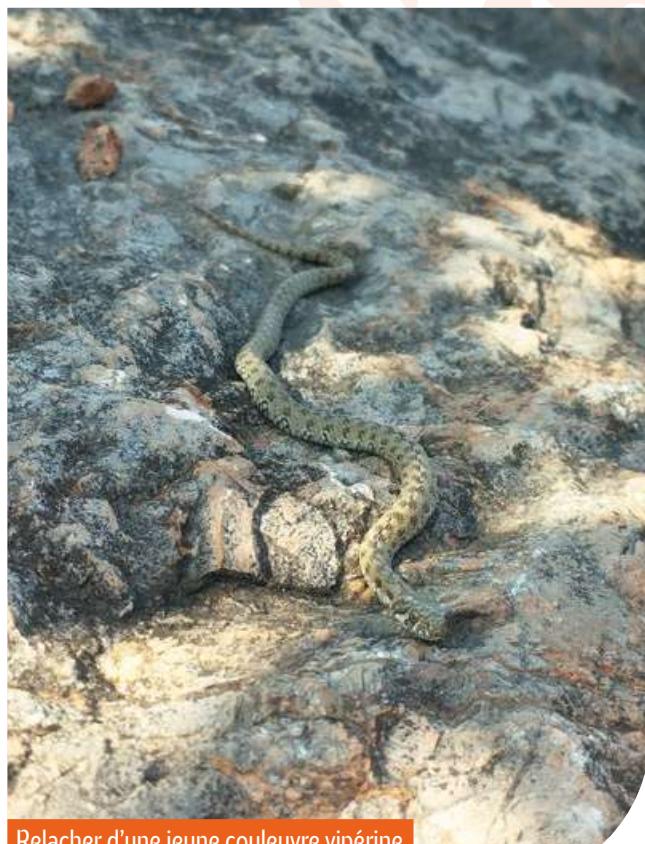
#### — Projet RECO-Crapaud

Porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels, l'objectif de ce projet est d'évaluer l'efficacité des passages à petite faune pour les amphibiens, et de les améliorer en fonction des résultats.

Pour la deuxième année, l'étude s'est concentrée sur la connaissance des traversées du passage de Doussard :

- Suivi RFID : détecter l'usage du passage par les différents individus
- Suivi des trajectoires par peintures réactives aux UV
- Suivi du nombre d'individus utilisant le passage
- Suivi par pièges photos

Des premières pistes ont également été envisagées en faveur des amphibiens sur la zone : création de mares, plantation de haies, création d'hibernaculum... À suivre !



#### — Chantiers

6 mares ont été créées à Bellevaux, 1 au Petit-Bornand, 2 au Miroir de Faille, 1 à Groisy... On l'espère, de nombreuses autres sont à venir.

Des chantiers de réouverture de milieux et d'entretien de lisières ont également eu lieu à Jonzier-Epagny, Viry, Cernex ou Sciez.

#### — SOS Serpent

Un premier bilan estimatif pour 2025 fait état de dix interventions, dont trois ont nécessité un déplacement. À noter une demande des bénévoles pour être (re)formés sur ces sujets en 2026.

#### — Connaissances herpétologiques sur le département

Des nouveaux sites ont été découverts pour le sonneur à ventre jaune sur Saint-Jorioz et le plateau des Bornes. Pour la vipère péliaude, 2025 marque la première observation depuis 3 ans ! En revanche, les prospections salamandre noire sont restées infructueuses.

#### — Actions de sensibilisation

- Pour les scolaires : découverte de la vie de la mare et des amphibiens, par exemple en vallée des Usses, à La-Balme-de-Sillingy, au lac du Môle...
- Conférence sur les amphibiens et le site d'écrasement de Bogève à Habère-Poche
- Animation sur les reptiles aux étangs de Crosagny

En espérant une année 2026 aussi fructueuse, rendez-vous pour les premiers chantiers dès le mois de février ! ■

## CHANTIER ÉCOVOLONTAIRE DE GUIDOU

 Pascale Speh, Bénévole LPO en Haute-Savoie

À Sciez, des chantiers d'entretien du Domaine de Guidou sont organisés tout au long de l'année.

Les journées des 24 et 25 septembre à Guidou ont été riches en échanges, en partages, en apprentissages, en travail efficace dans une atmosphère détendue et sympathique.

La prairie d'*Ophrys elatior* a été fauchée par les ouvriers du LIEN (Léman Initiative Emploi Nature, association qui accompagne des demandeurs d'emploi de longue durée vers un projet professionnel durable), et le foin exporté en lisière pour éviter un enrichissement de la terre, néfaste au maintien des orchidées. À l'aide d'une tondeuse débroussailleuse, une extension de la station d'*Ophrys elatior* a été également fauchée. La hauteur de coupe était réglée à environ sept centimètres.

Le fond de la prairie des Bâches s'est vu délesté de son solidage géant invasif par le LIEN, les bénévoles LPO et les 10 employés de l'entreprise SOMFY, venus à la rescousse dans le cadre d'un mécénat d'entreprise. Une belle surface de 250 m<sup>2</sup> environ a été nettoyée. Parfois, à cet endroit, en fonction de la densité des tiges de solidages, une personne ne fait qu'un mètre carré à l'heure (alors qu'il peut y avoir jusqu'à 300 plants au m<sup>2</sup>) !



Ophrys elatior © Gérard Meyer



Chantier à Guidou © Sylvain Bridelance

L'arrachage manuel du solidage géant est un dur labeur, ingrat et fatigant, mais le résultat est là !

Cette année encore, les orchidées étaient au rendez-vous en grand nombre avec plus de mille plants toutes espèces confondues (comptage effectué par Pascale et René Speh). Elles ne seraient qu'un souvenir si toutes ces bonnes volontés n'étaient pas présentes pour gérer et entretenir ces prairies fragiles.

À tous les intervenants et intervenantes de ces deux journées, un grand bravo et mille mercis !

D'autres chantiers sont prévus en 2026 :

- jeudi 29 janvier
- dimanche 8 février
- jeudi 12 février
- dimanche 22 février
- jeudi 26 février
- dimanche 1 mars
- jeudi 4 juin
- dimanche 14 juin
- jeudi 18 juin
- dimanche 28 juin
- jeudi 9 juillet
- jeudi 6 août
- jeudi 3 septembre
- jeudi 5 novembre
- samedi 14 novembre
- jeudi 19 novembre

N'hésitez pas à venir donner un coup de main ! ■

## OPÉRATION TOURNESOL 2025 : UNE RÉUSSITE !

✉ Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

**Vous avez été très nombreuses et nombreux à nous commander vos graines de tournesol noir pour cet hiver : un grand merci à toutes et tous nos « clients » !**

Et nous avons peut-être vu un peu juste sur la quantité à commander auprès de la coopérative... Nous ne pensions pas que les 5,7 tonnes proposées initialement à la vente s'écouleraient si vite, ni les 20 sacs de 15kg en plus négociés à la dernière minute !

En tout, nous aurons donc vendu 400 sacs de graines (6 tonnes tout pile), avec quelques changements sur les points de distribution :

- Le GAEC Le Regain à Massongy nous a accueillis pour la première fois en remplacement de la distribution à Thonon
- Le point de Fillinges n'étant plus disponible, la distribution s'est faite à Eteaux, chez notre bénévole Éric Barralon

Un grand merci à eux pour le lieu de stockage et la gestion des retraits !

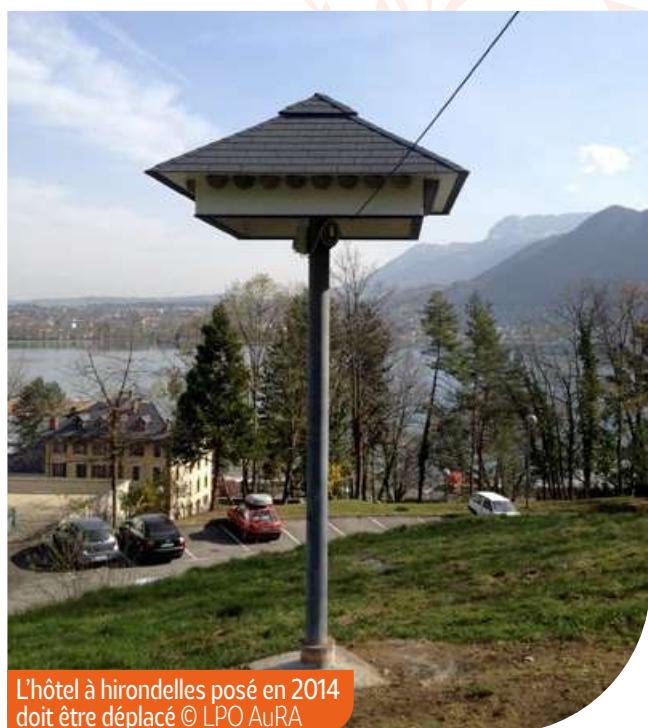
À noter que le Tétras libre, centre de soins pour la faune sauvage situé à Montagnole et qui se charge traditionnellement de la vente de tournesol en Savoie, proposait cette année de nouveaux points de distribution de notre côté de la frontière. Une bonne nouvelle, puisque quelques retardataires haut-savoyards ont pu soutenir leur action une fois nos stocks écoulés ! ■



Verdier d'Europe et chardonneret élégant © BCOSorgue

## RENOUVELLEMENT CONVENTION REFUGE LPO

✉ Claude Géry, Bénévole LPO en Haute-Savoie



L'hôtel à hirondelles posé en 2014 doit être déplacé © LPO AuRA

**Une réunion s'est tenue avec les représentants de la ville d'Annecy et ceux de la LPO en Haute-Savoie.**

Monsieur le maire, François Astorg, avec deux de ces collaborateurs responsables des espaces verts et de la biodiversité, nous ont reçu pour faire le point sur les Refuges LPO de l'intercommunalité (huit sites).

Depuis deux ans, il n'y avait plus de convention active entre les deux parties. Selon la mairie, quelques points juridiques avaient bloqué le renouvellement. Monsieur le maire nous assure de faire voter à la prochaine réunion du conseil municipal le renouvellement de la convention.

Nous avons abordé les besoins de formation des agents des espaces verts (ateliers pratiques) qui leurs permettraient de valoriser le travail effectué.

Également, la question du déplacement d'un hôtel à hirondelles plus proche de la colonie pour qu'il soit efficace reste prioritaire.

La volonté et l'engagement pour la biodiversité des élus et des agent-e-s municipaux est un atout et les citoyennes et citoyens eux-mêmes sont demandeurs. ■

## LES PROCHAINES SORTIES EN HAUTE-SAVOIE

Pour bien commencer l'année,  
suivez la LPO sur le terrain !

### — Vendredi 16 janvier

Soirée film

Andrin et Léon Von Hoven présentent leur film « *Un Faucon crêcerelle chez nous* ».

Rendez-vous à 19h00 au gymnase de Chavanod : 57, Route du Crêt d'Esty.

### — Samedi 17 janvier

Les oiseaux des marais de Sionnet et de Rouelbeau

Venez découvrir et identifier les oiseaux des zones humides. Rendez-vous à 13h00 au parking gratuit du stade des Verchères, Ville-la-Grand. Retour vers 16h00.

Prévoir des vêtements adaptés aux conditions météo, un appareil photo, des jumelles, une carte d'identité ou un passeport (sortie à Meinier en Suisse).

Renseignements et inscriptions auprès de Michel Decremps à [trithemis74@orange.fr](mailto:trithemis74@orange.fr) ▶

### — Weekend des 17 et 18 janvier

Comptage Wetlands sur les rives françaises du Léman

Comme chaque année, la LPO coordonne les comptages internationaux Wetlands sur le lac d'Annecy et les rives françaises du Léman.

Prévoir des vêtements chauds et du matériel optique (jumelles, longue-vue...)

17 janvier : Rives françaises du Léman

Inscriptions sur notre agenda en ligne.

18 janvier : Au lac d'Annecy

Inscriptions à [christopherochaix@sfr.fr](mailto:christopherochaix@sfr.fr) ▶

### — Jeudi 29 janvier et dimanche 8 février

Chantiers à Guidou

Tous les éco-volontaires sont les bienvenus !

Rendez-vous à 9h00 au parking des musées de la Préhistoire et des Pompiers à Sciez-sur-Léman.

Prévoir bottes, outillages de coupe, pelles, pioches, gants, casse-croûte...

Pas d'inscription nécessaire.

### — Dimanche 1<sup>er</sup> février

Journée Mondiale des Zones humides

À Annecy : rendez-vous devant la roselière d'Albigny.

Pas d'inscriptions nécessaires.

Dans le Chablais : lieu à déterminer selon les observations du moment.

Inscriptions à [stephane.carr@gmx.com](mailto:stephane.carr@gmx.com) ▶

### — Samedi 7 février : la forêt de montagne

À la découverte des principales essences de montagne, résineux et feuillus

Rendez-vous à 13h00 au parking de la salle hors sacs de Plaine-Joux (Bogève). Retour vers 16h00.

Prévoir des vêtements adaptés aux conditions météo et des raquettes selon l'enneigement. Balade de 3 à 5km et 150m de dénivelé. À partir de 10 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de Michel Decremps à [trithemis74@orange.fr](mailto:trithemis74@orange.fr) ▶

### — Samedi 7 février

Chantier amphibiens à Viry

Venez aider les amphibiens en installant des filets le long de la route départemental : empêchons l'écrasement routier ! Rendez-vous à 9h00 à la mairie de Viry.

Renseignements et inscriptions à [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr) ▶ ■



Comptage des oiseaux au lac Annecy © Monique Clerc